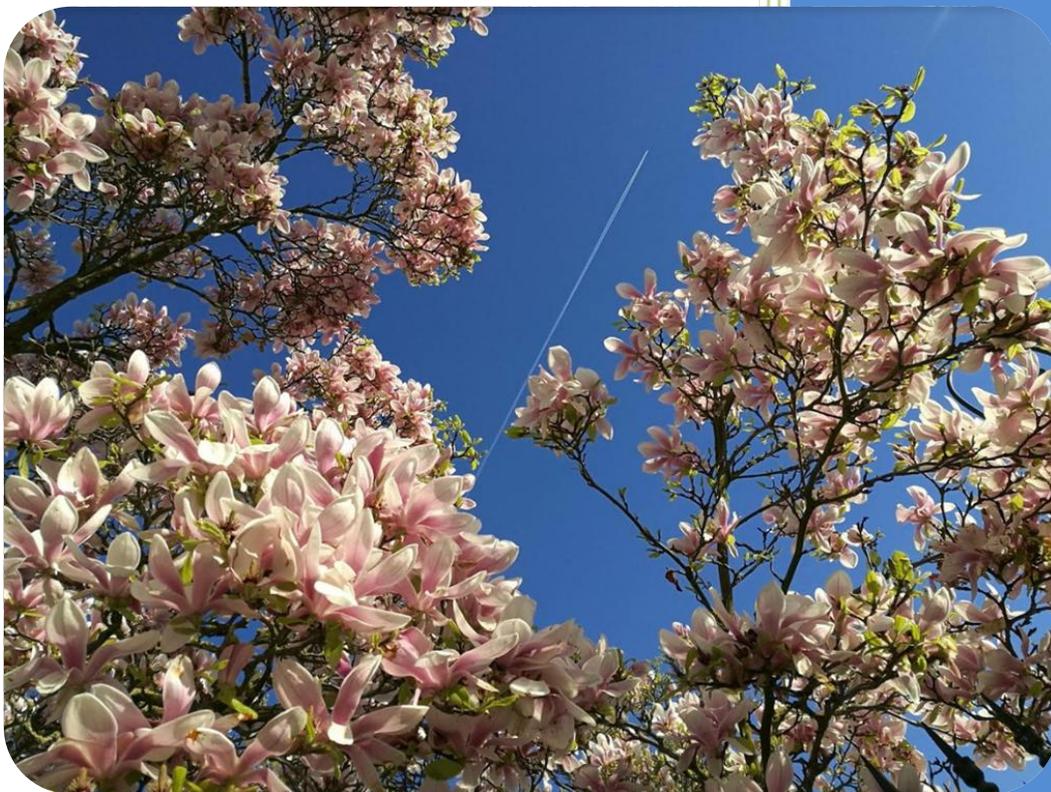




2016

Rapport de présentation Compte Administratif



Conseil Municipal
29 juin 2017

Sommaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 3

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL	5
1. Niveau général de réalisation de l'exercice	5
2. En bref	6
3. Quelques indicateurs	7
4. Fonctionnement	8
5. Investissement	10
6. Vision globale des 3 derniers comptes administratifs et détermination du résultat	13
7. Affectation du résultat	13
8. Historique des dépenses de la Ville – évolution entre 2002 et 2016	14
SECTION DE FONCTIONNEMENT	15
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	15
2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	26
SECTION D'INVESTISSEMENT	34
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	34
2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	44
PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT & D'INVESTISSEMENT	46
1. Mission services partagés	50
2. Mission péréquations, compensations et délégations de l'Etat	53
3. Mission achats et gestion du patrimoine	56
4. Mission aménagement du territoire	60
5. Mission espaces publics	63
6. Mission collecte et traitement des ordures ménagères	66
7. Mission éducation	67
8. Mission petite enfance	70
9. Mission culture et animation	73
10. Mission jeunesse et sports	81
11. Mission solidarité directe	84

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT 87

1. Niveau général de réalisation 2016– Fonctionnement et Investissement	87
2. Fonctionnement	87
3. Investissement	88

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE 90

1. Niveau général de réalisation 2016 – Fonctionnement et Investissement	90
2. Fonctionnement	90
3. Investissement	91

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE 92

1. Niveau général de réalisation 2016 – Fonctionnement et Investissement	94
2. Fonctionnement	94
3. Investissement	95

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT 96

1. Niveau général de réalisation 2016	97
2. Fonctionnement	97
3. Investissement	99

PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 100

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Le Budget Primitif 2016 voté par le conseil municipal le 26 janvier 2016 a été ajusté 3 fois par des décisions modificatives. L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts permettant l'exécution des dépenses et des recettes 2016.

Le Compte Administratif 2016 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016.

Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur c'est-à-dire du Maire. Il a la même architecture que le budget et il obéit aux mêmes principes : annualité, sincérité, unité, universalité. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Ce document équilibré est l'équivalent du Compte Administratif présenté par le Maire et les résultats comptables du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent être identiques.

Le rapport de présentation du Compte Administratif 2016 présente en première partie les réalisations du budget 2016 et les variations par comparaison aux exercices précédents.

Cette partie est complétée par une présentation analytique de l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement par politiques publiques.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION DE L'EXERCICE

Dépenses réelles	75 793 430 €	Recettes réelles	87 741 266 €
Dépenses d'ordre	4 399 089 €	Recettes d'ordre	4 399 089 €
Dépenses totales	80 192 519 €	Recettes totales	92 140 355 €
Crédits ouverts	101 847 628 €	Crédits ouverts	101 847 628 €

En 2016, le taux d'exécution des crédits totalisés des sections de fonctionnement et d'investissement est de 74,4 % en dépenses réelles et 86,1% en recettes réelles.

L'exécution 2016 fait ressortir les éléments d'équilibre suivants :

	Exercice 2016	Global avec résultat n-1
▪ Recettes de Fonctionnement	71 919 948 €	72 542 625 €
▪ Dépenses de Fonctionnement (hors intérêts de la dette)	58 239 947 €	58 239 947 €
▪ EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	13 680 001 €	14 302 678 €

L'excédent global dégagé de la section de fonctionnement, que l'on appelle l'épargne de gestion, permet de financer le remboursement de la dette et de participer au financement des investissements. Il passe de 10,9 M€ en 2015 à 14,3 M€ en 2016. Cette progression résulte de recettes exceptionnelles (SEMAGER et SIAAP) détaillées plus loin (pages 8 et 33)

▪ Charges financières	- 506 464 €	- 506 464 €
▪ EPARGNE BRUTE	13 173 537 €	13 796 214 €
▪ Remboursement en Capital de la dette	- 3 089 923 €	- 3 089 923 €
▪ EPARGNE NETTE	10 083 614 €	10 706 291 €

L'épargne globale nette dégagée, correspondant à l'autofinancement, s'élève à 10,7 M€ contre 7,1 M€ en 2015.

2016 marqué par le maintien d'une situation financière solide, saine et équilibrée

Hors recette exceptionnelle (1,9 M€) correspondant aux taxes foncières du SIAAP¹, qui sera mise en réserve capitalisée pour être affectée au SIDRU si nécessaire, les soldes d'épargne se maintiennent et permettent l'autofinancement des investissements.

Après couverture du besoin de financement des investissements, le résultat net global à la clôture est excédentaire et s'élève à 2,59 M€ contre 0,62 M€ en 2015 et le solde de 0,69 M€ sera affecté au BS

Historique du résultat net global



¹ Taxes foncières 2011 et 2012 du SIAAP versées par l'Etat suite à un recours contentieux (voir page 8)

2. EN BREF

3^{ème} baisse de la DGF



-1 319 237 €

→ C'est la participation de la Ville au redressement des finances publiques pour 2016

Impôts locaux



-16 100 000 €

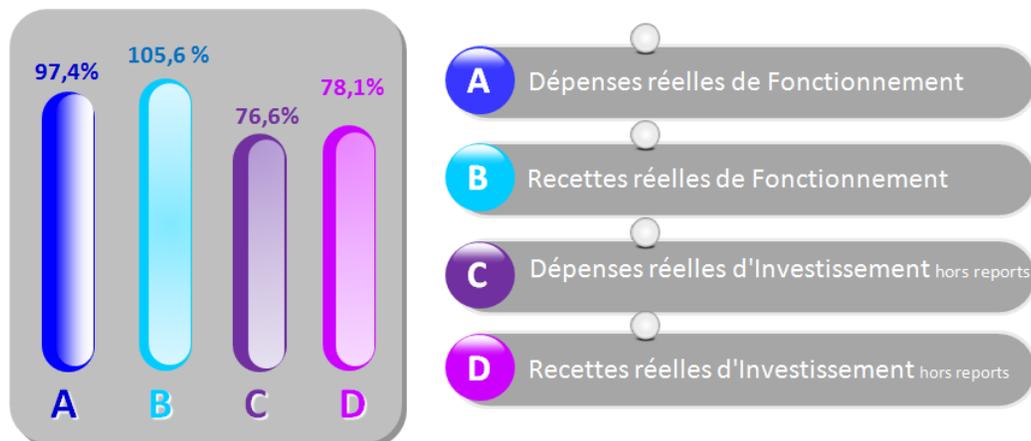
→ C'est la pression fiscale que la Ville n'exerce pas, par un maintien des taux depuis 2011 à un niveau très en deçà des taux des villes de même taille.
Ce n'est pas la facilité qu'a choisie la Ville pour faire face à l'effondrement des dotations de l'Etat et aux dépenses imposées.

Encours de la dette



→ un encours par habitant très en deçà de la moyenne de la strate (1 109 €/hab valeur 2015)
417 €/hab sur le budget principal
702 €/hab pour la dette consolidée (budget principal + budgets annexes)

Taux de réalisation du budget



3. QUELQUES INDICATEURS

Ces quelques indicateurs démontrent la rigueur de gestion que la Ville s'impose au quotidien :

En Fonctionnement, on retiendra :

- L'indicateur de dépenses réelles par habitant : 1 210 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 1 481 €/hab en 2015 → Soit **-18 %** à Saint-Germain-en-Laye,
- Les dépenses de personnel par habitant : 712 €/hab contre 758 €/hab pour les communes isolées de même strate → **soit -11 %** à Saint-Germain-en-Laye. Ramené aux dépenses réelles de fonctionnement, la Ville a consacré 49,7% aux dépenses de personnel en 2016 alors que la moyenne de la strate était de 55,9% en 2015.
- Le ratio DGF par habitant : 141 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 235 €/hab en 2015 soit **-40%** à Saint-Germain-en-Laye.

En Investissement, on soulignera

- L'indicateur de dépenses d'équipement brut par habitant : 396 € /hab pour le seul budget de la Ville alors que la moyenne des villes de même strate n'est que de 278 €/hab en 2015 → Saint-Germain-en-Laye investit **1,4 fois plus** que les villes de même taille.
- Encours de la dette/habitant : 417 €/hab contre 1 109 €/hab pour les villes de même strate → un endettement inférieur de **-63 %** à la moyenne.

Autofinancement

Une épargne brute globale qui s'élève à 13,8 M€ et qui représente 19,2 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

Une épargne nette globale qui s'élève à 10,7 M€ et qui autofinance 65,7 % de nos dépenses d'équipement.

Des ratios financiers sans surprise qui sont le résultat d'une gestion économe et équilibrée des deniers publics

→ Une rigueur financière forte face aux enjeux des finances locales tout en préservant la qualité des services

Toutes les comparaisons sont faites sur la base des chiffres DGCL 2015 (<http://impots9.gouv.fr/communes>)

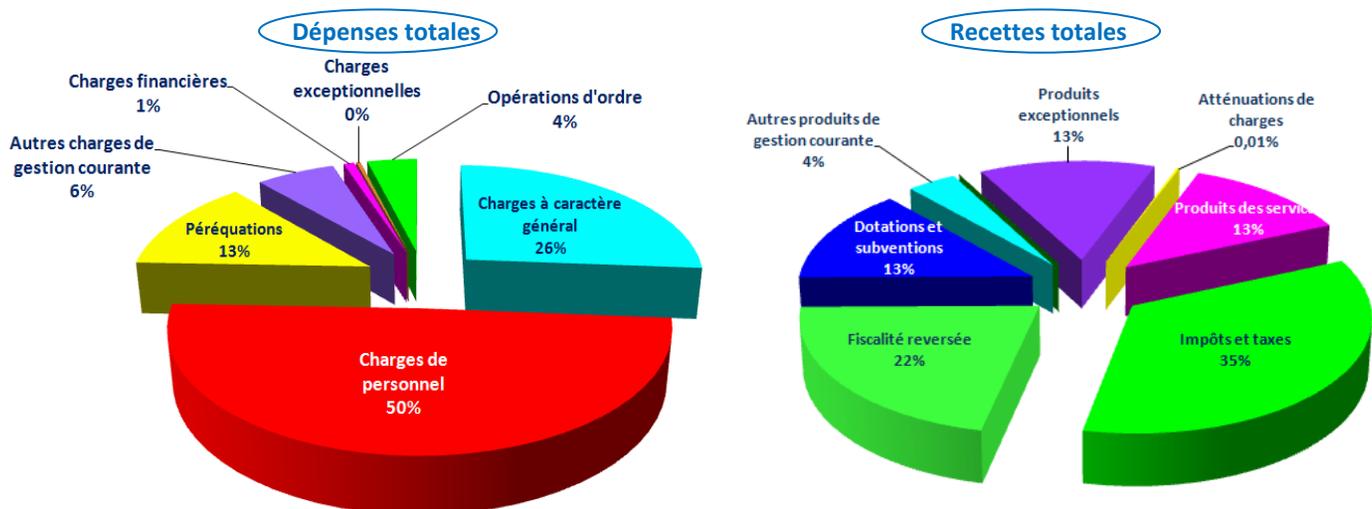
4. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	56 413 155 €	Recettes réelles	71 903 686 €
Dépenses d'ordre	2 333 257 €	Recettes d'ordre	16 261 €
Dépenses totales	58 746 411 €	Recettes totales	71 919 948 €
Crédits ouverts	68 728 979 €	Crédits ouverts	68 728 979 €
% d'exécution dépenses réelles	97,4 %	% d'exécution recettes réelles	105,6 %

Le résultat d'exécution global de la section de fonctionnement enregistre une hausse, il passe de 10,3 M€ à 13,7 M€ en 2016 excédent n-1 inclus.

L'augmentation du solde d'exécution en fonctionnement constaté résulte notamment d'un produit exceptionnel (1,9 M€) de taxes foncières du SIAAP des années 2011 et 2012 suite au recours fait par la Ville. Il est à noter qu'un nouveau recours a été initié pour l'année 2013.

En outre, l'écart constaté entre les crédits ouverts et les réalisations résulte du fait des cessions budgétées en section d'investissement mais réalisées en section de fonctionnement (622 k€).



En 2016, le taux d'exécution de la section de fonctionnement :

- en dépenses réelles est de 97,4 % (98,6 % en 2015)
- en recettes réelles est de 105,6 % (106,9 % en 2015)

En recettes réelles : 2016 a enregistré :

- plusieurs versements de la SEMAGER : une avance sur boni et le solde de l'opération hors Zac d'un montant de 6,189 M€, le boni de liquidation de la société (212 k€) et le remboursement du capital (53 k€). La SEMAGER a été dissoute le 7 décembre 2016 et radiée du RC le 18 janvier 2017,
- une dotation de compensation exceptionnelle sur année antérieure de Contribution Economique Territoriale (CET) de 646 k€,
- la recette exceptionnelle issue du jugement sus visé pour 1,9 M€,
- des droits de mutation d'un très bon niveau supérieur à la prévision (voir page 30).

En dépenses réelles, 2016 est marqué par une rigueur encore accrue de la dépense publique grâce aux effets positifs de la revue des politiques publiques initiée dès 2015.

Par ailleurs, il convient de noter deux modifications importantes qui se compensent en grande partie :

- les charges liées à la gestion des déchets ménagers et assimilés, à l'office de tourisme (subvention) et à la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (participation au SIVOM) ne sont plus comptabilisées en dépenses et en recettes dans le budget de la Ville, ces compétences ayant été transférées à la CASGBS au 1^{er} janvier 2016. Le solde net de ces charges transférées (recettes-dépenses) est soustrait de l'attribution de compensation reçue par la Ville (-585k€).

L'évolution des réalisations de la section de fonctionnement, neutralisée des éléments ci-dessus, est de :

- **-2,51 %** en dépenses réelles (56,4M € pour 57,1 M€ au CA 2015)
- **+3,98 %** en recettes réelles (70,8 M€ pour 68,52 M€ au CA 2015)

Une réalisation de la section de fonctionnement maîtrisée et équilibrée malgré un contexte économique toujours plus contraint,

La maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes conduit à un excédent annuel de la section de fonctionnement en progression : 13,7 M€ contre 10,3 M€ au CA 2015.

La Loi de programmation des finances publiques a créé un objectif national d'évolution de la dépense locale. Pour 2016 il était de +1,6 % pour les dépenses de fonctionnement.

A Saint-Germain-en-Laye à périmètre comparable il a été très en deçà → **-2,51 %**.

Les rattachements en fonctionnement

Le rattachement des charges et des produits à l'exercice est effectué en application du principe d'indépendance des exercices. Il vise à faire apparaître dans le résultat d'un exercice donné les charges et les produits qui s'y rapportent.

La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel les charges correspondant à des services faits et les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice qui n'ont pu être comptabilisés en raison notamment :

- pour les dépenses, de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative,
- pour les recettes, des retards d'encaissement régisseurs ou des versements de nos subventionneurs.

Ces rattachements se sont élevés en 2016 à 1,19 M€ en dépenses et à 1,6 M€ en recettes. Ils comprennent principalement :

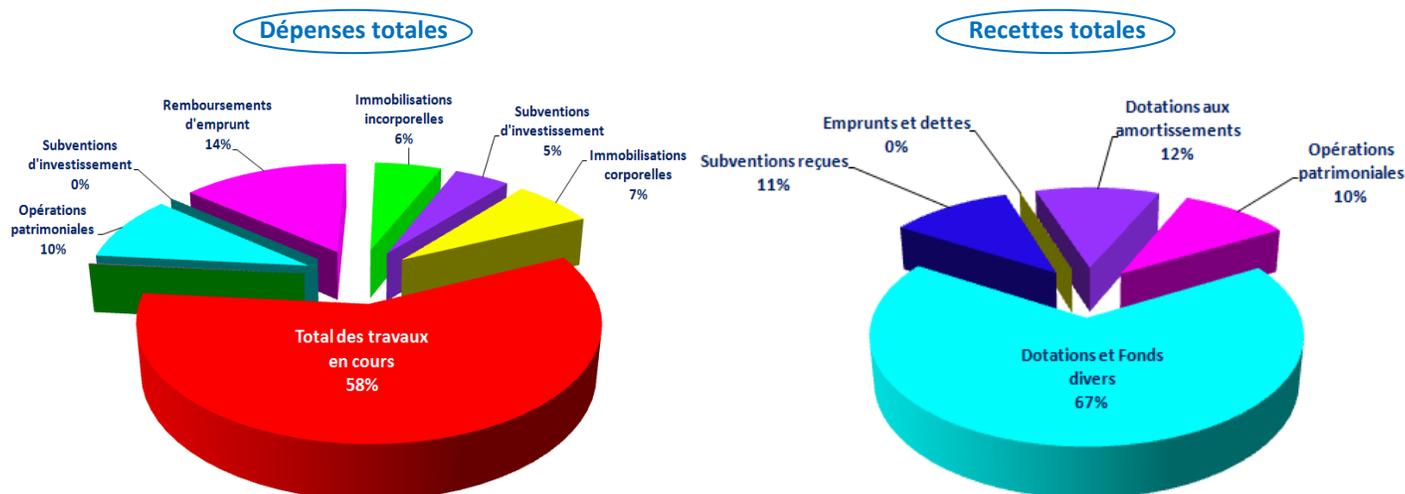
- en dépenses : les fluides pour 828 k€, les contrats d'entretien et des loyers,
- en recettes : les participations des familles et autres utilisateurs des services municipaux (restauration scolaire, centres de loisirs, crèches, théâtre, bibliothèque, CRD, utilisation des gymnases).

L'ensemble des factures et titres correspondants sont mandatés et titrés au plus tard en avril 2016.

5. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	19 380 276 €	Recettes réelles	15 837 580 €
Dépenses d'ordre	2 065 832 €	Recettes d'ordre	4 382 828 €
Dépenses totales	21 446 108 €	Recettes totales	20 220 407 €
Crédits ouverts	33 118 648 €	Crédits ouverts	33 118 648 €
% d'exécution dépenses réelles¹	76,6 %	% d'exécution recettes réelles²	78,1 %

Le résultat d'exécution global de la section d'investissement passe de -5,74 M€ en 2015 à -6,96 M€ en 2016. Pour mémoire : comme en section de fonctionnement, ce résultat comprend les opérations d'ordre liées à la gestion du patrimoine (amortissement, entrées et sorties de l'inventaire).



En 2016, le taux d'exécution de la section d'investissement :

- en dépenses réelles est de 76,6 % (78,9 % en 2015 et 50,9 % en 2014)
 - en recettes réelles est de 78,1 % (64,2 % en 2015 et 45,7 % en 2014)
- et
- en dépenses d'équipement est de 73,4 % (76,5 % en 2015)
 - en recettes d'équipement est de 36,1 % (24,3 % en 2015)

L'évolution du niveau de réalisation de la section d'investissement est de :

- - 19,1 % en dépenses réelles (19,4 M€ pour 24 M€ au CA 2015)
- + 13 % en recettes réelles (15,8 M€ pour 14 M€ au CA 2015)

Un niveau d'investissement soutenu financé avec une épargne encore consolidée et une maîtrise de l'endettement

Le niveau des dépenses d'équipement reste soutenu en 2016

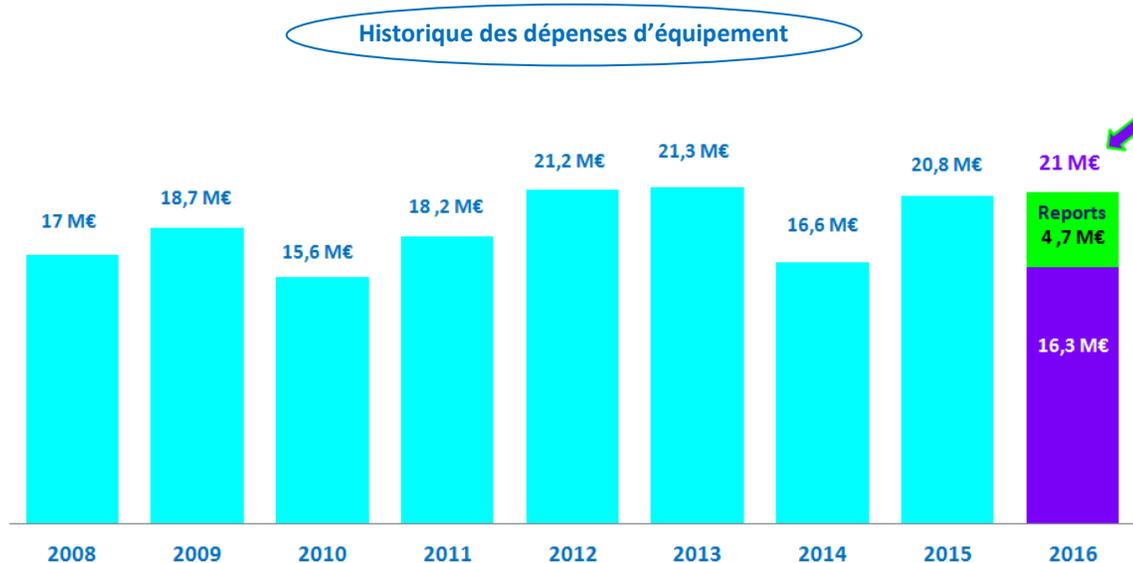
Malgré la réduction de ses ressources, la Ville poursuit sa politique d'investissements structurants grâce à la performance du résultat de la section de fonctionnement, à la gestion active du patrimoine communal, à l'optimisation de la recherche de subventions.

Il est à noter que les investissements liés à l'opération « Lisière Pereire » et à la réhabilitation du réseau d'assainissement sont retracés en budgets annexes.

¹ Voir détail du calcul page 34

² Voir détail du calcul page 44

En 2016 hors reports, le niveau de dépenses d'équipement a été de 16,3 M€ contre 20,8 M€ en 2015.



Les reports en Investissement

La liste détaillée se trouve dans le Compte Administratif, mais les principaux reports en investissement sont cités ci-dessous.

En dépenses \Rightarrow **4,75 M€**

Les crédits 2016 engagés dans la comptabilité mais non payés sont distingués dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 4,747 M€ de travaux et acquisitions sont reportés de 2016 sur 2017. Ces reports concernent :

- Secteur Espace Public - Voirie \Rightarrow **0,62 M€**
 - Solde travaux place des Rotondes
 - Deuxième tranche mur anti bruit N13
 - Divers travaux de voirie sur éclairage et sécurisation

- Secteur Patrimoine Immobilier \Rightarrow **2,1 M€**
 - Solde travaux CTM
 - Travaux groupe scolaire Marie Curie
 - Divers travaux dans les écoles et crèches
 - Solde études travaux Henri IV
 - Rénovation des fresques de l'église
 - Changement des menuiseries de l'Hôtel de Ville

- Secteur Culturel \Rightarrow **0,08 M€**
 - Restauration de l'apothicaierie

- Secteur Smart City \Rightarrow **0,50 M€**
 - Reversement de la subvention Région pour la chaufferie Biomasse et l'extension du réseau de chaleur

- Secteur urbanisme \Rightarrow **1,05 M€**
 - Acquisition retardée d'un terrain SAPN
 - Etudes PLU et PSMV

- Divers secteurs ⇒ 0,40 M€
 - Véhicules
 - Outillages
 - Mobiliers

Ces reports sont mandatés au cours du 1^{er} semestre 2017.

En recettes ⇒ 0,50 M€

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2015, peuvent être reportées par le biais des restes à réaliser à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 0,50 M€ et correspondent au solde des subventions du Conseil Régional Ile de France pour la chaufferie Biomasse et pour l'extension du réseau de chaleur.

Pour mémoire, cette subvention étant reversée en totalité au délégataire, la même somme est inscrite en dépenses.

6. VISION GLOBALE DES 3 DERNIERS COMPTES ADMINISTRATIFS ET DETERMINATION DU RESULTAT

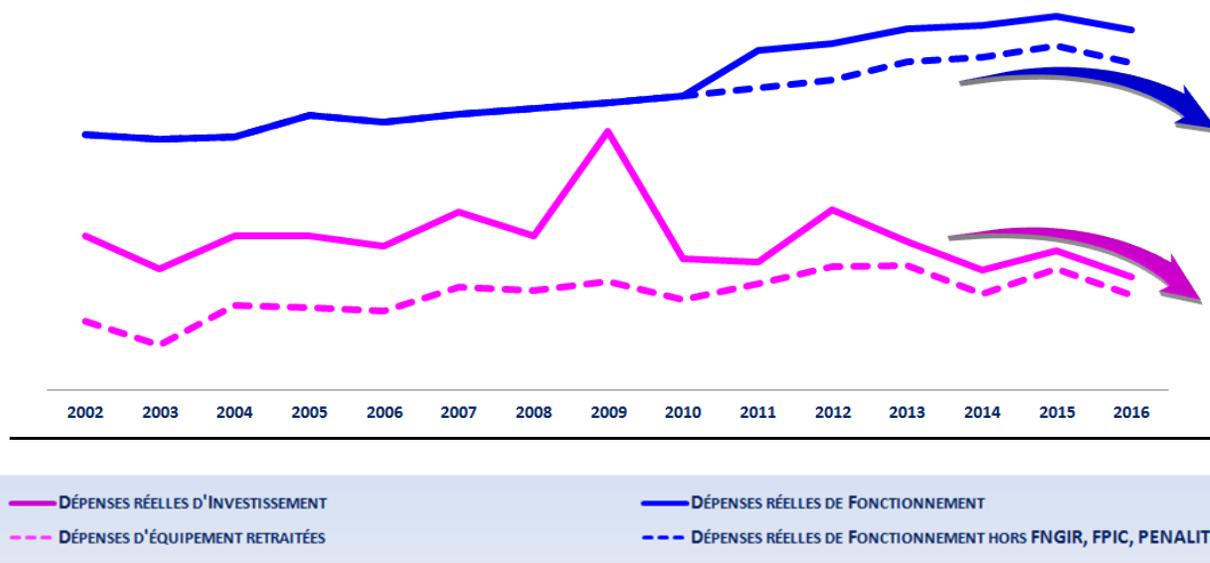
	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Fonctionnement			
<i>Dépenses réelles et d'ordres</i>	66 481 185 €	69 202 371 €	58 746 411 €
<i>Recettes réelles et d'ordres</i>	75 610 050 €	78 892 372 €	71 919 948 €
<i>Résultat dégagé dans l'exercice</i>	9 128 865 €	9 690 002 €	13 173 536 €
<i>Excédent de l'année N-1</i>	718 118 €	619 309 €	622 677 €
<i>Résultat cumulé</i>	9 846 982 €	10 309 310 €	13 796 214 €
Résultat global de fonctionnement (a)	9 846 982 €	10 309 310 €	13 796 214 €
Investissement			
<i>Dépenses</i>	22 023 810 €	24 113 627 €	21 446 108 €
<i>Recettes</i>	10 837 233 €	10 578 272 €	10 533 774 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	-11 186 577 €	-13 535 355 €	-10 912 333 €
<i>Solde d'exécution de l'année N-1 (Compte 001)</i>	2 855 066 €	-1 443 370 €	-5 737 174 €
<i>Affectation à l'investissement du résultat de fonctionnement de l'année N-1 (Compte 1068)</i>	6 888 141 €	9 241 551 €	9 686 633 €
<i>Excédent de financement cumulé</i>	-1 443 370 €	-5 737 174 €	-6 962 874 €
<i>Dépenses Reportées</i>	9 064 514 €	4 478 886 €	4 747 849 €
<i>Recettes Reportées</i>	1 266 333 €	529 427 €	500 044 €
<i>Autofinancement nécessaire sur reports</i>	-7 798 181 €	-3 949 459 €	-4 247 805 €
Résultat global d'investissement (b)	-9 241 551 €	-9 686 633 €	-11 210 680 €
Résultat Net Global (a)+(b)	605 431 €	622 677 €	2 585 534 €

7. AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat global de fonctionnement d'un montant de 13 796 213,62 € est affecté selon la décision de l'assemblée délibérante :

- à la section d'investissement (compte 1068) pour 11 210 679,71 €,
- à l'excédent de fonctionnement reporté (compte R002) pour son solde, soit 2 585 533,89 € dont :
 - 1 890 001 € seront proposés en réserve capitalisée,
 - 695 533 € seront proposés au BS 2017.

8. HISTORIQUE DES DEPENSES DE LA VILLE – EVOLUTION ENTRE 2002 ET 2016



Ce graphe permet de mettre en évidence :

- En fonctionnement, la faible progression des dépenses hors fonds de péréquation (FPIC), fonds de compensation (FNGIR), pénalité SRU (nulle en 2016) et dégrèvements à la charge de la Ville. Le pilotage permanent de la dépense publique, axe majeur de la Ville, a encore été renforcé en 2015 par la mise en œuvre d'une revue complète des politiques publiques. Le fléchissement accentué de la courbe, dès 2015, résulte de cette démarche volontaire qui positionne la réalisation 2016 à un niveau encore plus faible qu'en 2013 alors que le coût du « panier du maire » est toujours plus élevé (+ 2% par an en moyenne) que l'inflation.

Pour permettre une interprétation légitime, ces courbes ont été neutralisées des effets de transferts des compétences à l'intercommunalité :

- Transport en 2015
 - Développement économique en 2015
 - Déchets ménagers et assimilés en 2016
 - Aire d'accueil des gens du voyage en 2016
 - Office de Tourisme (subvention) en 2016
- En investissement, l'accroissement moyen des dépenses d'équipement retraitées (neutralisation des éléments gonflant artificiellement les masses).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2016	57 615 809 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2016	57 930 487 €
Réalisé 2016	56 413 155 €

En 2016, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 97,4 % contre 98,7 % en 2015.
Ci-dessous sont récapitulés les principaux résultats concernant les dépenses réelles de fonctionnement qui seront détaillées dans les pages suivantes.

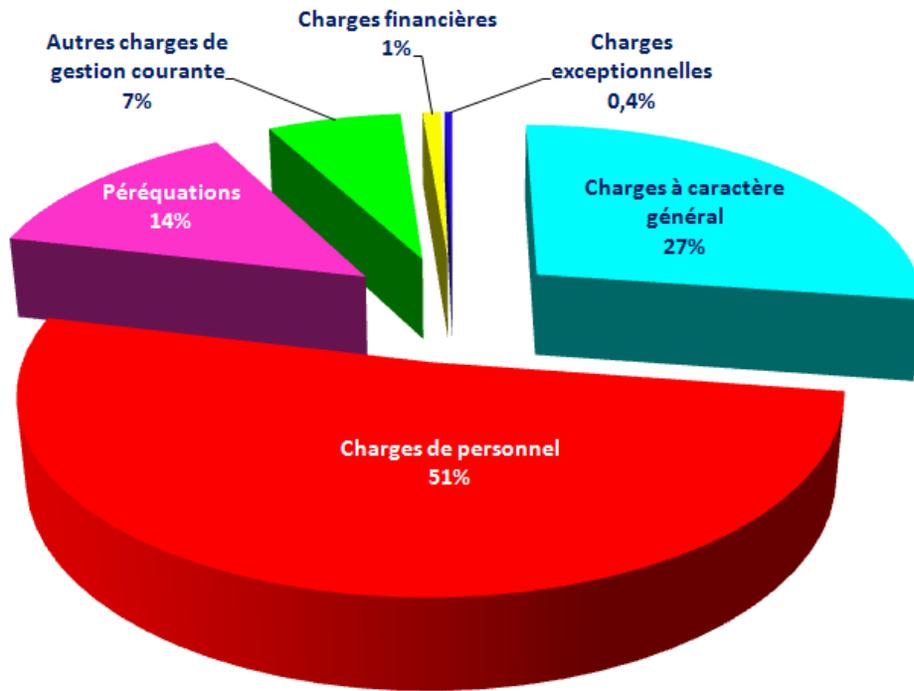
	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2015	BUDGET TOTAL 2016 (BP + DM virements)	REALISE 2016	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
ACHATS MATIERES ET FOURNITURES DONT :	60	7 047 571 €	7 275 445 €	7 011 271 €	96,4%
<i>Achats de prestations de services</i>	6042	3 487 445 €	3 640 477 €	3 568 702 €	98,0%
<i>Achats non stockés matières et fournitures</i>	606	3 556 610 €	3 628 929 €	3 437 848 €	94,7%
SERVICES EXTERIEURS DONT :	61	10 120 335 €	5 501 210 €	5 288 407 €	96,1%
<i>Contrats prestations de services avec entreprises</i>	611	5 563 503 €	1 147 946 €	1 139 411 €	99,3%
<i>Locations</i>	613	936 870 €	686 393 €	672 144 €	97,9%
<i>Entretien et réparations</i>	615	2 626 295 €	2 557 898 €	2 435 936 €	95,2%
<i>Divers</i>	618	680 452 €	782 192 €	717 111 €	91,7%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS DONT :	62	2 569 790 €	2 442 661 €	2 300 994 €	94,2%
<i>Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires</i>	622	238 271 €	179 689 €	136 979 €	76,2%
<i>Publicité, publications, relations publiques</i>	623	519 280 €	424 848 €	389 730 €	91,7%
<i>Transports de biens et transports collectifs</i>	624	410 590 €	389 475 €	368 080 €	94,5%
<i>Déplacements missions réceptions</i>	625	49 213 €	51 043 €	37 681 €	73,8%
<i>Frais postaux et télécommunications</i>	626	273 340 €	271 266 €	254 746 €	93,9%
<i>Divers - autres services extérieurs</i>	628	1 068 913 €	1 107 913 €	1 095 557 €	98,9%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	63	1 366 503 €	893 834 €	793 739 €	88,8%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	739	8 071 533 €	7 653 888 €	7 603 888 €	99,3%
CHARGES DE PERSONNEL	62/63/64	29 419 466 €	29 582 000 €	29 004 955 €	98,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	65	4 138 621 €	3 739 766 €	3 695 836 €	98,8%
CHARGES FINANCIERES	66	613 669 €	558 483 €	506 464 €	90,7%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67	184 115 €	283 200 €	207 600 €	73,3%
DEPENSES IMPREVUES	22	0 €	0 €	0 €	0,0%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		63 531 602 €	57 930 487 €	56 413 155 €	97,4%

2016 n'intègre pas les charges de gestion des déchets ménagers et assimilés, de l'aire d'accueil des gens du voyage
→ compétences transférées à la CASGBS

La subvention de l'Office de Tourisme (150 k€) est incluse en dépenses mais a été remboursée
par la CASGB (constatée en recettes)

Soit un taux d'exécution de 97,4 % en dépenses réelles (56,4 M€ en 2016 contre 63,5 M€ en 2015).

Représentation graphique de l'exécution des dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2016.



Malgré ce contexte très tendu et contraint pour les collectivités, la Ville accentue encore la maîtrise de ses dépenses avec la rigueur habituelle qu'elle s'impose depuis de nombreuses années.

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL \Rightarrow **-27,1 %** en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	19 996 404	20 473 663	21 104 199	15 394 411
Evolution / n-1	+1,8 %	+2,4 %	+3,1%	-27,1 %
Réalisations	Neutralisation effets des transferts \rightarrow		15 438 142	15 394 411
Evolution / n-1				-0,2% 

Pour mémoire : il convient de noter qu'en 2015 l'ex part CFE des syndicats, pour lesquels la Ville est membre, est budgétisée dans ce chapitre. A compter de 2016, les charges concernant les syndicats pour lesquels la CASGBS devient membre du fait du transfert de compétences (SIDRU et Aire d'accueil des gens du voyage) sont soustraites de l'attribution de compensation.

Pour mémoire, l'ensemble de ces coûts est compensé en recettes dans l'attribution de compensation pour le même montant.

Comptes 60 : Achats et variation des stocks \Rightarrow **-0,5 %** en 2016 par rapport au CA 2015

L'ensemble des fournitures stockées (carburants, autres fournitures), diverses prestations de services (repas dans les écoles et centres de loisirs, dépenses concernant les classes d'environnement), les consommations de fluides et autres fournitures diverses (alimentation, voirie, fournitures scolaires...) étaient prévues au Budget 2016 à hauteur de 7,28 M€. Le niveau de réalisation 2016 est de 7,01 M€ soit -3,8 % par rapport à la prévision.

Compte 604 : Achats d'études et prestations de services

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	3 452 468	3 471 982	3 487 445	3 568 702
Evolution / n-1	-3,6%	+0,6%	+0,4%	+2,3% 

Il s'agit principalement des achats de repas pour les cantines scolaires, des achats de spectacles pour le théâtre et également du paiement du régisseur pour la régie du journal municipal.

En 2016, le coût des achats de repas pour les écoles, crèches et clubs séniors passe de 2 664 k€ à 2 696 k€ en 2016 (+1,2 %).

Par ailleurs, du fait du changement du mode de comptabilisation de la régie du journal ce poste laisse apparaître une évolution de 50 k€. Cette dépense est compensée entièrement en recettes.

Les autres postes restent stables.

Comptes 60611-60612-60613 : Fluides

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	2 018 071	2 063 280	1 948 154	2 075 745
Evolution / n-1	+12%	+2,2%	- 5,6%	+ 6,5% 

En 2016 on constate une hausse de ce poste (+128 k€) notamment pour :

- +30 k€ pour la facture d'eau,
- -75 k€ pour le coût de fourniture de l'électricité malgré l'ouverture de nouvelles structures,
- +173 k€ pour le coût de chauffage du fait d'une régularisation de l'ancien délégataire pour la période de chauffe de 2012 à 2015.

Compte 6063 : Les fournitures d'entretien et de petit équipement

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	479 599	421 563	414 418	320 082
Evolution / n-1	+23,1%	-12,1%	-1,7%	- 22,8% 

Il s'agit principalement des dépenses consacrées à l'acquisition de fournitures pour la voirie, de vêtements de travail, de produits pour l'entretien et de divers petits équipements (panneaux de signalisation, pièces détachées, boîtes de connexion pour feux tricolores,...). La baisse significative enregistrée en 2016 s'explique comme suit :

- - 3,0 k€ en fournitures de voirie,
- - 1,4 k€ en produits d'entretien,
- - 1 k€ en vêtements de travail,
- - 89 k€ en petits équipements et particulièrement pour l'environnement (10 k€ lié aux OM, -21 k€ sur l'achat de petits outils) et la voirie (-28 k€ pour l'acquisition de panneaux).

Compte 6064 : Fournitures administratives

Les crédits consommés en 2016 s'élèvent à 71 k€ contre 81 k€ en 2015, 93 k€ en 2014 et 111 k€ en 2013, soit une économie de 36 % depuis 4 ans. Une optimisation des marchés lors de leur renégociation et la mise en œuvre de la dématérialisation qui se poursuit ont permis de réduire de façon significative ce poste.

En 2017, la Ville poursuivra sa démarche de dématérialisation notamment avec la mise en service du portail Chorus Pro, la plateforme nationale de dépôt des factures fournisseurs destinées au secteur public.

Compte 6065 : Livres, disques, cassettes...

Les dépenses d'acquisition d'ouvrages de la bibliothèque municipale et des bibliothèques d'écoles s'élèvent en 2016 à 145 k€ contre 151 k€ en 2015.

Compte 6067 : Fournitures scolaires

Les dépenses de fournitures scolaires s'élèvent à 184 k€ contre 176 k€ en 2015 du fait de l'ouverture de 2 classes en élémentaires.

Compte 61 : Services extérieurs  **-47,7 % en 2016 par rapport au CA 2015**
-3,2% en 2016 hors gestion des déchets ménagers et assimilés par rapport au CA 2015

Ce compte comprend principalement les dépenses liées aux contrats et à l'entretien du patrimoine de la Ville. La prévision 2016 était de 5,50 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 5,29 M€ soit -4 % par rapport à la prévision.

Compte 611 : Contrats de prestations de services avec des entreprises

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	5 243 630	5 563 991	5 563 503	1 139 411
Evolution / n-1	+2,8%	+6,1%	-0,01%	-79,5 % 
Réalisations	Hors gestion des	déchets ménagers	1 137 898	1 139 411
Evolution / n-1			-	+ 0,1% 

Jusqu'à 2015, ce poste intégrait les dépenses liées à la gestion des ordures ménagères pour 4,425 M€. En 2016, cette compétence a été transférée à la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS).

En 2016, les contrats de prestations de services avec les entreprises comprennent les prestations de nettoyage des espaces publics (0,916 M€ contre 0,939 M€ en 2015), la rémunération des exploitants pour la gestion du stationnement de surface et du parking 2 roues du RER (0,161 M€ contre 0,131 M€ en 2015).

Compte 6117 : Prestations de services entretien voirie

Sur ce compte sont imputées les dépenses liées au nettoyage des espaces publics. Les crédits consommés en 2016 s'élevaient à 917 k€ contre 940 k€ en 2015 et 957 k€ en 2014 soit une baisse sur 3 ans de -4,3%.

En 2016, l'hiver plus clément a permis de minimiser les réparations de voirie en enrobé. Par ailleurs, l'optimisation de l'éclairage du stade a permis de diminuer les coûts d'entretien.

Compte 613 : Locations

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	903 710	1 057 603	936 870	672 144 
Evolution / n-1	+15,2%	+17,0%	-11,4%	-28,3%
Réalisations	Hors gestion des	déchets ménagers	690 929	672 144
Evolution / n-1			-	-2,7% 

La baisse significative constatée sur ce compte correspond essentiellement à :

- -246 k€ correspondant au coût de location des bacs et des bennes pour la déchetterie → compétence « gestion des déchets ménagers » transférée à la CASGBS,
- -72,5 k€ découlant notamment de la fermeture du foyer club Louis XIV au 1^{er} juillet,
- -25 k€ correspondant à la location du parking Monoprix. Pour mémoire 2015 intégrait 2 années de location,
- +82 k€ correspondant au loyer du P2 du parking du Château. Pour mémoire la dépense 2015 était diminuée d'un solde d'amortissement de la subvention versée par la Ville.

Compte 615 : Entretien et réparations

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	2 707 127	2 794 517	2 626 295	2 435 936 
Evolution / n-1	+3,9%	+3,2%	-6,0%	-7,2 %

Sur ce compte sont inscrites les dépenses d'entretien du patrimoine de la Ville et des « voies et réseaux » par des entreprises extérieures.

Compte 615221 : Bâtiments

Les dépenses concernant les bâtiments communaux se sont élevées en 2016 à 469 k€ contre 405 k€ en 2015. Cet écart s'explique principalement par de l'entretien réparation supplémentaire sur les écoles (+15,3 k€) les crèches (+11 k€) le théâtre (+13 k€) et à la CLEF (+10 k€).

Compte 615x : Voies, réseaux et espaces verts

Il s'agit ici des dépenses concernant la rénovation de la voirie communale, la réparation de l'éclairage public et la signalisation lumineuse. Elles sont de 595 k€ contre 608 k€ en 2015 et 799 k€ en 2014 soit moins 26 % en 3 ans. Cet écart s'explique principalement par la baisse du coût de l'entretien des espaces verts (élagage, taille, traitement, désherbage...) et de réparation des trottoirs et enrobés et du marquage.

Ce compte inclut par ailleurs les dépenses liées à la rénovation du marquage au sol, des passages piétons, des lignes axiales et des pistes cyclables de l'ONF.

Compte 6156 : Maintenance

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	737 104	732 078	734 657	591 833 
Evolution / n-1	+4,3%	-0,7%	+0,4%	- 19,4 %

Les dépenses de maintenance correspondent aux contrats d'assistance mis en place pour les logiciels informatiques, le chauffage, la télésurveillance des bâtiments communaux, les copieurs, les couvertures et

terrasses des bâtiments communaux. Ce poste est en baisse significative en 2016 (-142,8 k€) qui provient essentiellement de la maintenance chauffage qui intégrait en 2015 une régularisation de 107 k€ pour la période de chauffe de la période 2012 à 2015 et d'économies réalisées à l'occasion du renouvellement de plusieurs contrats de maintenance (-36 k€)

Compte 616 : Primes d'assurance

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	137 615	177 045	180 626	192 131 
Evolution / n-1	+8,1%	+28,7%	+2%	+ 6,4%

Les primes d'assurance concernant la flotte automobile, le patrimoine et les biens communaux, sont en hausse de 11,5 k€. Elles se décomposent comme suit :

- +2,7 k€ pour l'assurance dommage aux biens pour 96,2 k€,
- +3,3 k€ pour l'assurance de la flotte automobile pour 58,1 k€,
- +4,6 k€ pour l'assurance pour les expositions pour 8,1 k€,
- +0,9 k€ pour la responsabilité civile pour 28,5 k€.

Compte 61884 : Diverses prestations

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	509 415	497 172	487 241	547 729 
Evolution / n-1	+0,3%	-2,4%	-2,0%	+ 12,4%

Sont enregistrés dans ce poste essentiellement les coûts engendrés par des missions d'assistance :

- prestations d'animations des centres de loisirs, de la bibliothèque, des musées, des clubs séniors, des manifestations sportives et des missions d'assistance aux festivités (14 juillet, marché européen, salons, expositions, journée sans voiture, fête des loges...),
- reliure des ouvrages de la bibliothèque,
- frais d'abonnement du site Mobile en Ville,
- distribution d'informations voirie, collecte des déchets, commerçants,
- réfection des registres de l'état civil,
- retranscription de PV des séances du conseil municipal,
- réalisation de films institutionnels de la Ville.

La hausse de +61 k€ constatée en 2016 correspond principalement aux prestations supplémentaires suivantes :

- des dépenses concernant l'exposition « L'escamoteur » et le festival Street art (+22 k€). Une subvention correspondant à cet événement est comptabilisée en recettes (15 k€),
- une prestation d'accompagnement de diagnostic et de bilan en vue du renouvellement du marché de restauration scolaire (+ 12 k€),
- manifestations diverses (+12,5 k€),
- des prestations dans divers bâtiments (+ 10 k€),
- reliure des ouvrages de la bibliothèque (+5 k€).

Comptes 62 : Autres services extérieurs  -10,5 % en 2016 par rapport au CA 2015

Les « autres services extérieurs » correspondent aux indemnités du comptable et des régisseurs (compte 6225), aux honoraires, aux frais d'actes et de contentieux, aux frais postaux et de télécommunications, aux frais de transports scolaires et au nettoyage des locaux.

La prévision 2016 était de 2,443 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 2,301 M€ soit -5,8 % par rapport à la prévision.

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	2 577 836	2 454 660	2 569 790	2 300 994 
Evolution / n-1	+ 0,6%	- 4,8%	+ 4,7%	-10,5 %

Comptes 622 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires

Les dépenses 2016 s'élèvent à 137 k€ contre 238 k€ en 2015 soit -42,5 %. Elles se décomposent comme suit :

- Secteur Juridique 67 k€ contre 131 k€ en 2015. Pour mémoire 2015 intégrait notamment les honoraires d'avocats dus aux contentieux avec la Ville de Chambourcy. Pour mémoire, les dépenses (8 k€ en 2016) concernant les recours sur la Lisière Pereire sont supportées financièrement sur le budget annexe d'aménagement.
- Secteur Informatique 32 k€ contre 27,5 k€ en 2015 : aides en ligne, assistance dématérialisation, mise en place de formations collectives, scripts,
- Secteur de l'Urbanisme 5 k€ contre 24 k€ en 2015 : frais de notaires, relevés topographiques, évaluations,
- Indemnités de régisseurs pour 5,5 k€ contre 12 k€. Il n'a pas été versé d'indemnité de conseil au Comptable Public en 2016.

Compte 623 : Publicités, publications et relations publiques

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	507 227	468 398	519 280	389 730 
Evolution / n-1	+3,1%	-7,7%	+10,9%	-24,9 %

Ce compte regroupe l'ensemble des dépenses de relations publiques, d'annonces pour les marchés publics ou les recrutements, d'expositions et de publications. La baisse significative constatée en 2016 s'explique comme suit :

- -21 k€ pour les annonces de recrutement,
- -20,5 k€ pour les avis d'appel à la concurrence,
- -36,2 k€ pour l'impression des catalogues et imprimés,
- -19 k€ pour les fêtes et cérémonies,
- -15 K€ pour l'impression du journal municipal

Comptes 624 : Transports

Le coût des transports scolaires (ramassage et déplacement), mais aussi des déménagements et des transports en fourrière est en baisse (-10,4 %). Il s'établit à 368 k€ contre 411 k€ en 2015 soit - 43 k€.

Pour mémoire, depuis 2016 on retrouve le coût de remplacement du chauffeur, agent municipal, en chapitre 012.

Comptes 625 : Déplacements, missions et réceptions

Les dépenses de déplacements, missions et réceptions passent de 49,2 k€ en 2015 à 37,7 k€ en 2016. On retrouve dans ce poste les congés bonifiés, les déplacements formation, les frais de mission et les frais de réception.

Comptes 626 : Frais postaux et de télécommunications

Les frais d'affranchissement sont en baisse depuis plusieurs années. En 2016 ils se situent à 138 k€ contre 156 k€ en 2015. Depuis 2008 ces dépenses ont régressé de -28,5 % (-55 k€) grâce à l'optimisation des envois et les tarifs préférentiels négociés ont permis de réduire de façon significative ces coûts.

Les frais de télécommunication s'élèvent à 116,8 k€. Depuis 2008 ces dépenses ont diminué de -50 % (-115,6 k€) grâce à la rationalisation des abonnements avec les opérateurs de téléphonie et à l'adhésion au SIPPPEC depuis 2012.

Compte 627 : Services bancaires et assimilés

Sur ce compte sont prévus les frais concernant les terminaux de cartes bleues des régisseurs de recettes ainsi que les frais de fonctionnement du programme Cartes Achats pour lequel la Ville dispose de 41 cartes achats (18,2 k€ en 2016 contre 10,1 k€ en 2015).

Compte 628 : Divers

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	1 083 598	1 108 832	1 068 913	1 095 557 
Evolution / n-1	+2,2%	+2,3%	-3,6%	+2,5%

Les frais de nettoyage des locaux municipaux et les prestations de surveillance se sont élevés à 1 096 k€ en 2016. Ce poste enregistre une hausse de 2,5 % (+27 k€) par rapport à 2015 qui découle essentiellement des frais supplémentaires de sécurisation de la Fête des Loges dans le cadre du plan Vigipirate.

Comptes 63 : Impôts taxes et versements assimilés (chap 011) - 0,57M€ en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	409 353	417 821	1 366 503	793 739 
Evolution / n-1				-41,9%
Réalisations	Neutralisation effets intercommunaux 		407 650	479 381 
Evolution / n-1				+17,6%

Après neutralisation des effets dus à l'intercommunalité, en 2016 l'exécution des impôts, taxes et versements assimilés versés par la Ville se situe à 479 k€ soit + 72 k€. Les variations de ce poste se répartissent comme suit :

- +46 k€ pour les taxes foncières payées par la Ville suite à la hausse de 66 % du taux départemental,
- +25 k€ sur les autres taxes : les taxes sur les bureaux et les aires de stationnement, les passages aux mines ainsi que les droits d'auteurs.

Pour mémoire, 2015 intégrait la budgétisation de l'ex part de Cotisation Foncière des Entreprises des 5 syndicats auxquels la Ville était adhérente (958 k€). Depuis 2016, deux syndicats sont devenus de compétence intercommunale (SIDRU et SIVOM pour l'aire des gens du voyage), les participations correspondantes sont inscrites au budget de la CASGBS. En 2016 ne reste à la charge de la Ville qu'un montant de participations budgétisées de 342 k€.

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES - 1,4 % en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	27 877 294	28 512 712	29 419 466	29 004 955 
Evolution / n-1	+0,9%	+2,3%	+3,2%	-1,4%
Hors personnel refacturé	26 915 263	27 641 935	28 603 279	27 899 633

C'est le premier poste de dépenses de la Ville. Il représente 51 % des dépenses réelles de fonctionnement. En 2016, les charges de personnel s'élèvent à 29 004 955 € contre 29 419 433 € en 2015 soit une baisse de -415 k€.

Il convient de noter que cette réalisation intègre les dépenses refacturées, ci-dessous, que l'on retrouve en recettes pour les mêmes montants :

- CCAS : 712,8 k€ contre 707 k€ en 2015,
- Syndicats intercommunaux : 100,4 k€ contre 109,6 en 2015,
- CASGBS depuis 2016 pour le personnel mis à disposition pour la gestion des OM : 263,7 k€,
- SEMAGER : 28 k€ pour les années 2015 et 2016.

Les principales évolutions au sein du chapitre 012 sont les suivantes :

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	2016/2015
6218 Autre personnel extérieur	183 274 €	183 254 €	116 411 €	-36,5 %
631 et 633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	520 003 €	594 568 €	624 890 €	5,1%
64111 Rémunérations des titulaires	11 094 270 €	11 337 178 €	10 440 361 €	-7,9%
64118 Autres indemnités titulaires	2 403 889 €	2 525 853 €	3 035 249 €	20,2%
64131 Rémunérations non titulaires	5 692 188 €	5 843 093 €	6 017 240 €	3,0%
64881 Prise en charge des titres de transport	60 044 €	57 162 €	0 €	-100 %
645 Charges de S.S. et de prévoyance	7 690 825 €	8 043 584 €	7 987 118 €	-0,7%

Parmi les facteurs d'évolution des coûts de personnel, les plus importants sont :

- Les mesures d'avancement du personnel (+62,2 k€) :
 - arbitrages des CAP (+62,2 k€)
- L'application des dispositions légales imposées par l'Etat (+157,3 k€) :
 - la réforme « PPCR » : transfert prime/point des catégories B et d'une filière de la catégorie A à compter du 1er janvier 2016 et l'évolution du point d'indice (+0.6 %) au 1er juillet pour +75,3 k€,
 - les revalorisations au 1er janvier 2016 du SMIC (+0,6 %) et les augmentations des taux de cotisations patronales (CNRACL +0,33%, IRCANTEC A +3,03 % IRCANTEC B +1,4%) pour +29 k€,
 - la légère baisse du coût de l'assurance du personnel (- 3 k€),
 - validations de services (+53 k€).
- Une baisse des heures supplémentaires (-28 k€),
- Un GVT négatif de -610,8 k€ correspondant aux transformations de poste ou remplacements d'agents sur des grades moins importants, à la suppression et vacances de postes.

En 2016, plusieurs modifications de comptabilisation font apparaître des écarts non significatifs par compte du fait des mouvements suivants :

- les heures supplémentaires des titulaires (enregistrées en 64111 jusqu'à 2015 et en 64118 depuis 2016),
- la prise en charge des titres de transports (enregistrée en 64881 jusqu'à 2015 et en 64111 et 64131 depuis 2016),
- les vacances des instituteurs (enregistrées en 6218 jusqu'à 2015 et en 64131 depuis 2016).

Afin d'effectuer une comparaison pertinente, il convient d'étudier ces différents comptes de façon groupée comme suit :

Comptes concernés par les modifications de comptabilisation	CA 2015	CA 2016	2016/2015
6218 - 64111 - 64131 - 64881 - 64118	20 333 041 €	20 060 004 €	-1,3 %

A noter que cette année, il y a eu 5 recrutements directs, 9 réussites à concours, 7 réussites à examen professionnel et 3 agents titulaires ont bénéficié d'une promotion interne.

Pour mémoire, les dépenses des personnels affectés, tout ou partie, aux budgets annexes d'aménagement, d'assainissement, de service de soins infirmiers à domicile et d'eau potable sont comptabilisées directement sur les dits budgets.

CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS

⇒ -5,8 % en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	7 558 978	7 940 676	8 071 533	7 603 888 
Evolution / n-1	+9,6%	+5%	+1,6 %	-5,8 %

On retrouve dans ce chapitre les prélèvements fiscaux servant à alimenter les fonds nationaux de péréquation et compensation liés au :

- FNGIR à hauteur de 6,637 M€, valeur figée depuis 2013,
- FPIC qui passe de 1,194 M€ en 2015 à 960 k€ en 2016. La fusion intercommunale intervenue en 2016 et la répartition en règle de droit commun ont eu un effet positif sur ce poste,
- Dégrèvements mis à la charge de la Ville qui passent de 92 k€ à 10 k€ en 2016. Pour mémoire l'année 2015 intégrait une charge exceptionnelle de dégrèvement de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) concernant les impositions 2011 et 2012.

Ces prélèvements représentent 13,5 % en 2016 (12,7 % en 2015) des dépenses de fonctionnement réelles totales. C'est ce que la Ville se voit prélever au titre des péréquations et compensations qui lui sont imposées. (Voir Mission 2 pages 53 et 54).

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE \Rightarrow - 10,7 % en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	4 948 965	3 968 942	4 138 621	3 695 836 
Evolution / n-1	 +23,3%	-19,8%	+4,3%	-10,7%

Le compte globalise les indemnités et frais de mission versés aux élus, les pertes sur créances irrécouvrables, les contributions aux écoles privées et les subventions. Le montant total dépensé en 2016 est de 3,69 M€ pour une prévision de 3,74 M€, soit un taux de réalisation de 98,8 %.

 Pour mémoire : 2013 enregistrait une dépense exceptionnelle d'un montant de 1,047 M€. Il s'agissait du solde de gestion de la DSP chauffage urbain reçu de l'ancien délégataire et reversé au nouveau suite au changement de contrat. Cette opération gonfle artificiellement les masses budgétaires en dépenses et en recettes pour le même montant au compte 758 de cette année là.

Comptes 653 : Indemnités, frais de mission, formation des maires, adjoints et conseillers

Les indemnités, frais de mission et de formation des élus ont diminué de -11 %. Elles s'élèvent à 279,0 k€ contre 313,5 k€ en 2015. Ceci s'explique par la diminution du nombre d'Adjoints (12 en 2015 et 10 fin 2016) et une légère baisse des dépenses de formation.

Comptes 654 : Non valeur et créances éteintes

Sont comptabilisées dans ce compte les créances admises en non valeur (5,6 k€) du fait de non recouvrement par le trésorier (carence, identité, absence de compte bancaire ...) et les créances éteintes (43,2 k€) qui font suite à une décision de justice (liquidation, effacement de dettes...).

Comptes 655 : Contingents et participations obligatoires

Les participations obligatoires correspondent pour l'essentiel au versement de la contribution de la Ville pour le traitement des eaux pluviales (129 k€ en 2016), reversé au budget annexe de l'assainissement et à la participation aux écoles publiques (57 k€ en 2016) pour les élèves saint-germanois scolarisés dans d'autres villes.

Comptes 657 : Subventions

Le réalisé 2016 s'établit à 3 182 k€ contre 3 475 k€ en 2015. L'écart (-293 k€) provient essentiellement :

- -132 k€ dus au nouveau contrat de délégation de services publics (DSP) pour les crèches Gramont et Comtes d'Auvergne (sur 4 mois),
- -74 k€ à l'association les Vernes du fait de l'arrêt de cofinancement avec le Département,
- -30 k€, 2015 intégrait une subvention exceptionnelle de 30 k€ pour les 30 ans de la CLEF,
- -25 k€ suite au réajustement de la subvention du CCAS.

Le détail de la répartition des crédits se trouve dans l'annexe du Budget Primitif 2016. Les principaux bénéficiaires de ces subventions sont :

- le CCAS (475 k€),
- la CLEF (500 k€),
- la Soucoupe (385 k€),
- Babilou pour la crèche Gramont (416 k€ contre 388 k€ en 2015),
- People and Baby pour la crèche des Comtes d'Auvergne (271 k€ contre 399 k€ en 2015),
- l'AGASEC (290 k€),
- l'Office du tourisme (150 k€),
- Frais de scolarité des élèves saint-germanoïscs scolarisés dans le secteur privé (224 k€).

Par ailleurs figurent dans ce compte des subventions versées pour les classes découvertes et les classes transplantées. En 2016 la Ville a participé aux financements de ces séjours pour un montant total de 36,3 k€ contre 40,7 k€ en 2015.

Comptes 658 : Charges diverses de gestion courante

Ce compte n'a pas été mouvementé en 2016. Pour mémoire il intégrait en 2015 une régularisation correspondant à la redevance de chauffage urbain des périodes hivernales 2011 à 2015 (118 k€).

CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES \Rightarrow -17,5 % en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	865 846	733 141	613 689	506 464 
Evolution / n-1	+36,4%	-15,3%	-16,3%	-17,5%

Les charges financières sont essentiellement les intérêts de la dette enregistrés au compte 661. En 2016, ils représentent 506 k€ contre 614 k€ en 2015.

Le profil d'extinction de la dette mais surtout la renégociation de l'ensemble de la dette a permis de diminuer les charges d'intérêts d'emprunt de façon conséquente soit -800 k€ sur la durée résiduelle.

La gestion de la trésorerie a permis de ne pas avoir recours à l'utilisation des lignes de trésorerie depuis 2013. Enfin, des recettes dynamiques telles que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) et les avances et soldes sur opérations et le boni de liquidation final de la SEMAGER ont permis de ne pas recourir à de nouveaux emprunts depuis 2013.

CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES \Rightarrow +12,8 % en 2016 par rapport au CA 2015

En 2016, les charges exceptionnelles s'élèvent à 208 k€ contre 184 k€ en 2015.

Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent :

- 83,5 k€, à des dépenses récurrentes de subventions concernant la participation de la Ville pour le parking souterrain Place du marché. Elles sont comptabilisées dans ce chapitre car elles n'ont pas le caractère de charges courantes,
- 59,6 k€ à l'annulation de titres de droits de voirie portant sur l'exercice antérieur,
- 41 k€ au frais du Pass local mis à disposition des séniors.

Pour le reste il s'agit des annulations de facturations et de titres des années antérieures, des intérêts moratoires et des contraventions (refacturées aux contrevenants).

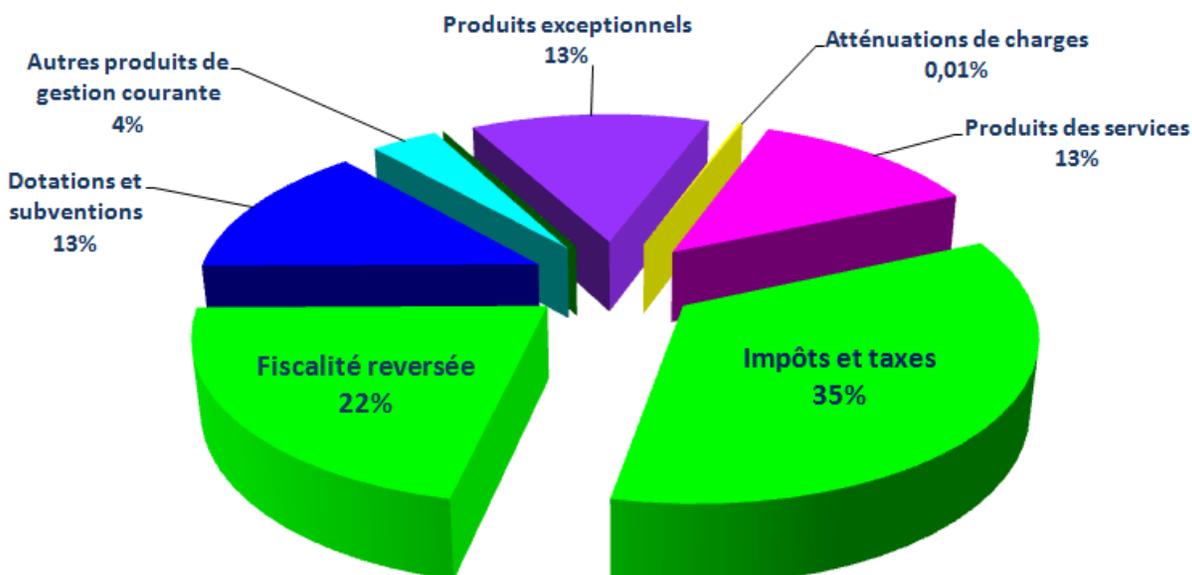
2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2016	68 108 558 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2016	68 712 717 €
Réalisé 2016	71 903 686 €

En 2016, le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 105,6 % (71,9 M€ pour 68,7 M€ de crédits ouverts). Les principaux résultats concernant les recettes réelles de fonctionnement sont détaillés dans les pages suivantes.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2015	BUDGET TOTAL 2016 (BP + DM virements)	REALISE 2016	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
<i>Redevances et recettes d'utilisation du domaine</i>	703	1 961 537 €	1 902 700 €	1 973 584 €	103,7%
<i>Redevances DBIC</i>	70613	1 214 137 €	0 €	9 776 €	-
<i>Contributions directes</i>	7311 et 7318	25 001 772 €	19 880 000 €	19 863 970 €	99,9%
<i>Fiscalité reversée AC</i>	732	10 724 193 €	15 501 000 €	15 501 000 €	100,0%
<i>Droits de stationnement</i>	7337	932 793 €	1 140 000 €	1 073 327 €	94,2%
<i>Taxe sur l'électricité</i>	7351	761 265 €	890 000 €	794 650 €	89,3%
<i>Taxe additionnelle droits de mutation</i>	7381	3 016 725 €	2 400 000 €	3 282 161 €	136,8%
<i>Dotations Globale de Fonctionnement</i>	7411	7 114 486 €	5 795 249 €	5 795 249 €	100,0%
<i>Participations CAF</i>	74784	2 444 713 €	2 333 496 €	1 599 441 €	68,5%
<i>Autres attributions et compensations</i>	748	1 921 119 €	465 657 €	1 265 697 €	271,8%
<i>Revenus des immeubles</i>	752	975 812 €	1 070 392 €	996 033 €	93,1%
<i>Redevances</i>	757	1 608 786 €	1 617 500 €	1 720 554 €	106,4%
<i>Produits exceptionnels</i>	77	9 359 172 €	6 340 388 €	9 625 086 €	151,8%

Pour mémoire : Les cessions budgétées en investissement (compte 024) sont réalisées en recettes de fonctionnement (623 k€)



CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES ➡ -7,6 % en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	9 529 453	9 832 082	9 887 952	9 132 934 
Evolution / n-1	+0,7%	+3,2%	+0,6%	-7,6%
Réalisations	Hors gestion des déchets ménagers		8 672 721	9 132 934 
Evolution / n-1				+5,3%

En 2016, les produits des services sont en baisse, ils s'élevaient à 9,13 M€ contre 9,89 M€ en 2015.

 Cette baisse artificielle s'explique par le transfert du produit de la redevance spéciale des déchets banals industriels et commerciaux (DBIC) à la CASGBS, la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » étant intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2016.

Comptes 703 : Redevances et recettes d'utilisation du domaine

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	1 518 726	1 570 480	1 961 537	1 973 584 
Evolution / n-1	+11,2%	+3,4%	+ 24,9%	+ 0,6%

Les redevances et recettes d'utilisation du domaine d'un total de 1,974 M€ contre 1,962 M€ en 2015 (+12 k€) comprennent les droits de stationnement de voirie, de places à la Fête des Loges, d'occupation du domaine public, les concessions et les redevances et taxes funéraires. Les principales variations proviennent de :

- Redevances d'occupation (+230k€) qui s'explique principalement par des chantiers importants de ravalements et de réhabilitations (Lycée Poquelin, Ecole St Thomas, immeubles rue St Pierre et rue de l'Aigle d'or....) et par ailleurs une hausse de +32 k€ sur les redevances des 3 marchés forains.
- Droit de stationnement des taxis, des véhicules pour les déménagements/emménagements... (+31 k€),
- Recettes terrasses (+28 k€),
- Droits de places de la fête des loges (+56 k€),
- Concessions cimetières (+5 k€),
- Autres droits (-278 k€). En 2015 ce compte intégrait des redevances exceptionnelles d'un montant total de 244 k€ : un rappel antennes (94 k€) et le rappel du coût de structure des années 2013 à 2015 (150 k€) refacturé au budget annexe d'aménagement.

Comptes 706 : Prestations de services

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	6 691 902	6 994 702	6 776 375	5 644 936 
Evolution / n-1	-2,1%	+4,5%	-3,1%	-16,7%
Réalisations	Hors gestion des déchets ménagers		5 561 144	5 644 936
Evolution / n-1			-	-1,5%

Hormis la recette de DBIC correspondant à la redevance spéciale sur les ordures ménagères (compétence transférée à la CASGBS au 1^{er} janvier 2016), ce poste est en hausse (+83 k€). Les principales variations s'expliquent comme suit :

- +41 k€ de participation des familles pour la restauration dans les écoles et les activités périscolaires,
- -6 k€, quasi stabilité pour les participations des familles pour les crèches,
- +37 k€ de ventes de places, abonnements et recettes bar du théâtre,
- -5 k€ d'abonnement bibliothèques,
- +28 k€ pour le CRD,
- +11 k€ adhésions et repas foyers club,
- -28 k€ d'abonnements et d'insertions dans le journal de la Ville.

Comptes 708 : Autres produits

Les autres produits sont en hausse (1,514 M€ en 2016 contre 1,150 M€ en 2015). Ils correspondent aux différents remboursements (personnel, chauffage, fluides, ...) perçus par la Ville dont les principaux sont :

- Le CCAS (713 k€ contre 707 k€ en 2015),
- Les syndicats intercommunaux (100 k€ contre 109 k€ en 2015),
- La SEMAGER (28 k€) pour les années 2015 et 2016,
- Et depuis 2016, la CASGBS pour le personnel mis à disposition (264 k€) et de subvention de l'office de tourisme (150 k€).

CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES ET REVERSEMENT -7,8 % en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	40 410 637	39 382 583	43 978 083	40 558 383 
Evolution / n-1	+ 4,4%	-2,5%	+11,7%	-7,8%
Réalisations	Hors gestion des déchets ménagers		40 543 383	40 558 383
Evolution / n-1				-0,03% 

Les ressources fiscales sont le principal poste de recettes de fonctionnement.

Depuis son entrée en communauté d'agglomération en 2015, des modifications de périmètre sont venues et viendront encore impacter les écritures du budget de la Ville et particulièrement sur le chapitre 73.

Depuis 2016, la TEOM et l'ex part départementale de TH sont perçues par la CA Saint-Germain Boucles de Seine.

Désormais ce chapitre est présenté en deux parties :

- les impôts et taxes
- la fiscalité reversée (compte 7321)

731x	2013	2014	2015	2016
Réalisations	32 230 685	31 328 832	25 001 772	19 863 970
Evolution / n-1		 voir compte 732	-20,2 %	-20,5 %
Réalisations	Hors ex part départementale		19 564 168	19 863 970
Evolution / n-1				+1,5% 

Comptes 731 : Impôts locaux

Depuis 2011, la Ville maintient l'ensemble de ses taux de fiscalité locale et les maintiendra à nouveau en 2017.

La baisse constatée en 2016 s'explique par le transfert à la CASGBS de l'ex part départementale de la Taxe d'Habitation (TH) pour un montant de 5,4 M€. L'attribution de compensation de la Ville (compte 732) a été réajustée du même montant (voir page suivante).

Compte 7311 et 7318 : Contributions directes, rôles supplémentaires

Hors l'ex part départementale de TH, le montant des impôts locaux est en hausse de 1,9% (+215 k€). Cette hausse se répartit de la manière suivante :

- Revalorisation nationale des bases de 1 % soit 112 k€,
- Dynamique naturelle de l'immobilier saint-germanoïsois soit + 96 k€,
- Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires soit +125 k€.

- Nouveau dispositif d'exonération d'impôts locaux pour les ménages modestes, dispositif dit « demi-part des veuves » -73 k€. Les communes ont été contraintes à assumer le coût de cette mesure qu'elles n'ont ni décidée ni anticipée.
- Rôles complémentaires -33 k€,
- Rôles supplémentaires -12 k€.

Répartition des produits d'imposition directe

En €	CA 2014	CA 2015	CA 2015 hors part départementale	CA 2016
Taxe d'Habitation (73111)	16 991 705 €	16 707 129 €	11 269 525 €	11 484 489 €
Foncier Bâti (73111)	7 905 302 €	7 994 843 €	7 994 843 €	8 079 621 €
Foncier non Bâti (73111)	87 956 €	107 622 €	107 622 €	119 945 €
Rôles supplémentaires (7318)	92 329 €	192 178 €	192 178 €	179 915 €



Taxe	Taux Saint-Germain-en-Laye	Taux moyens de la strate (2015)	Taux moyens communaux National (2015)
Taxe d'habitation	12,48 %	18,41 %	24,19 %
Taxe foncière (bâti)	9,97 %	23,42 %	20,52 %
Taxe foncière (non bâti)	41,03 %	59,04 %	49,15 %

Stabilité totale des taux de fiscalité locale depuis 2011

Comptes 732 : Fiscalité reversée

732x	2013	2014	2015	2016
Réalisations			10 724 193	15 501 000
Evolution / n-1			-	+44,5 %
Réalisations	Avec l'ex part départementale		16 001 772	15 501 000
Evolution / n-1				-3,1% 

La Ville perçoit depuis 2015 une attribution de compensation (AC) correspondant à la fiscalité reversée diminuée des charges transférées (transports, développement économique, gestion des déchets ménagers et assimilés, aire

d'accueil des gens du voyage, office de tourisme) soit 15,501 M€ en 2016 contre 10,648 Me (hors part départementale)

⚠ Pour mémoire, la fiscalité locale désormais perçue par l'EPCI est la suivante : en 2015 → la fiscalité professionnelle (CFE Ville et Syndicats, CVAE, TASCUM, IFRER, les compensations de la Taxe Professionnelle (TP) et particulièrement la compensation de la part salaire de la TP antérieurement incluse dans la DGF.....) et depuis 2016, l'ex part départementale de Taxe d'Habitation.

Comptes 733 : Taxes pour utilisation des services publics et du domaine

733x	2013	2014	2015	2016
Réalisations	4 270 524	4 339 623	4 387 186	1 096 317
Evolution / n-1	+2,9%	+1,6%	+1,1%	-75%
Réalisations	Avec neutralisation compétence OM --->		952 485	1 096 317
Evolution / n-1			-	+15,1%

La compétence «gestion des déchets ménagers et assimilés» ayant été transférée à la CASGBS au 1^{er} janvier 2016, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est désormais perçue par l'intercommunalité. Hormis le produit correspondant à la TEOM (3,435 M€ en 2015) ce poste est en hausse de 15 % (+144 k€) :

- droits de stationnement de surface (+ 140,5 k€),
- taxes funéraires (+3 k€).

Comptes 7343 et 7351 : taxe sur les pylônes et taxe sur l'électricité

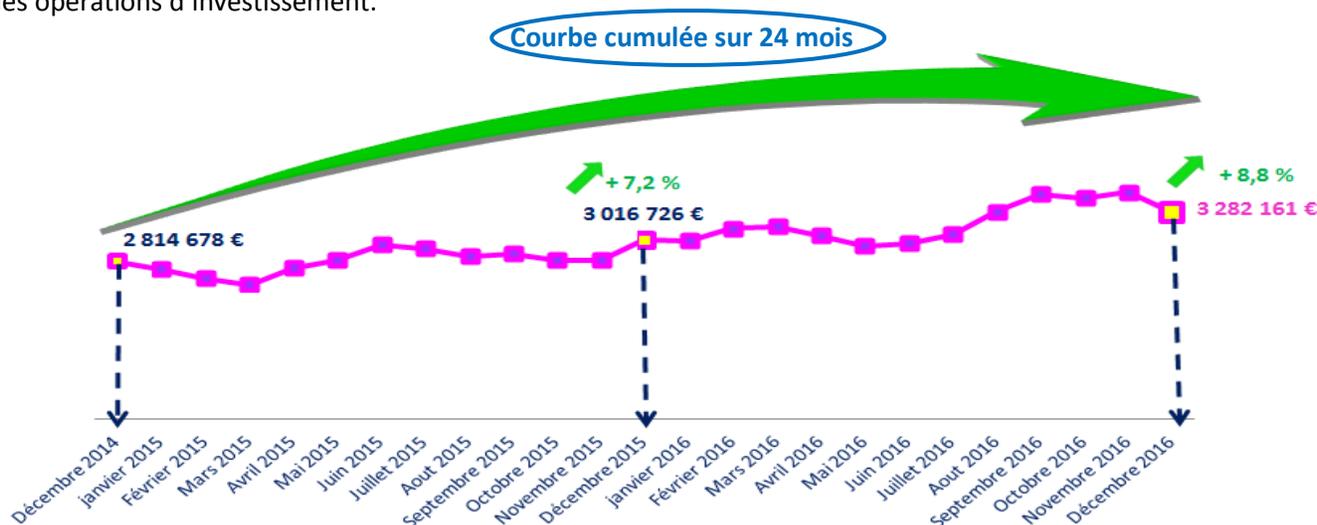
La taxe sur les pylônes est une imposition forfaitaire annuelle, dont le montant est fixé chaque année par arrêté pris par l'Etat. Le produit est relativement stable. Il est légèrement réajusté d'année en année (20 286 € en 2016 contre 19 782 € en 2015).

Le produit de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité 2016 est en hausse de 4,5 % (795 k€ contre 761 k€ en 2015).

Comptes 738 : Autres taxes dont les droits de mutation

Le niveau de réalisation des droits de mutation s'est encore maintenu à un très bon niveau en 2016 (3,28 M€) soit + 9 % par rapport à 2015.

Cette recette a permis d'accroître la capacité financière de la Ville et d'éviter le recours à l'emprunt pour financer les opérations d'investissement.

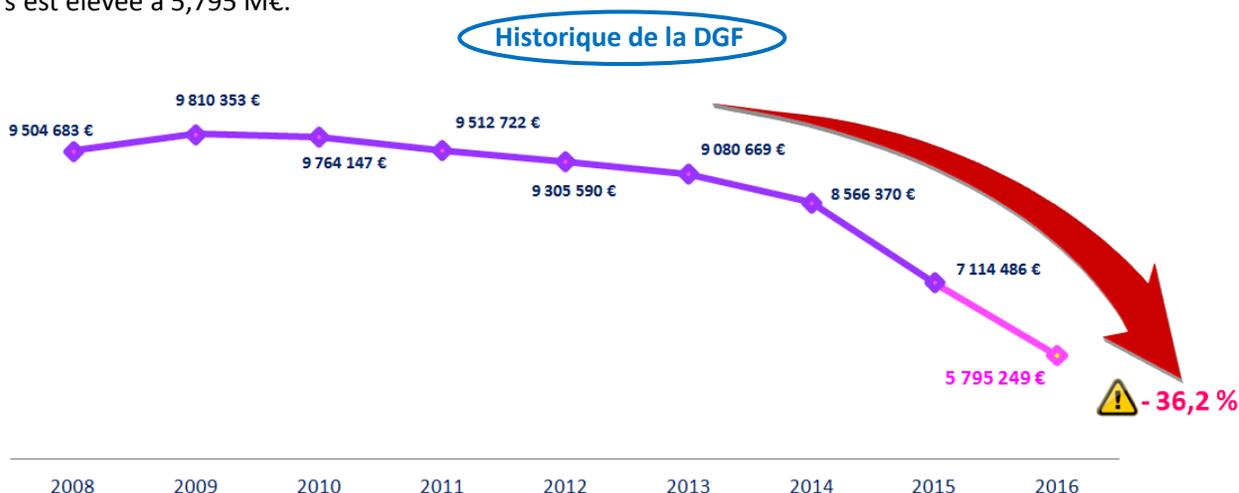


CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATION ➡ -24,4% en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	16 634 129	15 703 007	12 875 210	9 739 841 
Evolution / n-1	-0,7%	-5,6%	-18 %	-24,4 %

Comptes 741 : Dotation Globale de Fonctionnement

Entamée en 2014, la baisse des concours financiers de l'État aux collectivités locales s'est poursuivie en 2016. Ce désengagement sans précédent de l'Etat que subit la Ville s'amplifie chaque année et représente une perte de recettes de plus de 36 %. La dotation globale de fonctionnement (DGF) 2016, en recul de -19% par rapport au CA 2015, s'est élevée à 5,795 M€.



Comptes 745 et 746 : Dotations au titre des instituteurs de la dotation générale de décentralisation

La dotation spéciale instituteurs (DSI) au titre de 2016 est en régression de 5 %. Elle s'élève à 45,0 k€ contre 50,5 k€ en 2015. Cette dotation est corrélée au nombre d'instituteurs logés. Le montant unitaire national 2016, inchangé depuis 2010, s'élève à 2 808 €.

La dotation générale de décentralisation est en hausse. Elle passe de 184 k€ en 2015 à 276 k€ en 2016. Depuis la décentralisation de 1982, cette dotation compense pour partie les compétences transférées par l'Etat à la Ville en matière d'urbanisme et de missions d'hygiène.

Comptes 747 : Subventions et participations

Le montant des subventions et participations perçues par la Ville est en baisse : 2,36 M€ contre 3,60 M€ en 2015. Il correspond à :

- 1,6 M€ contre 2,4 M€ en 2015 de la Caisse d'Allocations Familiales pour le fonctionnement des crèches et des centres de loisirs. Cette baisse significative correspond à un rattachement récurrent depuis 2005 qu'il convient de régulariser (-723 k€). Aussi, cela équivaut à une comptabilisation en 2016 de 3 trimestres de recettes au lieu de 4 trimestres,
- 564 k€ contre 585 k€ en 2015 versés par l'Etat au titre des réservations de berceaux dans les crèches, de l'organisation des élections, des contributions pour les CAE (contrats aidés),
- 16 k€ contre 399 k€ en 2015 (- 96%) versés par le Département au titre :
 - +57 k€ pour le CRD (subvention 2015 perçue en 2016),

- +8 k€ pour le théâtre (solde de la subvention 2015),
- +14 k€ pour l'exposition KIJNO et divers,
- -63 k€ pour les crèches (soldes 2015 rattachés non reçus).

Il convient de préciser qu'à compter de 2016, le Département s'est désengagé envers la Ville à hauteur de -382 k€ :

- -239 k€ pour les crèches,
- -40 k€ pour le théâtre,
- -57 k€ pour le CRD,
- -46 k€ pour la bibliothèque.
- 169 k€ contre 166 k€ en 2015 (+1,8 %) qui se décompose comme suit :
 - 91 k€ pour la participation des autres communes au fonctionnement 2015 de la déchetterie,
 - 78 k€ pour la participation aux frais de fonctionnement des écoles pour les enfants d'autres communes scolarisés à Saint-Germain-en-Laye.

Comptes 748 : Autres attributions, subventions et participations

Il s'agit ici quasi exclusivement des allocations compensatrices versées par l'Etat pour :

- les exonérations de taxes foncières et de taxe d'habitation pour 309 k€ contre 578 k€ en 2015 soit - 46 %,

⚠ L'Etat peut décider d'exonérer certains contribuables (exemple : les personnes de conditions modestes sont exonérées de la **taxe d'habitation** si elles sont âgées de plus de 60 ans ou veufs ou infirmes ou invalides ou allocataires adultes handicapés et dont le revenu est inférieur à une certaine limite (CGI, art 1417). Ces exonérations sont pour la Ville une perte de recettes que l'Etat compense en versant ces allocations.

- la dotation unique de compensation de la Taxe Professionnelle pour 32 k€ contre 37 k€ en 2015,
- 2ème versement au titre de la compensation des pertes de bases de Cotisation Economique Territoriale entre 2013 et 2014 pour 646 k€ (1er versement de 861 k€ en 2015)

⚠ L'Etat verse cette compensation pour une baisse du produit de CET (CVAE + CFE) supérieure ou égale à 2 % par rapport à l'année précédente: la perte de base de cotisation foncière des entreprises(CFE) doit se traduire par une diminution du produit supérieure ou égale à 10 %, et la perte totale de produit de contribution économique territoriale (une perte de produit de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises(CVAE) + la perte de cotisation foncière des entreprises) est supérieure ou égale à 2 %.

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ➡ + 5,1 % en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	3 922 901	2 474 504	2 568 337	2 700 326 
Evolution / n-1	⚠ +49,1%	-36,9%	+3,8%	+5,1%

Comptes 752 : Les revenus des immeubles

Les revenus des immeubles correspondent au produit de la location de certains bâtiments de la Ville. Il s'agit notamment de la perception du loyer pour le bâtiment occupé par le PSG professionnel, pour les locations de salles, gymnases, théâtre, stades, résidence Louis XIV....

Le montant de la réalisation 2016 est de 996 k€ contre 975 k€ en 2015. Cette progression provient essentiellement :

- + 87 k€ pour les locations des commerces de la place des Rotondes (effet année pleine),
- + 53 k€ redevance crèche Gramont,
- + 36 k€ redevance parking Château,
- -74 k€ sur les logements du pavillon Louis XIV (fermeture),
- -80 k€, pour mémoire 2015 intégrait un rappel de loyer 2014 (+80 k€).

Comptes 757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

Le produit des redevances versées par les concessionnaires s'élève à 1,721 M€ contre 1,609 M€ en 2015 soit + 7%.

CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES ⇒ - 29,8 % en 2016 par rapport au CA 2015

Les atténuations de charges correspondent aux remboursements d'accidents du travail, de charges sociales, de trop perçus sur rémunération, pour un montant de 141 k€ contre 201 k€ en 2015. Ce montant fluctue en fonction d'événements dont le caractère est très aléatoire.

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS ⇒ +2,9 % en 2016 par rapport au CA 2015

Le montant total de 9,6 M€ de produits exceptionnels en 2016 contre 9,4 M€ en 2015 se décompose principalement comme suit :

- 0,17 M€ de complément de frais d'études réalisés sur le budget principal de la Ville en 2010 et 2012 refacturés au budget d'aménagement,
- 0,43 M€ pour la cession de la maison d'Aigremont,
- 6,46 M€ correspondant au solde de l'opération hors ZAC, au boni et au remboursement du capital social de la SEMAGER (société liquidée en décembre 2016),
- 1,89 M€ issus du jugement de la Ville contre l'Etat concernant les taxes foncières du SIAAP 2011 et 2012.

Les autres recettes concernent les ventes réalisées sur AGORASTORE, les remboursements d'assurance, les pénalités de retards etc.

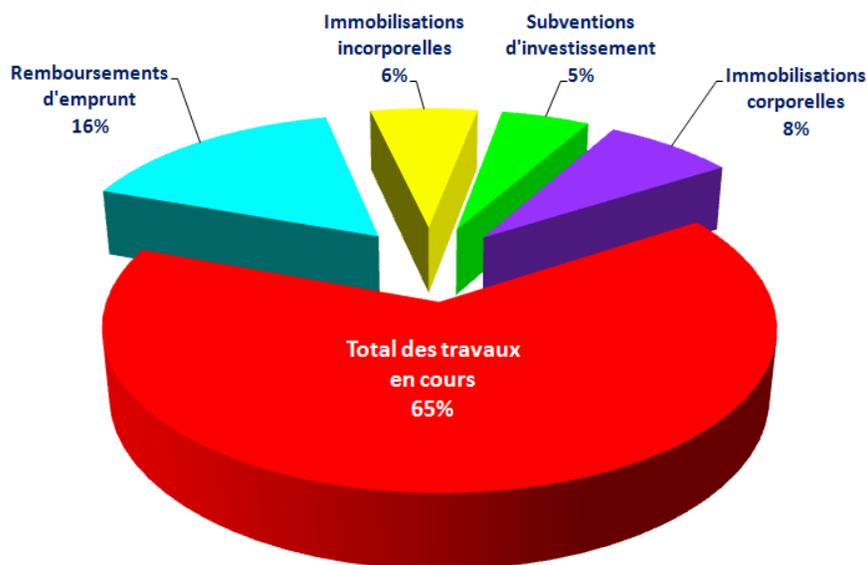
Pour mémoire, les cessions sont budgétées en section d'investissement (compte 024) et sont réalisées en recettes de fonctionnement. Il s'agit de sorties du patrimoine.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2016	18 383 000 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2016	31 052 815 €
Réalisé 2016	19 380 276 €

En 2016, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 76,6 % (19,4 M€ contre 31 M€ ouverts) contre 78,9 % (23,9 M€ pour 30,4 M€ ouverts) en 2015.



LES DEPENSES D'EQUIPEMENT → -21,7 % en 2016 par rapport au CA 2015

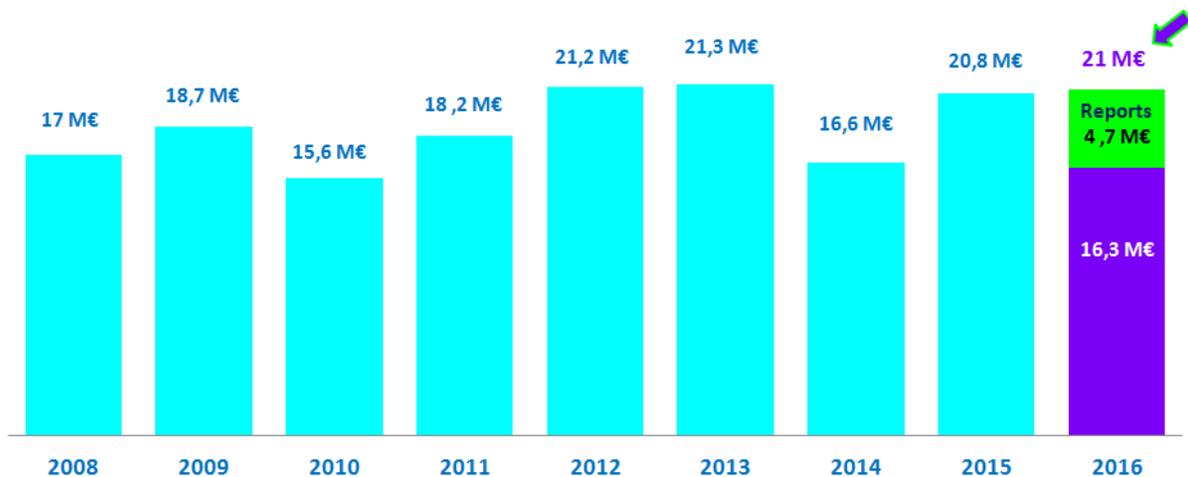
	2013	2014	2015	2016
Réalisations	21 310 525	16 590 586	20 794 139	16 290 353
Evolution / n-1	-22,4%	-22,1%	+25,3%	-21,7 %

Le périmètre des dépenses d'équipement comprend l'essentiel de l'effort de la Ville en matière d'investissement : études, travaux, achats de terrains et de matériels, versement d'une subvention d'investissement (chapitre 20, 21, 23 et 204).

Le niveau de réalisation 2016 s'élève à 16,3 M€ (20,8 M€ en 2015) et à 21 M€ reports inclus.

Encore un niveau élevé de dépenses d'équipement : une priorité clairement affichée

La Ville poursuit sa politique de développement urbain et d'entretien du patrimoine : la construction d'un éco-quartier « Lisière Pereire » traité dans le budget annexe d'aménagement a nécessité le déménagement et la reconstruction du centre technique municipal et l'extension de l'école élémentaire Marie Curie en un groupe scolaire (construction d'une maternelle, extension de l'élémentaire et construction d'un centre de loisirs), la restauration de la Rampe des Grottes, des fresques de l'église, la piétonisation du centre ville,...



⚠ Les opérations immobilières d'acquisition/vente sur le même exercice sont exclues dans ce graphique car ces transactions gonflent artificiellement les montants et ne permettent pas une comparaison neutre.

16,3 M€ de dépenses d'équipement soit 396 € par habitant et 511,3 € par habitant reports inclus

La répartition des réalisations entre les principaux chapitres et les opérations mouvementées est présentée ci-après :

Chapitre 20 : Les immobilisations incorporelles (études)

€	CA 2014	CA 2015	BT 2016	CA 2016	% de réalisation 2016
<i>Hors opération</i>	607 759 €	891 674 €	1 885 773 €	1 441 516 €	76%
<i>30-Informatisation des services</i>	125 249 €	124 663 €	- €	- €	
<i>36-Nouveau CTM</i>	276 815 €	97 358 €	314 000 €	295 604 €	94%
<i>37-Gymnase des Lavandières</i>	78 669 €	92 269 €	- €	- €	
<i>50-Rampe des Grottes</i>	8 644 €	3 410 €	5 998 €	5 998 €	100%
<i>51-Place des Rotondes</i>	347 839 €	441 146 €	183 198 €	31 685 €	17%
<i>52-Déchetterie</i>	2 820 €	108 020 €	9 343 €	2 452 €	26%
<i>54-Site de l'Hôpital</i>	- €	142 499 €	75 466 €	73 954 €	98%
<i>55-Groupe Scolaire Marie Curie</i>	- €	- €	499 446 €	417 193 €	84%
TOTAL CHAPITRES 20 et 204	1 452 445 €	1 901 039 €	4 229 223 €	2 268 402 €	54%

Les frais d'études et de subvention d'équipement versés en 2016 représentent un montant de 2,27 M€ contre 1,9 M€ en 2015. Hors opérations, les principaux postes sont :

- 734 k€ de remboursement de la subvention perçue pour la chaufferie biomasse et l'extension du réseau de chaleur (voir page 45),
- 290 k€ de surcharges foncières sur les opérations Bonnemain, Carnot et Bergette,
- 124 k€ d'honoraires de maîtrise d'œuvre pour les travaux du bâtiment Henri IV,
- 55 k€ en voirie pour la géo localisation des réseaux,
- 32 k€ d'honoraires de maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'église,
- 23 k€ d'honoraires divers pour la piétonisation du centre ville,
- 21 k€ mission d'assistance pour la révision du PLU.

Chapitre 21 : Les immobilisations corporelles (achat de terrains, de matériel...)

Il s'agit ici de toutes les acquisitions réalisées par la Ville. Cela concerne des acquisitions foncières, comme le mobilier urbain, des véhicules, du mobilier pour les écoles/crèches, du matériel informatique....

€	CA 2014	CA 2015	BT 2016	CA 2016	% de réalisation 2016
<i>Hors opération</i>	1 035 032 €	3 607 724 €	1 516 275 €	1 231 633 €	81%
<i>30-Informatisation des services</i>	200 694 €	504 796 €	- €	- €	0%
<i>36-Nouveau CTM</i>	- €	- €	1 015 414 €	171 594 €	17%
<i>37-Gymnase des Lavandières</i>	782 €	11 376 €	- €	- €	0%
<i>51-Place des Rotondes</i>	- €	5 150 €	24 441 €	19 670 €	80%
<i>53-Vidéoprotection</i>	91 757 €	89 464 €	32 218 €	34 383 €	0%
<i>55-Groupe Scolaire Marie Curie</i>	- €	- €	41 566 €	41 566 €	100%
TOTAL CHAPITRES 21	1 328 265 €	4 218 510 €	2 629 914 €	1 498 845 €	57%

Le montant réalisé en 2016 s'élève à 1,5 M€ contre 4,2 M€ en 2015. Pour mémoire, 2015 enregistrait notamment 2 acquisitions d'immeubles pour un montant de 2,39 M€ rue St Léger et rue Bonnemain.

Chapitre 23 : Les immobilisations corporelles en cours (travaux)

€	CA 2014	CA 2015	BT 2016	CA 2016	% de réalisation
<i>Hors opération</i>	8 130 310 €	6 756 006 €	5 713 298 €	4 156 588 €	73%
<i>23-Parc Maison Verte</i>	- €	- €	- €	- €	0%
<i>322-La Clef</i>	16 984 €	17 941 €	47 571 €	- €	0%
<i>36-Nouveau CTM</i>	- €	881 584 €	6 240 586 €	5 725 451 €	92%
<i>37-Gymnase des Lavandières</i>	398 216 €	114 626 €	65 000 €	22 235 €	34%
<i>50-Rampe des Grottes</i>	766 934 €	768 727 €	698 218 €	696 976 €	100%
<i>51-Place des Rotondes</i>	6 224 952 €	5 639 314 €	1 043 386 €	819 580 €	79%
<i>52-Déchetterie</i>	28 552 €	64 639 €	- €	- €	0%
<i>53-Vidéoprotection</i>	335 657 €	431 753 €	175 250 €	172 900 €	99%
<i>55-Groupe Scolaire Marie Curie</i>	- €	- €	1 348 989 €	929 376 €	69%
TOTAL CHAPITRES 23	15 901 607 €	14 674 590 €	15 332 297 €	12 523 106 €	82%

Ce compte comprend l'ensemble des travaux réalisés en 2016 pour un montant en baisse (- 15%) soit 12,5 M€ contre 14,7 M€ en 2015. Le taux d'exécution de ces crédits sur ce chapitre est de 81,7 % contre 77% en 2015.

Parmi les travaux réalisés hors opérations figurent notamment :

- Travaux de voirie 2,4 M€ (4,7 M€ en 2015)
 - Dont :
 - Diverses rues (Jean Jaures, Schnapper, Ursulines St Fiacre, Wauthier, Liberté, Volta, Pomone) 1 102 k€
 - Piétonisation 1 147 k€
 - Cimetière réfection des allées et de l'entrée 102 k€
 - Démolition et désamiantage rue St Léger 99 k€
 - Feux tricolores 89 k€
 - Structures sportives 81 k€
 - Eclairage public 28 k€
 - Divers travaux de réparation et de marquage 204 k€

- Travaux menés sur les bâtiments municipaux 1,0 M€ (1,8 M€ en 2015)
 - Dont :
 - Les écoles (Frontenac, Ecuyers, Schnapper) 206 k€
 - Eglise 532 k€
 - Bâtiment Henri IV 83 k€
 - Structures sportives 31 k€
 - La CLEF 30 k€
 - Centre de loisirs la Forestine 26 k€
 - Théâtre 24 k€
 - Les autres structures de la Ville 100 k€

Le tableau suivant dresse le bilan de la réalisation cumulée des dernières opérations finalisées en coût net pour la Ville (coût total diminué des subventions reçues et/ou à recevoir et de la récupération de la TVA) :

Numéro d'opération	Libellé d'opération	Années Démarrage <i>Mise en service</i>	Réalisation cumulée Coût net pour la Ville
51	PLACE DES ROTONDES	2007/ <i>Déc. 2015</i>	18 543 246 €
36	CTM	2009/ <i>Nov 2016</i>	7 256 020 €
50	RAMPE DES GROTTES	2009/ <i>Nov 2016</i>	1 477 995 €



Extension / restructuration groupe scolaire Marie-Curie



Le projet



2016/2017 : 1^{ère} tranche- Construction de la maternelle et des locaux communs

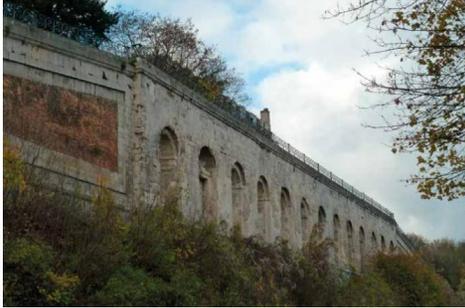
2017/ 2018 : 2^{ème} tranche correspondant à l'extension de l'école élémentaire et à la création d'espaces dédiés à l'accueil de loisirs

Le groupe scolaire Marie-Curie en chantier

L'école Marie-Curie va bénéficier d'une profonde restructuration par la création d'un groupe scolaire à part entière : une école maternelle, une école élémentaire et deux salles dédiées à l'accueil de loisirs et une salle de restauration partagée et réaménagée.

Un bâtiment qui s'insère dans le site avec une forte volonté de développement durable : toits en terrasses végétalisées, récupération de l'eau de pluie, ossature en bois et création d'une noue paysagère.

Restauration de la Rampe des Grottes



Avant

Après

Avant

Après



Inauguration en septembre 2016 des phases I, II et III



Avant

Après

Phase IV

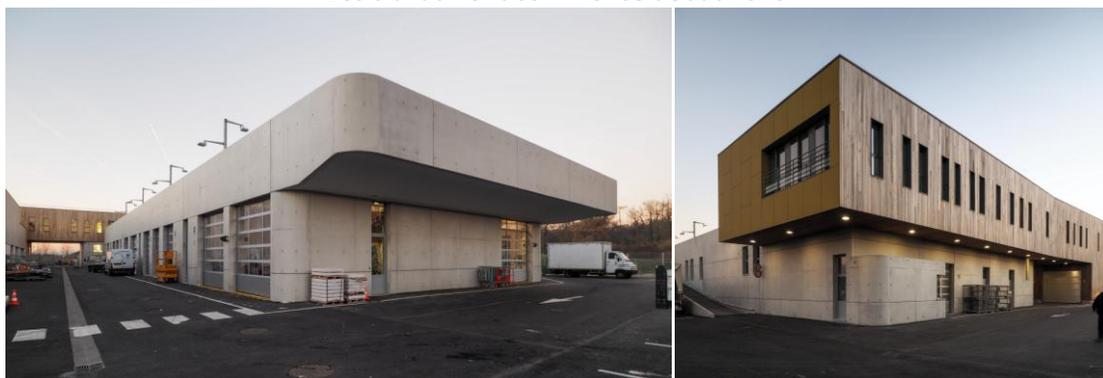
Un site historique et prestigieux qui marque l'entrée de la Ville

La Rampe des Grottes et le Mur des Lions constituent les seuls témoins subsistants du Château Neuf et des jardins en terrasse réalisés sous Henri IV.

Finalisation de la construction du nouveau CTM



Les travaux ont commencé début 2015



Livraison en novembre 2016

Un nouveau Centre Technique Municipal

Une construction optimisée et basée sur la démarche de Haute Qualité Environnementale (toits végétalisés, récupération des eaux pluviales, chaudière bois à haute performance énergétique, utilisation du foncier très compact avec parc de stationnement en toiture etc.)

Mais encore...



En informatique

Poursuite du développement de la vidéo protection
Intégration du CRD dans le logiciel Concerto
Remplacement du logiciel de gestion des demandes de reprographie
Remplacement du logiciel de gestion des files d'attente dans l'Atrium
Mise en place d'un logiciel de prise de RV en ligne pour CNI et passeports



Patrimoine immobilier

Début des travaux du bâtiment Henri IV
Poursuite de la restauration des fresques de l'église
Rénovation des locaux de l'Hôtel de Ville
Mise en accessibilité des bâtiments publics
Rénovation des bâtiments communaux



La Voirie

Piétonisation du centre ville : rues des Louviers et des Ecuyers
Réfection de chaussées, trottoirs et enfouissement de réseaux
Aménagements accessibilité
Réfection complète des rues Jean Jaures, Schnapper, Ursulines, St Fiacre, Wauthier, Liberté, Volta et Pomone
Réfection des allées et de l'entrée du cimetière



Sports

Rénovation de 3 courts de tennis au stade 71 k€
Parcours santé dans la forêt 27 k€



Environnement

Campagne 2 de thermographie de façades
Acquisition d'une balayeuse karcher
Plantations d'arbres et de végétaux
Installation de nouveaux jeux dans les squares

LES DEPENSES FINANCIERES ➡ -3,3 % en 2016 par rapport au CA 2015

Comptes 16 : Les remboursements d'emprunts

Sur son budget principal, la Ville a remboursé 3,09 M€ en capital en 2016 contre 3,2 M€ en 2015. L'encours de la dette total au 31 décembre est de 17,2 M€ contre 20,2 M€ en 2015 soit -15,2 %, malgré une dynamique d'investissement importante.

Un endettement faible sans aucun recours à l'emprunt depuis 2013,
17,16 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2016 soit 417 € par habitant, soit moins de la moitié de la moyenne de la strate (1 109 €/habitant valeur 2015)

La structure sans risque de la dette se répartit comme suit :

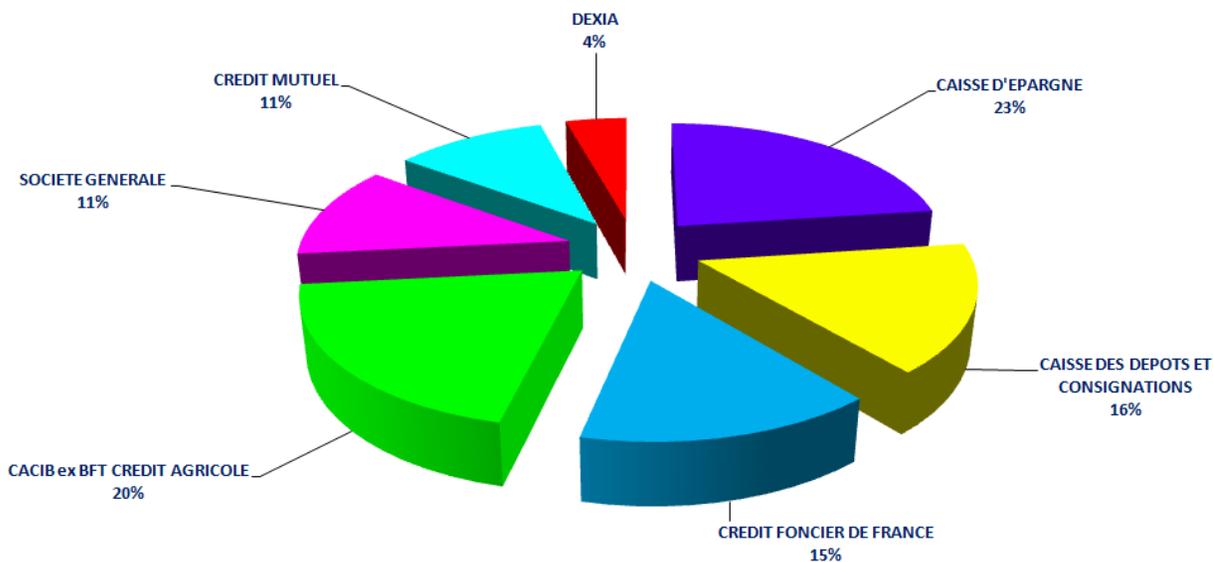
Type	En cours	Poids
Fixe	10 172 129 €	59,29%
Variable	4 242 600 €	24,73%
Livret A	2 741 667 €	15,98%
Total	17 156 396 €	100,00%

Au 31 décembre 2016, le taux moyen annuel de la dette est de 1,87 % contre 2,92 % en 2015 et la durée de vie résiduelle moyenne est de 8 ans et 10 mois.

La capacité de désendettement de la Ville demeure très mesurée, elle s'établit à 1,5 an et à 4,1 ans hors recettes exceptionnelles.

Rappelons que le seuil de vigilance s'établit entre 10 ans et 12 ans, au-delà le stock de dettes est trop important et c'est un indicateur de risque (ED/EB).

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la dette propre de la Ville consolidée au 31 décembre 2016 par prêteurs et leur part de capital restant dû.



L'ensemble des emprunts de la Ville sont en charte Gissler A1 ➡ risque 0

CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE ⇒ 2,07 M€ en 2016

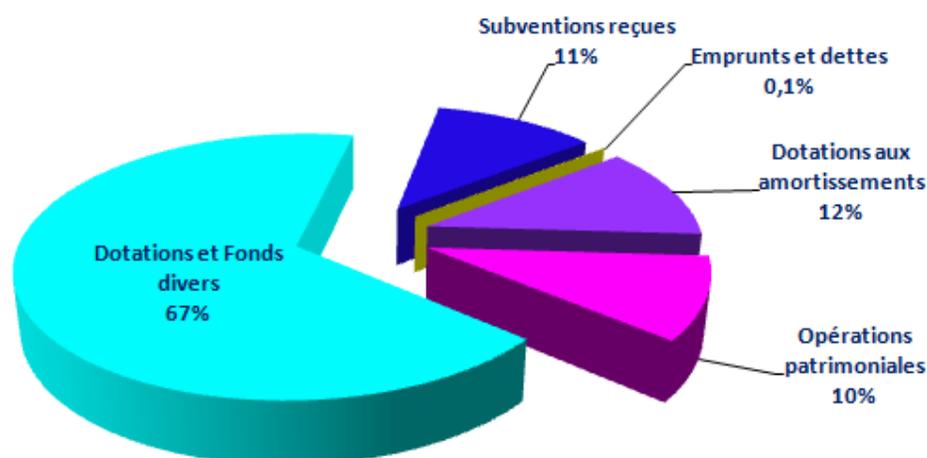
En 2016, les opérations d'ordre s'élèvent à 2,07 M€. Il s'agit essentiellement des écritures suivantes :

- L'intégration des frais d'études et d'annonces correspondant aux travaux initiés en 2013 et 2014. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de 2 M€,
- La régularisation des avances versées sur nos marchés. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes (50,3 k€),
- L'amortissement annuel de l'emprunt du bail à construction de LOGIREP (17 k€).

2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2016	7 890 251 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2016	20 270 585 €
Réalisé (résultat n-1 inclus) 2016	15 837 580 €

En 2016, le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 78,1 % (15,8 M€ pour 20,3 M€ ouverts) contre 64,2 % (14 M€ pour 21,8 M€ de crédits ouverts) en 2015.



LES RECETTES D'EQUIPEMENT ➡ +40,6 % en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	13 417 552	2 324 415	1 615 192	2 271 610
Evolution / n-1	104,1%	-82,7%	- 30,5%	+40,6%

Les recettes d'équipement comprises dans ce total s'élèvent à 2,3 M€ pour 6,3 M€ de crédits ouverts soit une réalisation de 44,1 %. Aucun emprunt n'a été contracté en 2016, alors que les crédits ouverts prévoyaient 1,8 M€.

Compte 13 : Les subventions d'équipement définitives

Le produit des subventions d'équipement s'est élevé à 2,27 M€ en 2016. Il correspond aux acomptes et/ou au solde des subventions concernant principalement les projets suivants :

- la restauration des boiseries de l'apothicairerie (50 k€),
- la Rampe des Grottes phase III et IV (837 k€),
- la chaufferie biomasse et l'extension du réseau de chaleur (734 k€), cette subvention est reversée en totalité au délégataire,
- la piétonisation du centre ville dans le cadre du contrat Départemental (120 k€),
- les travaux de rénovation et de restauration des fresques de l'église (71 k€),
- l'opération Marie-Curie dans le cadre du Fonds de soutien à l'investissement local (acompte 39 k€),
- l'opération place des Rondes dans le cadre du contrat de Bassin (53 k€),
- l'opération CTM dans le cadre du contrat de Bassin (7 k€),
- le produit des amendes de polices (271 k€),
- le PVe (13 k€),
- l'étude déchetterie réalisée en 2015 (35 k€).

Comptes 16 : Les emprunts et dettes

En 2016, pour assurer le financement des investissements, la Ville n'a mobilisé aucun emprunt et ce depuis 2013.

17,2 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2016 soit 441 € par habitant

LES RECETTES FINANCIERES \Rightarrow + 9,4% en 2016 par rapport au CA 2015

	2013	2014	2015	2016
Réalisations	12 017 503	10 245 349	12 399 756	13 565 969 
Evolution / n-1	+22,8%	-14,7%	+18,2%	+9,4%

Comptes 102 : Les dotations et fonds divers

Les dotations correspondent, pour l'essentiel, au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 2,56 M€ contre 2,38 M€ en 2015.

 Le FCTVA est une aide à l'investissement. Il a pour objet de rembourser de façon forfaitaire (16,404 %) la TVA payée par les collectivités sur certaines de leurs dépenses réelles d'investissement de l'année précédente.

Par ailleurs, le produit de la taxe d'aménagement (ex taxe locale d'équipement) s'est élevé en 2016 à 1,31 M€ contre 741 k€ en 2015 et 287 k€ en 2014. La prévision de ce poste n'est pas aisée car les recettes dépendent du nombre d'opérations de constructions, reconstructions et d'agrandissements des bâtiments d'une année donnée. En 2016, la forte progression découle essentiellement d'une part, des constructions du nouvel éco-quartier de la lisière Pereire et d'autre part, du recouvrement d'anciennes taxes du SIAAP impayées concernant des permis de 2012.

Cette taxe étant depuis mars 2012 établie, liquidée et recouvrée par l'Etat, un suivi interne a été mis en place afin d'accompagner les services de l'Etat dans le recouvrement des impayés.

Comptes 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé

On retrouve dans ce compte la principale recette de la section d'investissement. Il s'agit de l'autofinancement généré par la section de fonctionnement soit 9,69 M€ affecté au financement des investissements.

CHAPITRE 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE \Rightarrow -24,5 % en 2016 par rapport au CA 2015

En 2016, les opérations d'ordre s'élèvent à 4,4 M€ contre 5,8 M€ en 2015.

Les recettes d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- la dotation aux amortissements des biens pour 1,71 M€ (1,76 M€ en 2015),
- les sorties d'inventaire liées aux :
 - ventes immobilières pour 434 k€ :
 - maison d'Aigremont pour 0,43 M€,
 - portion de chemin rural AN 949 (33 m²) pour 4 k€,
 - ventes faites sur AGORASTORE pour 17 k€.
- la contrepartie des écritures d'ordres décrite en dépenses (page 43) pour 2 M€.

PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT & D'INVESTISSEMENT



Une démarche analytique du budget de la Ville a été lancée en 2011 sur le modèle « LOLF » du budget de l'Etat afin d'assurer d'une part, une lisibilité des moyens alloués à chacune des politiques publiques et d'autre part, d'en mesurer le coût complet et permettre une analyse par politiques publiques.

Le budget et le compte administratif sont présentés par grandes missions correspondant aux grandes politiques publiques de la Ville qui se déclinent en programmes et actions.

Un budget plus lisible avec une présentation des crédits et des consommations plus pertinente

Cet outil de pilotage budgétaire complémentaire du budget de la Ville a permis de renforcer la gestion des deniers publics. Depuis 2015, les missions sont ajustées en fonction des transferts de compétences à l'EPCI.

En 2015 la mise en œuvre d'une revue complète des politiques publiques s'est appuyée sur cet axe analytique organisé et maîtrisé.

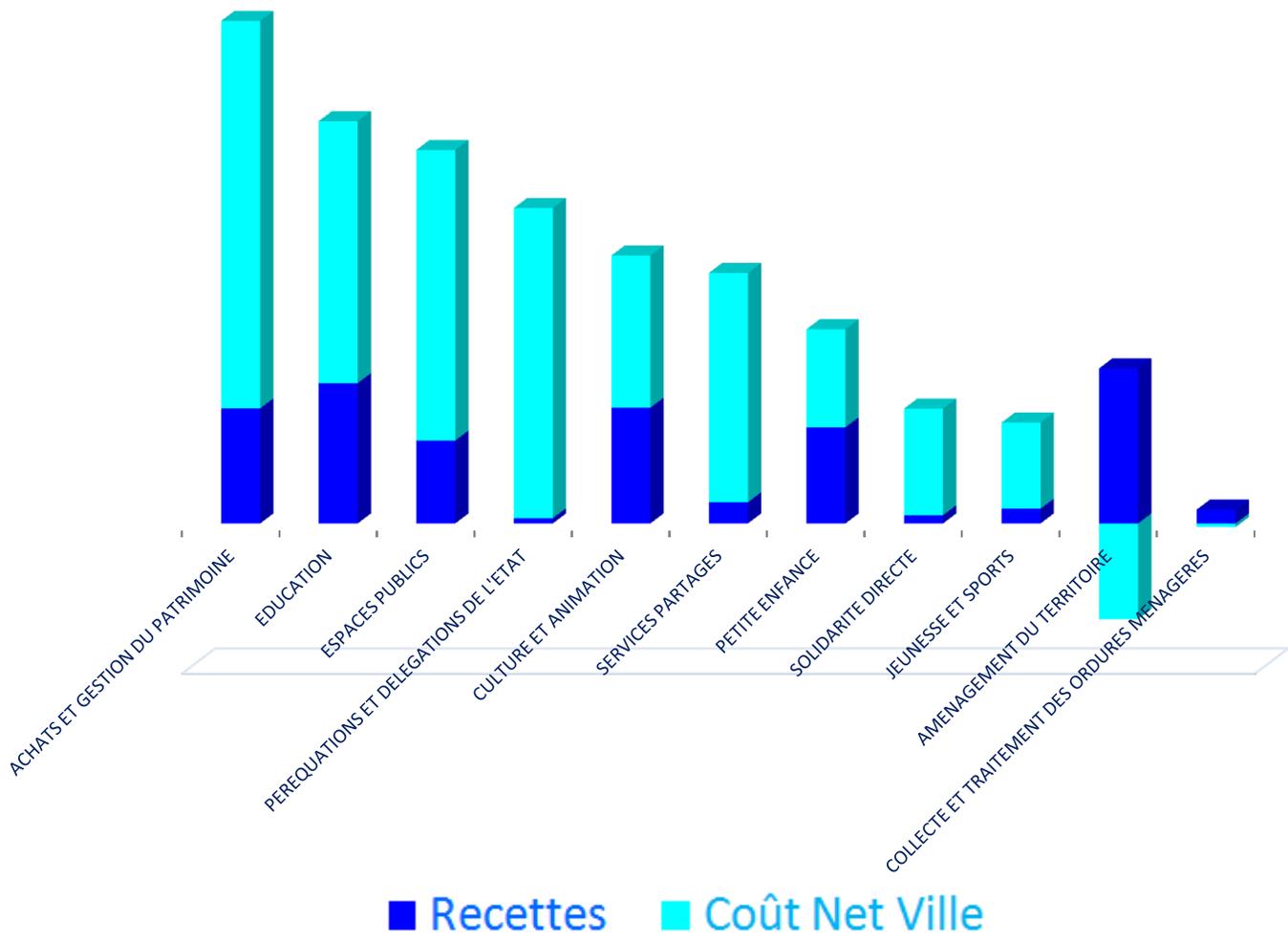
Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats et de performance tout en améliorant l'efficacité de la dépense

Nouveau!

Afin d'aller plus loin dans la démarche, les investissements propres à chaque mission sont indiqués dans cette présentation.

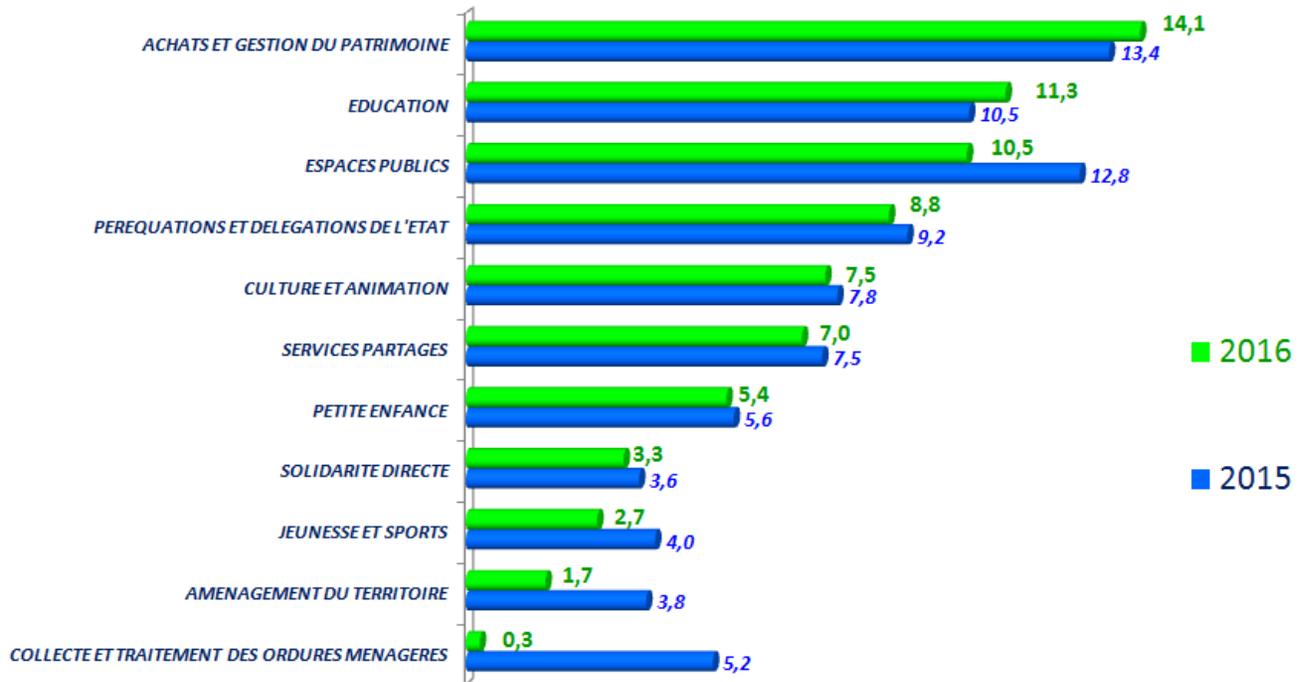
Cette représentation générale permet de mettre en évidence le coût net pour la Ville par mission. Ce coût est financé par les autres recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville (recettes fiscales, dotations ...).

Financement des Politiques Publiques

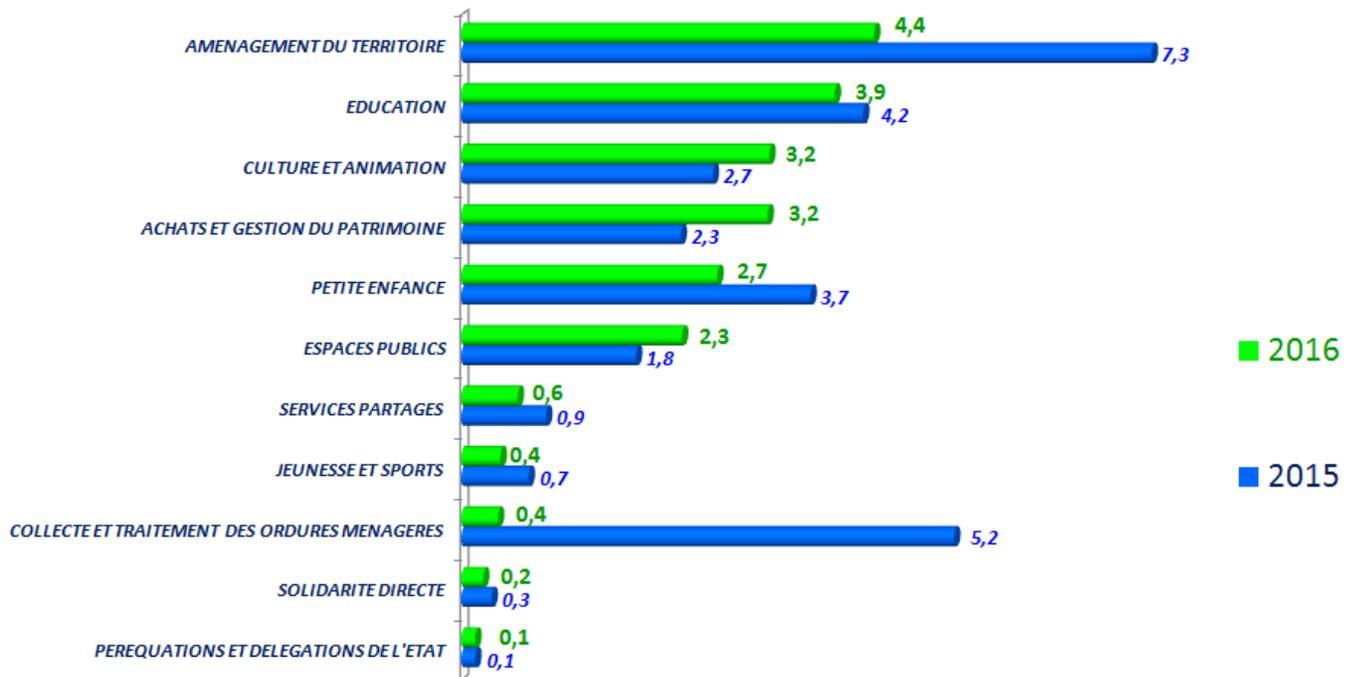


Les représentations graphiques de l'exécution des dépenses et recettes (fonctionnement + investissement) mettent en évidence le poids de chacune des politiques municipales.

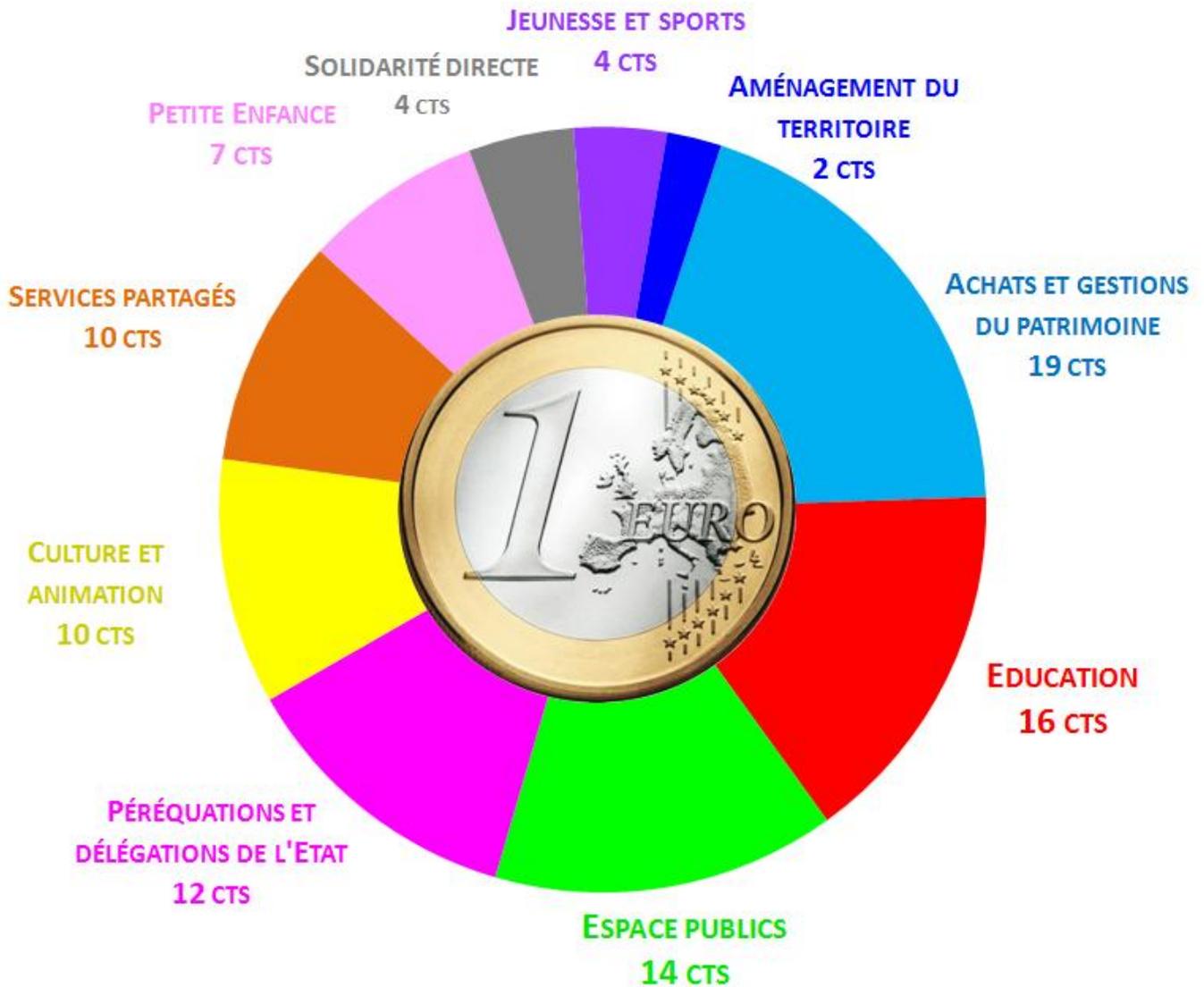
Dépenses de fonctionnement et d'investissement réelles



Recettes de fonctionnement et d'investissement réelles



Pour tout euro dépensé en 2016 la Ville a affecté :



1. MISSION SERVICES PARTAGES

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 12,1 % des charges de fonctionnement. Elle regroupe tous les services internes de gestion des moyens humains, matériels, financiers, organisationnels et de relations publiques. Elle est gérée en 5 programmes.

SERVICES PARTAGES	CA 2015	CA 2016
Gestion des ressources humaines	1,87 M€	1,76 M€
Systèmes d'information	0,951 M€	0,938 M€
Gestion des finances	1,40 M€	1,29 M€
Relations publiques	1,38 M€	1,30 M€
Direction générale	1,50 M€	1,51 M€
TOTAL MISSION SERVICES PARTAGES	7,09 M€	6,80 M€ 

Gestion des ressources humaines

Ce programme est en baisse en 2016 (-100 k€) du fait principalement d'un recours moindre à des cabinets de recrutement et à du personnel extérieur.

Système d'informations

L'année 2016 a été focalisée sur 2 thématiques :

- La poursuite de la mission école numérique avec le raccordement au réseau fibre optique de la Ville de l'école Marie Curie ainsi que le câblage de toutes les classes.
- La mise en place de nouvelles applications ainsi que le remplacement d'applications métiers qui ne donnaient plus satisfaction. Parmi celles-ci on pourra citer :
 - Le remplacement du logiciel de gestion des files d'attente dans l'Atrium par un logiciel développé en interne. Ce nouveau logiciel permet de mieux répondre aux attentes des Directions de la Solidarité et des Affaires Administratives. Il permet également de faire baisser les coûts de fonctionnement car la Ville ne paie pas de maintenance sur les logiciels développés en interne.
 - Le remplacement du logiciel de gestion des demandes à la reprographie. Il permet de résoudre les difficultés liées à l'utilisation du logiciel précédent. Il permet également de faire baisser les coûts de fonctionnement car étant développé en interne il n'y a pas de coûts de maintenance.
 - La mise en place d'un logiciel permettant aux Saint-Gerinois de prendre rendez-vous en ligne pour les passeports et cartes d'identité.

Parmi les autres gros projets menés en 2016, on pourra citer :

- L'intégration de recettes perçues par la Ville via des titres de recettes dans la régie centralisée. Cette simplification permet de mieux suivre l'encaissement et a nécessité l'adaptation et le paramétrage du logiciel utilisé par la régie centralisée.
- Dématérialisation des tickets du théâtre. Ceux-ci peuvent désormais être envoyés par mél ou téléchargés pour être imprimés à domicile.
- Le raccordement du nouveau CTM au réseau fibre optique de la Ville. Les agents qui y travaillent peuvent dorénavant accéder au système d'information de la Ville à très grande vitesse.
- La dématérialisation des inscriptions périscolaires : 68,6% des fiches de renseignements ont été remplies de façon dématérialisée dès la 1ère année, ce qui témoigne d'une véritable attente des Saint-Gerinois dans ce domaine.

2017 sera consacré à la mise en conformité de la Ville avec le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement Européen n°2016/679).

Enfin, la Direction Numérique continue à maintenir en condition opérationnelle l'ensemble des systèmes de la Ville qui sont composés notamment de : 600 ordinateurs, 100 imprimantes, 472 boîtes mail, 14 serveurs physiques, 58 serveurs virtuels, 200 lignes téléphoniques fixes, 250 lignes téléphoniques mobiles, 370 tablettes et une dizaine de kilomètres de fibre optique.

En 2016, l'ensemble de ce programme est en baisse de -12 k€.

Gestion des finances

Ce programme enregistre une baisse (-6,2%) du fait de frais financiers moins élevés (-110 k€ soit -16,3 %) dus à la diminution de la dette mais surtout à la renégociation de l'ensemble des emprunts de la Ville (voir analyse de la dette page 42). Par ailleurs, les postes vacants en 2015 ont été pourvus courant 2016.

Par ailleurs, la dématérialisation totale de la chaîne budgétaire et comptable a permis, depuis 2 ans, de réduire de façon significative les dépenses de la mission achats et gestion du patrimoine pour les coûts papier, photocopie, huissier... et d'optimiser le délai global de paiement de nos fournisseurs.

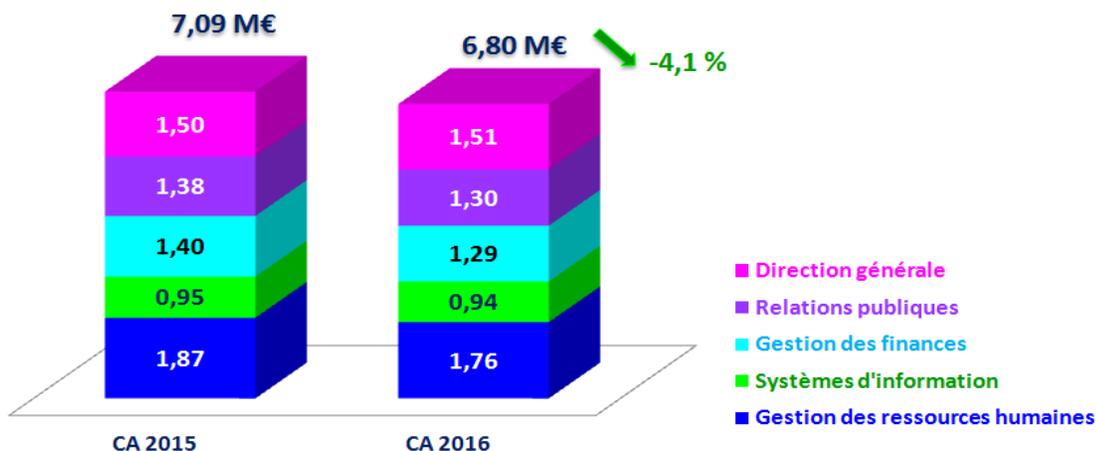
Relations Publiques

Globalement ce programme enregistre à nouveau en 2016 une diminution significative qui pour l'essentiel est due à la baisse des coûts de communication (-12 k€), aux économies réalisées sur les dépenses du cabinet (-27 k€), à la hausse artificielle (car compensée totalement en recette) du coût du journal (+50 k€) liée au changement de comptabilisation de la régie du journal. Par ailleurs, un poste de cadre est resté vacant 9 mois.

Direction générale

Ce programme inclut les dépenses de fonctionnement liées aux affaires juridiques et assurances, aux archives, à l'intercommunalité et à la masse salariale de l'ensemble des actions centralisées à ce niveau de l'organigramme. On constate une baisse significative des honoraires d'avocats sur divers contentieux, les coûts concernant la Lisière Pereire étant constatés sur le budget d'aménagement.

Globalement l'ensemble de ce programme est stable (+ 10 k€).



EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 1,2 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 8,6 %.

SERVICES PARTAGES	CA 2015	CA 2016
TOTAL MISSION SERVICES PARTAGES	0,89 M€	0,59 M€

Il s'agit essentiellement des recettes d'insertions publicitaires dans le journal de la Ville, de location de la salle multimédia et des tournages de films ainsi que des remboursements d'assurance, d'indemnités journalières et de la refacturation du personnel mis à disposition des syndicats.

Pour mémoire 2015 intégrait d'une part, des recettes 2014 pour 94 k€ et la modification du mode de régie du journal (40 k€), et d'autre part, une régularisation de charges constatées d'avance pour 170 k€

BILAN FONCTIONNEMENT

SERVICES PARTAGES	CA 2015	CA 2016
Dépenses	7,09 M€	6,80 M€
Recettes	0,89 M€	0,59 M€
SOLDE DE LA MISSION	-6,20 M€	-6,22 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 1,4 % des dépenses d'équipement. Elle participe aux recettes réelles d'investissement de la Ville à hauteur de 0,1% et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 3 %.

SERVICES PARTAGES	CA 2015	CA 2016
Dépenses	0,36 M€	0,22 M€
Recettes	0,003 M€	0,007 M€
SOLDE DE LA MISSION	-0,355 M€	-0,215 M€

En 2016, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépense
 - Refonte du site internet de la Ville et le portail de la bibliothèque,
 - Réseau informatique de l'Hôtel de Ville,
 - Renouvellement de matériel informatique (ordinateurs, serveurs, scanners, tablettes, borne wifi...),
 - Téléphonie et mobilier de bureau.
- En recette
 - Remboursement de la TVA des dépenses d'investissement de 2015

2. MISSION PEREQUATIONS, COMPENSATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission représente 15,6 % des réalisations en fonctionnement en 2016. Elle comporte les prélèvements supportés par la Ville au titre des péréquations, l'écrêtement dû à la réforme de la taxe professionnelle (FNGIR), la pénalité due au titre de l'art 55 de la loi SRU et le coût des missions assurées par délégation de l'Etat : missions régaliennes et administratives.

PEREQUATIONS, COMPENSATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	CA 2015	CA 2016
Péréquation FPIC	1,19 M€	0,96 M€
Compensation FNGIR	6,64 M€	6,64 M€
Pénalité loi SRU	0,14 M€	0 M€
Missions régaliennes et administratives	1,217 M€	1,224 M€
TOTAL MISSION PEREQUATIONS, COMPENSATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT	9,19 M€	8,82 M€ 

Péréquations et compensations

L'ensemble de ce programme représente 13,5 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville. Il est en baisse de 4 %.

Le FPIC, la péréquation horizontale au sein du bloc communal : -19,6 % à Saint-Germain-en-Laye

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal avec une montée en charge progressive avec un objectif de ressources initial en 2012 fixé à 150 millions d'euros pour atteindre 2 % des ressources fiscales du secteur communal en 2017, soit plus d'un milliard d'euros.

Pour 2016, le montant cible national du fonds a été fixé à 1 milliard d'euros.

Le calcul du prélèvement s'effectue en fonction d'un indice synthétique de ressource **et** de charge fondé sur deux éléments :

- Le potentiel financier par habitant à hauteur de 75 %,
- Le revenu par habitant à hauteur de 25 %.

Son plafonnement des recettes à 10 % en 2012 puis à 11 % en 2013 passe à 13 % des recettes en 2014 et en 2015.

Le Conseil Communautaire de la CASGBS a approuvé la répartition dérogatoire du FPIC pour 2016 le 30 juin 2016.

Pour Saint-Germain-en-Laye en 2016, le montant du FPIC s'est élevé à 961 k€ contre 1 194 k€ en 2015.

960 368 € c'est le montant du FPIC 2016 soit 23,3 € par habitant.

Le FNGIR, fonds national de garantie des ressources individuelles : valeur figée

La suppression de la taxe professionnelle a bouleversé le fonctionnement des dispositifs de péréquation des ressources. Le remplacement de la Taxe Professionnelle (TP) par la cotisation économique territoriale (CFE + CVAE) a eu pour conséquence d'accroître les inégalités de ressources fiscales entre les collectivités locales¹.

Le FNGIR ne constitue pas au sens strict un fonds de péréquation mais un fonds de compensation alimenté par les communes gagnantes de la réforme pour compenser les pertes subies par les autres.

La Ville, contributrice au titre du FNGIR depuis 2012, a été prélevée en 2016 de 6,64 M€.

Pour mémoire, dans le calcul du prélèvement dû par la Ville au titre du FNGIR a été inclus un produit exceptionnel de CVAE (1,3 M€) lié à une entreprise ayant réalisé une plus value suite à une fusion/absorption quelques jours avant la date d'établissement de ce calcul en 2011, soit près de 20 % du montant total de ce prélèvement.

Nous payons donc chaque année depuis 2012 une recette éphémère !

Aussi, la Ville a contesté le montant du FNGIR devant le juge administratif. Ce contentieux n'a pas abouti favorablement pour la Ville.

Toutefois, la loi de finances rectificative (LFR) pour 2016 a introduit une procédure exceptionnelle de rectification du montant de prélèvements du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR). Ce dispositif permet ainsi d'apporter une réponse aux cas particuliers de prélèvement erroné. La Ville s'est manifestée auprès de la direction départementale des finances publiques (DDFIP) afin de demander la correction du montant du prélèvement.

6,64 M€ c'est le montant du FNGIR pour 2016 soit 161,3 € par habitant

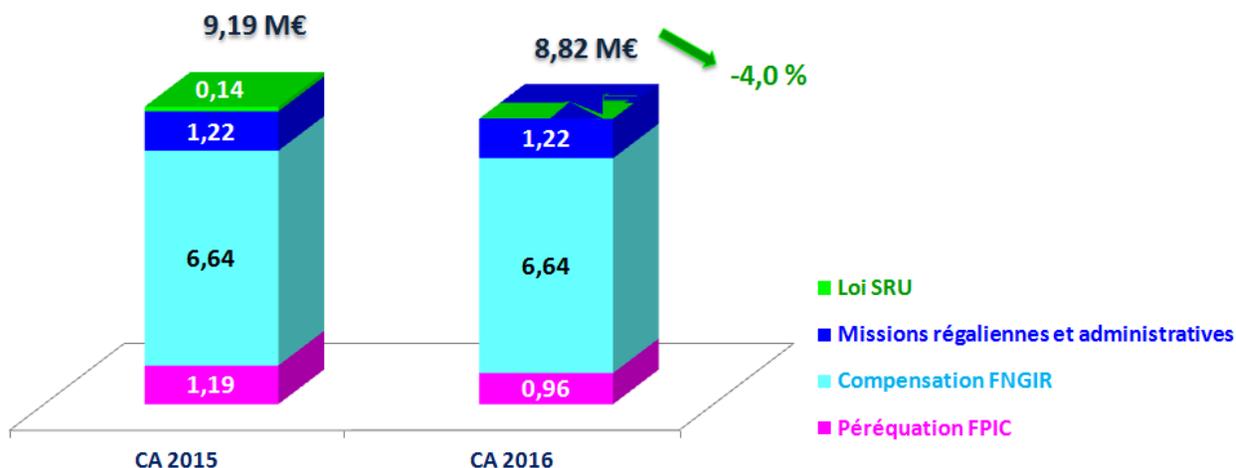
Le Prélèvement dû au titre de l'art 55 de la loi SRU

Certaines communes, en fonction de leur taille et de leur localisation, sont soumises à la loi SRU car elles doivent atteindre d'ici 2025 25 % de logements sociaux.

En 2016, une provision de 140 k€ avait été budgétée dans l'attente du calcul officiel. Toutefois, le montant des dépenses déductibles (les subventions foncières, certains travaux de viabilisation, les moins values de cession...) a permis d'annuler le prélèvement.

Missions régaliennes et administratives

Les dépenses de ce programme sont relativement stables (+7 k€) en 2016.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,2 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 1,6 %.

PEREQUATIONS, COMPENSATIONS & DELEGATIONS DE L'ETAT	CA 2015	CA 2016
TOTAL MISSION	0,143 M€	0,142 M€

Les recettes correspondent pour l'essentiel à :

- la dotation pour les titres sécurisés versée aux communes équipées de stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales (25,2 k€ pour 5 stations à Saint-Germain-en-Laye),
- la dotation pour recensement pour 9 k€,
- la subvention liée aux élections pour 8,2 k€,
- les concessions au cimetière pour 76 k€,
- les taxes funéraires pour 23 k€

BILAN FONCTIONNEMENT

PEREQUATIONS, COMPENSATIONS & DELEGATIONS DE L'ETAT	CA 2015	CA 2016
Dépenses	9,19 M€	8,82 M€
Recettes	0,143 M€	0,142 M€
SOLDE DE LA MISSION	-9,05 M€	-8,68 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 0,2 % des dépenses d'équipement.

Cette mission participe aux recettes réelles d'investissement de la Ville à hauteur de 0,1 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 21 %.

PEREQUATIONS, COMPENSATIONS & DELEGATIONS DE L'ETAT	CA 2015	CA 2016
Dépenses	0,042 M€	0,025 M€
Recettes	0,0046 M€	0,0053 M€
SOLDE DE LA MISSION	-0,038 M€	-0,020 M€

En 2016, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépense
 - Acquisition de modules de columbarium,
 - Travaux de reprise de sépultures,
 - Mobilier de l'accueil du nouveau cimetière,
 - Destructeur de documents pour l'état civil.
- En recette
 - Remboursement de la TVA des dépenses d'investissement de 2015.

3. MISSION ACHATS ET GESTION DU PATRIMOINE

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission support représente 9,3 % des réalisations en fonctionnement. Elle est gérée en 2 programmes.

ACHATS ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2015	CA 2016
Développement politique achat responsable	1,18 M€	1,13 M€
Gestion et maintenance bâtiments municipaux	4,20 M€	4,12 M€
TOTAL MISSION ACHAT ET GESTION DU PATRIMOINE	5,38 M€	5,25 M€ 

Développement d'une politique d'achat responsable

Les actions menées dans le cadre de la politique d'achat responsable de la Ville s'opèrent à l'occasion des renouvellements de marchés dans une démarche de baisse de coûts unitaires, d'incitation à la réduction des consommations et dans le cadre d'opérations de travaux en faveur de l'application de clauses environnementales et sociales.

En 2016, la Ville a réalisé 255 000 euros de gains sur les achats annuels pour l'ensemble des marchés dits récurrents, soit 20 % d'économies.

Le pilotage très en amont des achats permet de mobiliser des leviers stratégiques à différentes phases du processus achat :

- en amont, lors de la phase de définition du besoin du marché, une étude du marché fournisseur et un parangonnage avec d'autres collectivités est systématiquement réalisé. Par exemple, pour l'exploitation et la conduite des installations de chauffage des bâtiments communaux, un gain achat de 18 % a été réalisé (- 105 000 euros / an),
- au cours de la phase de consultation des opérateurs économiques, l'organisation de négociations a permis d'obtenir pour l'entretien de l'éclairage public un gain achat de 26 % (- 95 000 euros /an).

Ces gains seront observables sur la totalité de la durée de ces marchés. Afin de prendre en compte le développement durable dans la commande publique, la Ville a mobilisé dans ses marchés plusieurs leviers :

- Mise en place d'une clause d'insertion sociale dans le cadre de l'opération de construction d'une école maternelle et de restructuration de l'école élémentaire dans le groupe scolaire Marie Curie : 1 500 heures sont dédiées à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion,
- Réduction des emballages dans les marchés de fournitures (couches pédiatriques, utilisation de papier certifié ou recyclé, impression des supports de communication),
- Prise en compte du coût global (fourniture de consommables informatiques).

L'ensemble de ces actions a permis de réduire de façon significative les dépenses consacrées aux fournitures et particulièrement pour les achats de papier et de fournitures de reprographie qui enregistrent une forte baisse depuis 2012 soit (-47%).

Par ailleurs, les dépenses d'entretien de la flotte automobile de la Ville constituée de 103 véhicules (voitures, camions et transports en commun) et 79 engins et matériels techniques, se sont maintenues au niveau de 2015.

Gestion et maintenance des bâtiments municipaux

La Ville compte 80 sites accueillant 111 établissements pour une surface habitable totale d'environ 157 052 m² à maintenir et entretenir chaque année. Pour ce faire, 30 contrats de maintenance (préventifs et curatifs) sont actifs. Ils couvrent les domaines suivants :

- La sécurité (alarme incendie, extincteurs, désenfumage, blocs de secours...),
- La surveillance (intrusion),
- Le bon fonctionnement des ascenseurs et montes charges,
- L'entretien des couvertures,
- L'entretien des portes automatiques des sas d'entrée du Centre Administratif et de la bibliothèque,
- L'entretien de la verrière du Centre Administratif,
- Les vérifications périodiques de conformité des installations (électricité, levage, incendie....),
- La propreté (nettoyage des locaux et des vitres).

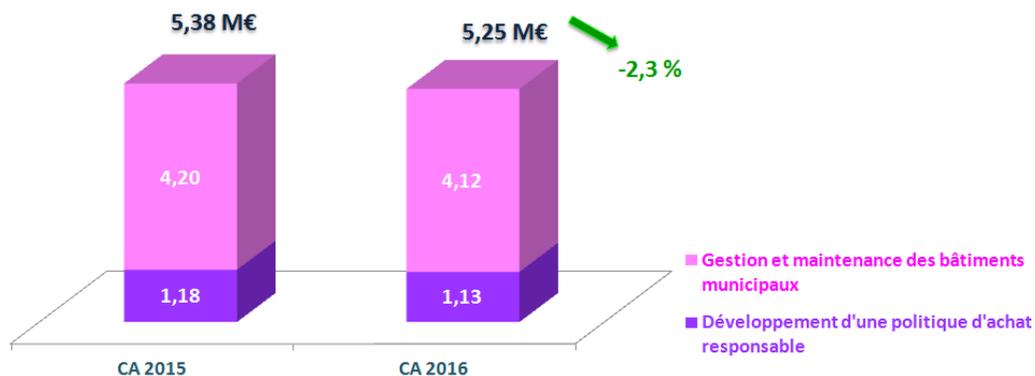
La renégociation systématique de chaque contrat arrivant à échéance et la recherche de solutions optimisées permettent de dégager des économies conséquentes. On peut noter en 2016 une légère diminution en raison de 2 contrats résiliés.

Par ailleurs, on retrouve dans ce programme les dépenses liées aux travaux d'entretien :

- pour les réalisations en interne, l'achat des fournitures pour les ateliers municipaux (menuiserie, plomberie, électricité, peinture, serrurerie...) représente une dépense relativement importante. Les équipes de la régie bâtiments au nouveau CTM effectuent des entretiens courants de maintenance curative,
- pour les travaux d'entretien réalisés par des entreprises, les coûts sont en hausse de 74 k€. Ces travaux vont d'un simple remplacement d'une pièce de chaudière, au changement de vitrages, aux reprises d'enrobés des cours d'école ou encore en 2016 au remplacement du motopompe au Théâtre, à l'assainissement et aux dégâts de la sacristie suite à un incendie et à la mise en peinture de la cuisine du club house au stade.

De même, la chaufferie Biomasse a été inaugurée le 07 juillet. Le fonctionnement de la chaufferie a pu être suivi pour la 1^{ère} saison de chauffe complète (de juillet 2015 à juin 2016), et la TVA à taux réduit a pu être appliquée (5,5 % au lieu de 20 %), ce qui a permis une baisse du coût de la chaleur pour les usagers dont la Ville pour certains de ses bâtiments.

Pour rappel, le bois-énergie qui alimente la nouvelle chaufferie provient d'un bassin d'approvisionnement local, situé dans un rayon de 50 kilomètres. 60% des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire sont fournis par cette énergie renouvelable. Cet investissement d'avenir a été soutenu par le Conseil Régional d'Ile-de-France à hauteur de 600 000 euros et par l'ADEME à hauteur de 150 000 euros.



EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 1,5 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 21,4 %.

ACHATS ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2015	CA 2016
TOTAL MISSION	1,06 M€	1,12 M€

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit des loyers et charges issus de nos locations (845 k€), de la redevance chauffage urbain (294 k€) et des ventes sur Agorastore.

BILAN FONCTIONNEMENT

ACHATS ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2015	CA 2016
Dépenses	5,38 M€	5,25 M€
Recettes	1,06 M€	1,12 M€
SOLDE DE LA MISSION	-4,32 M€	-4,13 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 54,3 % des dépenses d'équipement. Cette mission participe aux recettes réelles d'investissement de la Ville à hauteur de 34,2% et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 23,8 %.

ACHATS ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2015	CA 2016
Dépenses	8,07 M€	8,84 M€
Recettes	1,26 M€	2,10 M€
SOLDE DE LA MISSION	-6,81 M€	-6,74 M€

En 2016, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépense
 - Construction du nouveau CTM (opération 36),
 - Reversement au délégataire de la subvention du Conseil Régional d'Ile de France pour la chaufferie biomasse et l'extension du réseau,
 - Rénovation de l'église et des fresques,
 - Travaux divers sur les bâtiments publics (Clef, Hôtel de Ville ...),
 - Achat de petits matériels de bureaux et d'équipement,
 - Renouvellement de véhicules et des équipements.

- En recette
 - Subvention de la Région Ile de France et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre du Contrat de Bassin pour les toitures végétalisées et le bassin de récupération des eaux de pluie de l'opération « Place des Rotondes » et de l'opération « nouveau centre technique municipal »,
 - Acompte de la subvention du CRIDF pour la chaufferie biomasse et l'extension du réseau,
 - Subvention de la DRAC pour la rénovation de l'église et des fresques,
 - Echéance annuelle de remboursement du Département pour le centre de secours,
 - Remboursement de la TVA des dépenses d'investissement de 2015.

4. MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission support représente 2,0 % des réalisations en fonctionnement.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2015	CA 2016
Urbanisme et droits des sols	0,58 M€	0,63 M€
Déplacements urbains	0,40 M€	0,50 M€
Développement économique et animation commerciale	0,004 M€	0,006 M€
TOTAL MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	0,98 M€	1,14 M€ 

Urbanisme et droit des sols

La masse salariale représente 97% des dépenses de fonctionnement en hausse de 57 k€, les postes vacants en 2015 ont été pourvus courant 2016. Les autres dépenses, en baisse de 17 k€, concernent essentiellement :

- les frais d'annonces légales, de levées d'hypothèque, de notaire et de diagnostics concernant les ventes de biens immobiliers de la Ville,
- les frais d'annonces de révision du PLU et enquêtes publiques,
- les frais de relevés topographiques.

Il convient de rappeler que les coûts de masse salariale des agents travaillant pour le projet « Lisière Pereire » sont comptabilisés sur le budget annexe d'aménagement.

Déplacement urbain¹

Stationnement payant de surface : le dispositif mis en place depuis fin 2015 (extension du stationnement payant et abonnements pour les résidents) est pleinement opérationnel (horodateurs IEM, paiement par téléphone portable Paybyphone, abonnements résidents). Les recettes supplémentaires perçues devraient permettre d'amortir les dépenses d'investissements qui ont été nécessaires, soit un peu plus de 200 k€, sur une durée raisonnable (achat d'horodateurs notamment).



Développement économique et animation commerciale²

Le Manager du commerce a pour rôle d'impulser une dynamique visant à favoriser l'attractivité commerciale de la Ville en lien avec ses commerces. Aussi, il se doit de tisser des relations étroites avec l'ensemble des commerçants de la Ville. Il a notamment pour une mission d'accompagnement des porteurs de projets et des commerçants dans leurs démarches, de développer et mettre à jour l'observatoire commercial de la Ville et d'assurer la gestion administrative liée au commerce. A travers ces missions, la Ville a mené plusieurs actions et travaille sur différents projets pour conforter/renforcer son attractivité commerciale.

¹ Les frais de personnel sont inclus dans la mission « Services partagés » programme « Direction Générale »

² Les frais de personnel sont inclus dans la mission « Services partagés » programme « Direction Générale »

Animations commerciales 2016 :

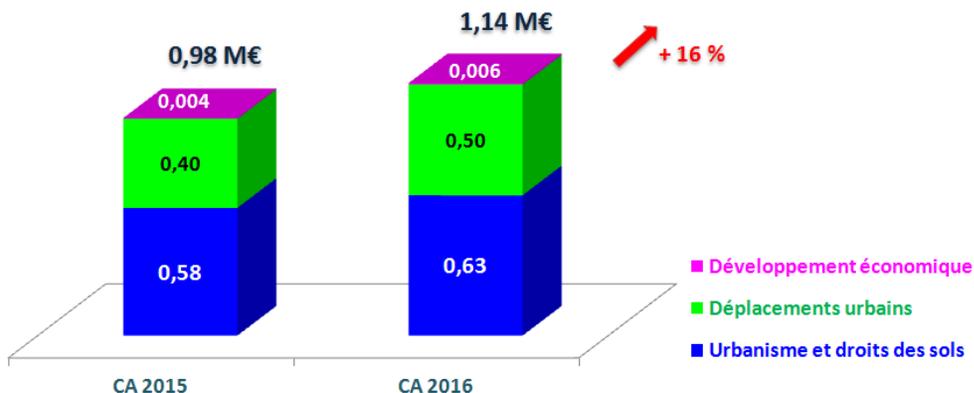
- En mars, Pâques des commerçants (tombola) avec une quarantaine de commerçants participants. Première animation de la nouvelle association (CAP SGL),
- En 2016, l'association CAP SGL s'est également associée à l'une des animations phares de la Ville : le marché européen, en créant un « jeu de piste » auxquels de nombreux saint-germanois ont participé et qui a permis de faire connaître auprès de la population des commerces méconnus. Commerces qui, pour l'occasion, ont décoré leurs vitrines aux couleurs de l'Europe,
- Enfin, le marché de Noël des commerçants, le 17 décembre dernier (une cinquantaine de commerçants présents sur la place du Marché) a été une vraie réussite pour une première.
- Par ailleurs, nous avons également mené des actions en lien avec des partenaires publics locaux comme « Dynam' Jeunes » (ex mission locale) ou l'office du tourisme.

Communication/Promotion du commerce :

- Refonte du site de l'Office du commerce : nouvelle page d'accueil, mise en avant des commerçants et des « bons plans », meilleure visibilité des actualités commerciales,...
- Développement d'un outil de fidélisation clientèle à travers une application (en cours). Projet qui vise à permettre aux clients d'adhérer à un programme fidélité qui leur permettra de bénéficier d'offres exclusives auprès des commerces saint-germanois,

Par ailleurs, depuis le 1^{er} décembre 2016, le chargé de mission « Commerce » a été rattaché à la mission « Eco quartier ». Au delà des missions précitées, il est également sollicité dans les programmes d'aménagement pilotés par la Ville lorsque ces derniers comportent un volet développement économique/commerce (ex : Lisière Pereire, Hôpital,...).

Les dépenses liées au développement économique et animation commerciale se sont maintenues au niveau de 2015.



EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

De part sa définition, cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 8,5 %, à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 100 % et contribue aux autres missions.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2015	CA 2016
TOTAL MISSION	6,09 M€	3,04 M€

En urbanisme et droit des sols, les recettes correspondent aux cessions immobilières de la Ville qui varient d'une année sur l'autre en fonction des biens devenus inutilisables. En 2016 les ventes s'établissent à 0,61 M€ pour la

cession de la maison d'Aigremont (432 k€), d'une partie (33 m²) du chemin rural cadastré AN 949 (4 k€) et du transfert au budget annexe d'aménagement d'un complément d'études réalisées antérieurement sur le budget principal de la Ville (173 k€).

En déplacements urbains, il s'agit des recettes de stationnement en surface et dans les différents parkings souterrains de la Ville (2,42 M€).

BILAN FONCTIONNEMENT

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2015	CA 2016
Dépenses	0,98 M€	1,14 M€
Recettes	6,09 M€	3,04 M€
SOLDE DE LA MISSION	+ 5,11 M€	+ 1,90 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 3,2 % des dépenses d'équipement.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2015	CA 2016
Dépenses	2,79 M€	0,53 M€
Recettes	1,19 M€	1,31 M€
SOLDE DE LA MISSION	-1,60 M€	0,78 M€

En 2016, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépense
 - Mission d'assistance pour la révision générale du PLU,
 - Etudes autour du projet du site de l'hôpital,
 - Acquisitions SEMAGER (baux Emmaüs et Chemins de l'éveil),
 - Versement de surcharges foncières pour les programmes rue Bonnemain et rue de Bergette.
- En recette
 - Taxes d'aménagement.

5. MISSION ESPACES PUBLICS

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission support représente 12,6 % des dépenses de fonctionnement de la Ville. Elle est l'un des axes principaux des services rendus à l'ensemble des administrés. Cette mission contribue à la mise en valeur du patrimoine de la Ville.

ESPACES PUBLICS	CA 2015	CA 2016
Espaces verts	1,37 M€	1,30 M€
Eclairage public et mobilier urbain	1,07 M€	1,20 M€
Entretien voirie	3,26 M€	3,04 M€
Tranquillité	1,59 M€	1,56 M€
TOTAL MISSION ESPACES PUBLICS	7,29 M€	7,11 M€ 

Espaces verts

L'entretien des nombreux espaces verts de la Ville, qui procurent une grande qualité de vie aux Saint-Germanoises, est optimisé et maîtrisé. Parmi les postes principaux de ce programme, on retrouve les travaux d'entretien : l'élagage et l'abattage d'arbres, le ramassage des feuilles, le désherbage, la mise en serre, la plantation des graines, le gazon, les plantes et l'achat du petit outillage. C'est une surface de 45 hectares que la Ville entretient et met à la disposition des saint-germanoises.

Globalement ce poste est en baisse (-68 k€).

Eclairage public et mobilier urbain

Ce sont 3 270 points lumineux, 52 carrefours soit 208 feux tricolores, 1 500 éléments (bancs, corbeilles, panneaux, canisettes..) et 125 jeux qui sont gérés dans ce programme.

Les dépenses relatives à l'éclairage public, les illuminations de Noël et le mobilier urbain sont en baisse de -10 k€.

Entretien de la Voirie

Ce sont plus de 71 km linéaires de voirie et 140 km de trottoirs qui sont entretenus par la Ville pour :

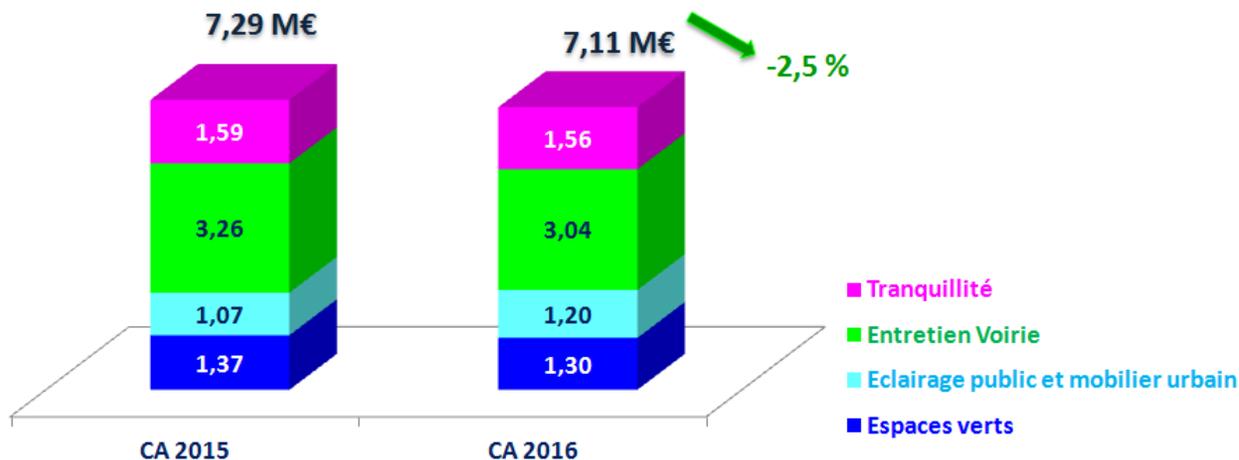
- l'entretien du mobilier urbain, de la signalisation routière et des revêtements de voirie afin d'assurer le bon état et la sécurité de la voirie,
- la manutention pour la mise en place de barrières et panneaux notamment pour les déménagements, collectes de sang et la préparation des manifestations,
- le nettoyage et balayage,
- 2 310 tags et graffitis ont été effacés en 2016 contre 2 800 en 2015.

En 2016, le coût de l'ensemble de ces actions est en baisse de -220 k€ du fait essentiellement du transfert des marchés à l'intercommunalité (déchets municipaux, dépôts sauvages et entretien du local de la rue St Pierre).

Tranquillité

L'ensemble des dépenses concernant la Police Municipale est en diminution de 32 k€ dû principalement à une baisse de masse salariale par vacance de postes. Cependant une augmentation de chauffage urbain de 5 k€ entre 2015 et 2016 est à observer du fait de la mise en service des Rotondes.

Le reste des dépenses concerne essentiellement le renouvellement des uniformes, du petit matériel et de l'équipement spécifique.



EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,9% et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 13,3 %.

ESPACES PUBLICS	CA 2015	CA 2016
TOTAL MISSION	0,642 M€	0,942 M€

Les recettes concernent les droits de voirie et d'occupation du domaine public :

- travaux, échafaudages (387 k€),
- redevance d'occupation du domaine public non routier pour opérateur de télécommunications (33 k€),
- terrasses (266 k€),
- redevances du marché forain (64 k€),
- intéressement aux recettes du mobilier urbain Decaux (50 k€).

BILAN DE FONCTIONNEMENT

ESPACES PUBLICS	CA 2015	CA 2016
Dépenses	7,29 M€	7,11 M€
Recettes	0,64 M€	0,94 M€
SOLDE DE LA MISSION	-6,65 M€	-6,16 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 20,7 % des dépenses d'équipement. Cette mission participe aux recettes réelles d'investissement de la Ville à hauteur de 22,5% et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 41%.

ESPACES PUBLICS	CA 2015	CA 2016
Dépenses	5,55 M€	3,37 M€
Recettes	1,20 M€	1,38 M€
SOLDE DE LA MISSION ESPACES PUBLICS	-4,35 M€	-1,99 M€

En 2016, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépense
 - Piétonisation des rues Ecuyers et Louviers,
 - Réfection complète des rues Jean Jaures, Schnapper, Ursulines, St Fiacre, Wauthier, Liberté, Volta et Pomone,
 - Extension du réseau de caméras de vidéoprotection,
 - Achat de petits équipements et électroménagers,
 - 2^{ème} campagne de thermographie de façade,
 - Plantation d'arbres dans diverses rues,
 - Géolocalisation des réseaux,
 - Remplacement par des luminaires à leds au square Beethoven,
 - Acquisition d'un coffre à munitions, de gilets pare balles et de 2 herses pour la police municipale,
 - Balayeuse-karcher,
 - Compacteurs solaires,
 - Epandeur à sel.

- En recette
 - Subvention du Département dans le cadre du 5^{ème} Contrat départemental pour la piétonisation du centre Ville,
 - Produit des amendes de police au titre de 2015,
 - Subvention de l'Etat sur le fonds d'amorçage de la mise en place du PV électronique,
 - Subvention de l'Etat sur l'acquisition de 10 gilets pare-balles,
 - Remboursement de la TVA des dépenses d'investissement de 2015.

6. MISSION COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

0,5 % des dépenses de la Ville sont consacrées à cette mission. Ce solde de dépenses concerne l'exercice 2015.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	CA 2015	CA 2016
Collecte et location des bacs	2,74 M€	0,30 M€
Traitement	2,25 M€	-0,01 M€
TOTAL MISSION COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	4,99 M€	0,29 M€

Depuis le 1^{er} janvier 2016, cette compétence est transférée à l'intercommunalité



BILAN INVESTISSEMENT

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	CA 2015	CA 2016
Dépenses	0,18 M€	0,002 M€
Recettes	0,06 M€	0,05 M€
SOLDE DE LA MISSION COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	-0,12 M€	0,05 M€

Pour information la CASGBS a investi 300 k€ de colonnes enterrées pour le nouvel écoquartier que la Ville rembourse par 10^{ème} via une diminution de son attribution.

7. MISSION EDUCATION

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission, représentant 16,8 % des dépenses de fonctionnement de la Ville, est l'un des axes principaux des services rendus aux familles. Cette mission contribue à la réussite éducative des enfants scolarisés à Saint-Germain-en-Laye.

EDUCATION	CA 2015	CA 2016
Fonctionnement des écoles	4,55 M€	4,45 M€
Restauration	2,20 M€	2,37 M€
Activités périscolaires	2,79 M€	2,69 M€
TOTAL MISSION EDUCATION	9,54 M€	9,50 M€ 

La Ville met à la disposition des enfants 9 écoles élémentaires, 10 écoles maternelles et 6 centres de loisirs. A la rentrée de septembre 2016, ce sont plus de 3 577 élèves qui sont scolarisés dans les écoles primaires publiques à Saint-Germain-en-Laye chaque année.

Pour mémoire la Ville compte 135 classes (88 en élémentaire et 47 en maternelle).

L'année 2016 a été particulièrement marquée par :

- La stabilité des effectifs scolaires : le nombre d'élèves accueillis au sein des écoles de la Ville est globalement stable. On observe cependant une légère baisse des effectifs de maternelle, compensée par une hausse dans les écoles élémentaires. Ce constat s'est traduit à la rentrée 2016 par une fermeture de classe en maternelle et deux ouvertures de classe en élémentaire,
- La poursuite du développement de la section polonaise, ouverte à l'école élémentaire Marie Curie en septembre 2015. Elle accueille cette année 12 élèves et continuera son expansion dans les années à venir jusqu'à atteindre une petite trentaine d'élèves,
- La poursuite du déploiement des outils numériques dans les écoles élémentaires : finalisation du raccordement à la fibre optique de l'ensemble des écoles, mise à disposition d'une deuxième borne Air-Port, renouvellement des PC portables des enseignants de certaines écoles, poursuite des déjeuners de travail d'échange entre la Ville et les équipes pédagogiques en partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale...,
- Le lancement de l'opération de restructuration-extension de l'école marie Curie visant à créer, pour la rentrée de septembre 2018, une école maternelle de 6 classes, une école élémentaire de 12 classes et un accueil de loisirs élémentaire,
- La poursuite des travaux de sécurisation des écoles dans le cadre du plan Vigipirate : installation de vitrophanie, création d'un SAS d'entrée à l'école élémentaire Ampère...,
- Le développement du partenariat entre la Direction de la Vie Culturelle et l'Inspection de l'Education Nationale avec mise en place de différents projets : création d'un support pédagogique pour les enseignants permettant aux élèves de s'approprier le travail de l'artiste dans le cadre de l'exposition Kijno, création d'une fresque sur la palissade de chantier de la cour de l'école élémentaire Marie Curie.

Fonctionnement des écoles

Ce poste a enregistré une baisse de -98 k€ en 2016 k€ soit -1,1 % par rapport à 2015. Cette baisse provient essentiellement du nouveau marché de nettoyage qui a permis de réduire de façon très significative les coûts d'entretien tout en augmentant la qualité de la prestation. Par ailleurs, les dépenses de fluides ont été optimisées.

Restauration

En 2016, on constate que 78,5 % contre 76,2 % en 2015 des élèves des écoles primaires de la Ville mangent à la cantine.

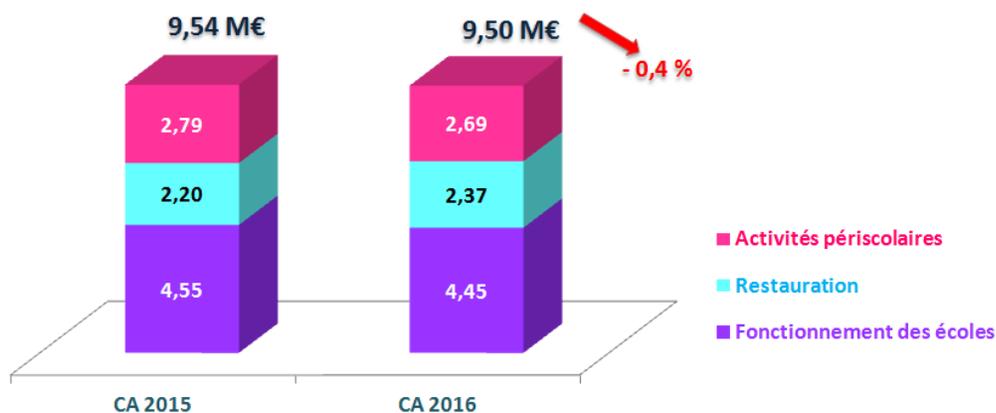
Le coût des achats de repas est en hausse de 2,1 %. Cette évolution résulte de la réévaluation contractuelle du marché.

Ce sont 391 000 repas qui ont été servis en 2016 (254 527 en élémentaire et 136 020 en maternelle) soit une moyenne journalière de 2 715 repas contre 2 725 en 2015 et 2 534 en 2014.

Activités périscolaires

Comme c'est désormais le cas depuis la rentrée de septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires permet d'accueillir gratuitement, 2 fois par semaine (les lundis et jeudis dans la moitié des écoles, les mardis et vendredis dans l'autre moitié des écoles), entre 65 et 70% des enfants scolarisés dans des ateliers péri-éducatifs très variés déclinant les thèmes du Projet Educatif Territorial de la Ville. Au cours de l'année 2016, le partenariat avec différentes structures a été renforcé afin de diversifier les activités proposées aux élèves : yoga, rugby, hockey-sur-gazon... Dans le même temps, des formations ont été dispensées à certains animateurs, en partenariat avec La Clef, afin qu'ils puissent proposer de nouvelles activités sur les temps périscolaires.

Hormis les coûts liés à cette réforme imposée par l'Etat dont le coût net pour la Ville est de 377 k€ en 2016, les autres postes de ce programme sont restés stables.



EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 5,6 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 40,4 %.

EDUCATION	CA 2015	CA 2016
TOTAL MISSION	4,02 M€	3,83 M€

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Participation des familles pour 2,92 M€,
- Subvention de la CAF pour 343 k€,
- Subvention du STIF pour les circuits spéciaux de transport scolaire 194 k€,
- Participation des autres communes pour 78 k€,
- Fonds d'amorçage nouveaux rythmes scolaires 205 k€.

BILAN FONCTIONNEMENT

EDUCATION	CA 2015	CA 2016
Dépenses	9,54 M€	9,50 M€
Recettes	4,02 M€	3,83 M€
SOLDE DE LA MISSION	-5,52 M€	-5,67 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 10,9 % des dépenses d'équipement. Cette mission participe aux recettes réelles d'investissement de la Ville à hauteur de 1,6% et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 5,6 %.

EDUCATION	CA 2015	CA 2016
Dépenses	0,98 M€	1,78 M€
Recettes	0,22 M€	0,10 M€
SOLDE DE LA MISSION	-0,76 M€	-1,68 M€

En 2016, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépense
 - Construction de la maternelle du groupe scolaire Marie Curie (opération 55),
 - Etude prospective secteur scolaire,
 - Divers diagnostics (amiante, plomb....) de divers bâtiments avant travaux,
 - Achats de petits électroménagers,
 - Achats de VPI.

- En recette
 - Avance du Fonds de soutien à l'investissement local,
 - Remboursement de la TVA des dépenses d'investissement de 2015.

8. MISSION PETITE ENFANCE

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission regroupe l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et représente 9,6 % des dépenses de fonctionnement de la Ville en 2016.

PETITE ENFANCE	CA 2015	CA 2016
Fonctionnement des crèches	4,46 M€	4,41 M€
Restauration	0,251 M€	0,253 M€
Subventions	0,81M€	0,75 M€
TOTAL MISSION PETITE ENFANCE	5,52 M€	5,41 M€ 

La Ville dispose de 13 établissements publics d'accueil du jeune enfant sur son territoire : 6 crèches, 4 multi-accueils et 3 haltes garderies soit 413 places agréées. La gestion des 2 multi-accueils «Gramont» et «Comtes d'Auvergne» est confiée à un délégataire dans le cadre d'une délégation de service public. Les autres établissements sont gérés directement par la Ville. Ce sont ainsi, conformément à la réglementation en vigueur, quelques 100 agents qui œuvrent chaque jour pour offrir aux enfants et à leur famille un accueil de qualité. Ce sont plus de 678 000 heures de présence d'enfants qui ont été enregistrées en 2016.

La convention de financement pour le versement de la prestation de service unique signée entre la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines et la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour la période 2015-2018 est en cours. L'avenant du contrat enfance et jeunesse quant à lui est en cours de conclusion.



Fonctionnement des crèches

La quasi-totalité du budget de ce programme (77%) correspond à des coûts de personnel. Les autres postes sont en baisse de -8,2 % (-22 k€). Les variations principales concernent :

- -4 k€ sur les achats de couches,
- -4 k€ en interventions sur les gros électroménagers,
- -4 K€ sur les fluides,
- -5 k€ pour les jouets et petits équipements.

Restauration

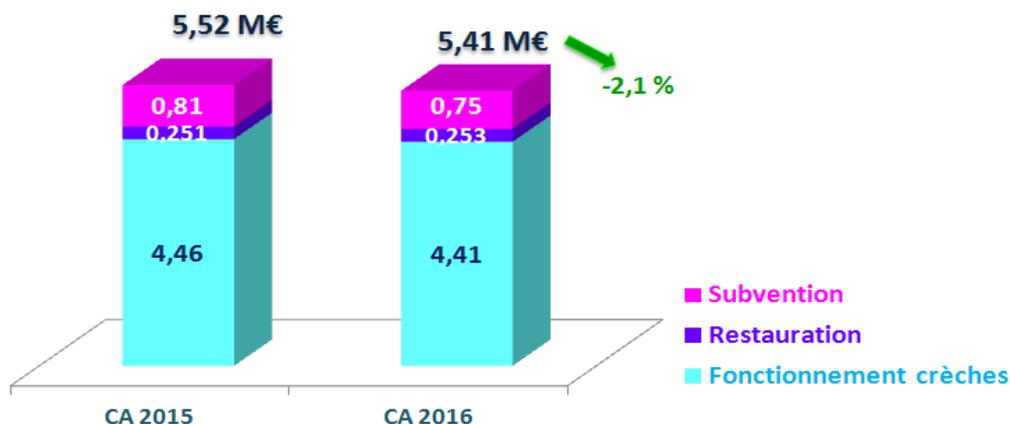
Les achats de repas sont en légère progression (+2 k€) du fait uniquement de l'augmentation contractuelle du marché. On constate une légère hausse du nombre de repas servis.

Subventions

Sont enregistrées dans ce programme les subventions versées dans le cadre des délégations de service public des crèches « Gramont » et « Comtes d'Auvergne ».

Les contrats de DSP pour la gestion de ces deux crèches étant arrivés à échéance en août 2016, il a été décidé de regrouper la gestion de ces deux établissements au sein d'un même contrat en vue d'optimiser l'exploitation et les coûts. La nouvelle convention a pris effet fin août avec la société Crèche attitude.

En 2016, ce poste est en baisse (-63 k€) et la Ville économisera environ 241 k€ chaque année.



EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 5,1 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 49,6 %.

PETITE ENFANCE	CA 2015	CA 2016
TOTAL DE LA MISSION	3,67 M€	2,68 M€

Les recettes correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Subvention de la CAF pour 1,26 M€ (en baisse voir page 31)
- Participation des familles pour 1,18 M€,
- Subvention de l'Etat pour 0,119 M€,
- Redevance des crèches Gramont et Comtes d'Auvergne pour 0,117 M€,
- Intéressement versé par les délégataires au titre de l'année 2015 pour 54 k€,
- Avoir sur erreur de TVA sur la période 2014 à 2015 pour 19 k€,
- Régularisation sur exercices antérieurs (rattachements erronés) –pour 67 k€

En 2016, le désengagement du Conseil Départemental des Yvelines sur ce secteur correspond à une baisse de recettes annuelles de 0,31 M€.

BILAN FONCTIONNEMENT

PETITE ENFANCE	CA 2015	CA 2016
Dépenses	5,52 M€	5,41 M€
Recettes	3,67 M€	2,68 M€
SOLDE DE LA MISSION	-1,86 M€	-2,73 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 0,2 % des dépenses d'équipement. Cette mission participe aux recettes réelles d'investissement de la Ville à hauteur de 0,2% et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 33,5 %.

PETITE ENFANCE	CA 2015	CA 2016
Dépenses	0,08 M€	0,04 M€
Recettes	0,014 M€	0,013 M€
SOLDE DE LA MISSION	-0,066 M€	- 0,026 M€

En 2016, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépense
 - Accessibilité PMR des crèches Gramont, Barratin et Berlioz,
 - Changement de ballons d'eau chaude,
 - Remplacement d'extincteurs,
 - Remplacement de divers mobiliers et électroménagers.

- En recette
 - Remboursement de la TVA des dépenses d'investissement de 2015.

9. MISSION CULTURE ET ANIMATION

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dans cette mission sont suivis tous les services culturels mis à disposition par la Ville : le CRD, le théâtre, la bibliothèque, le musée et toutes les fêtes, salons et commémorations organisés à Saint-Germain-en-Laye. 11,3 % des dépenses de fonctionnement y sont consacrés.

CULTURE ET ANIMATION	CA 2015	CA 2016
Enseignements artistiques	1,53 M€	1,52 M€
Création et diffusion artistiques	1,72 M€	1,67 M€
Développement de la lecture publique et du multimédia	0,92 M€	0,89 M€
Conservation et valorisation du patrimoine	0,17 M€	0,20 M€
Animation du territoire	2,05 M€	2,08 M€
TOTAL MISSION CULTURE ET ANIMATION	6,39 M€	6,37 M€ 

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

La quasi-totalité du budget du CRD (97,7%) correspond à des coûts de personnel qui se répartissent entre l'équipe administrative (6 agents) et les enseignants (35 professeurs et assistants) stable en 2016 dont :

- 6 agents (dont un partageant son temps avec un autre secteur de la DVC)
- 35 enseignants : 28 professeurs de musique pour 559 élèves, 3 professeurs de danse et 2 accompagnateurs pour 261 élèves et 2 professeurs d'art dramatique pour 54 élèves

À l'occasion de départs (retraite, mutation) le recrutement des enseignants est effectué de manière à maintenir un équilibre entre professeurs d'enseignement artistique (PEA) et assistants territoriaux d'enseignement artistique afin de maîtriser la masse salariale tout en préservant une certaine proportion de PEA pour la qualité de l'enseignement et la validation de certains diplômes.

Sur les 874 élèves (inscriptions), 169 résidents hors-commune (une proportion stable de 19 % identique à celle de 2015) et 85 sont en horaires aménagés (CHAMD en partenariat avec le collège Debussy, en légère baisse par rapport à 2015). On compte enfin 307 familles titulaires de la carte famille + (donnant droit à une réduction de 10% sur les frais de scolarité).

Le CRD a participé activement à la vie culturelle à travers de nombreuses manifestations, réunissant plus de 7000 spectateurs et auditeurs dans des lieux de diffusion différents. En plus des quelques 50 auditions des classes instrumentales et vocales, des portes ouvertes de danse, et des petites formes d'art dramatique au CRD ce sont plus de dix spectacles ou événements importants qui sont donnés : rencontres de danse au TAD, spectacle d'art dramatique autour de Joël Pommerat salle Tati, master-class de piano de Vassillis Varvaresos, lectures d'art dramatique à la Médiathèque, concert des professeurs au Musée Maurice Denis, récital de musique de chambre des élèves de haut niveau au Musée Maurice Denis et Concert de Noël au TAD avec Pierre et le Loup de Prokofiev, participation aux commémorations de Jérôme Bosch (lecture d'art dramatique, conférence de musique).

Un stage d'orchestre symphonique a été organisé avec le conservatoire de Chatou (Mozart, Beethoven, Schumann). En juin 2016, des élèves de musique ancienne et leur professeur ont participé au Festival de jeunes musiciens à Konstancin, avec d'autres villes de leur jumelle polonaise.



Arrêt sur images...ça s'est passé en 2016



Globalement les dépenses de ce secteur sont en baisse de -0,8 % en 2016 (-13 k€)

Le Théâtre

Le Théâtre Alexandre Dumas a programmé 44 spectacles de toutes les disciplines scéniques et esthétiques pendant cette année :

En théâtre, suite à une ouverture de saison remarquée avec une création de La Comédie-Française, de grands interprètes ont mobilisé de manière exceptionnelle nos spectateurs : ainsi Daniel Russo, Elie Sémoun, Edouard Baer, Catherine Jacob, Cristiana Réali, Guillaume de Tonquédec, Myriam Boyer et ... Norman, avec deux salles comblées pour nos ados !

En musique classique, les grands orchestres ont côtoyé les plus grands talents du piano, avec des soirées découverte très attendues, véritables rendez-vous annuels pour nos adhérents.

En danse, le succès du Parcours composé de 6 spectacles du classique au contemporain, continue de remporter une adhésion nouvelle de nos publics, que complètent des spectacles de cirque et arts du mouvement à la technicité remarquable. Ce parcours intègre pour les danseurs amateurs les Rencontres Chorégraphiques, en mars 2016 la représentation d'une création collective en conditions professionnelles avec 30 danseurs de 5 associations, La Clef et le CRD et l'artiste John Degois. L'automne 2016 aura vu débiter les phases de répétitions de la 2ème édition, avec plus de 40 danseurs, 6 associations et la chorégraphe Christine Rotsen.

La commémoration du 500ème anniversaire de la mort de Jérôme Bosch, autour de l'exposition de son œuvre phare l'Escamoteur, a été l'occasion pour le TAD de présenter une création totalement inédite du poète – performeur Serge PEY, grand spécialiste du peintre.

L'action culturelle et le développement partenarial se poursuivent, permettant aux publics de tisser un lien fort et fidèle avec l'établissement :

- Le piano bar permet de faire connaître de jeunes artistes ou de diffuser des interludes réalisés par les ensembles de la Clef ou du Conservatoire, et ainsi débiter la soirée agréablement (en partenariat avec les Pianos Daudé mettant un piano droit à disposition),
- Des masterclass sont proposées à destination des danseurs ou acteurs grands adolescents autour des représentations programmées pour découvrir en pratique l'univers des artistes : ainsi le jeu masqué avec Christophe Patty, autour du spectacle Tartuffe de Molière, ou la danse classique avec le danseur étoile Nicolas Le Riche autour du spectacle Para-Il-èles,
- En co-production avec La Clef, une 1ère partie réalisée par les élèves batteurs et leurs professeurs est présentée au public du spectacle des Fills Monckey, de la même discipline musicale,
- Des conférences en amont des spectacles, proposées par les artistes eux-mêmes ou des spécialistes, permettent aux spectateurs de bénéficier de clefs d'écoute et de lecture originales pour apprécier plus fortement une œuvre, ainsi autour de l'opéra La Flûte enchantée, ainsi que la musique classique américaine avec American Dream et l'Orchestre National d'Île-de-France,
- Un nombre important de rencontres « bord de plateau » permettant aux publics d'échanger avec les artistes, est proposé à l'issue des représentations (soit plus d'une trentaine cette année), ainsi que des visites des coulisses commentées,
- Les partenariats de programmation et de communication avec l'ensemble des structures culturelles de la ville et du territoire se poursuivent, selon le contenu des spectacles proposés - notamment avec le MAN, La Clef, les Médiathèques, le CRD, les associations de jumelages, l'Office de Tourisme pour le développement à destination du monde économique...,
- L'inspection académique a soutenu pour 2016 trois classes à PEAC en CM2 et CE1 et pour la 1ère fois dans le domaine de la danse.

Plus de 35% de nos spectateurs ont moins de 26 ans. Les adhésions en formule familiale représentent plus de 55 % du nombre d'adhésions totales, avec une forte progression.

COMPARATIF PAR SAISON	2013/2014	2014 /2015	2015 /2016	2016 /2017
Nbre de billets vendus	25 092	27 348	22 656	26 643
Nbre d'adhérents	2 307	2166	2149	2195

- Le bilan ne prend en compte que le nombre de billets vendus, en dehors des manifestations gratuites (Journée du Patrimoine avec son spectacle en entrée libre, présentations de saison...).



Arrêt sur images... Ont été à l'affiche en 2016





Globalement les dépenses de ce secteur sont en baisse de -2,8 % en 2016 (-48 k€)

Les médiathèques

La Bibliothèque Multimédia et la Bibliothèque George-Sand constituent le réseau des médiathèques de Saint-Germain-en-Laye, service public culturel municipal. Les médiathèques ont pour mission de promouvoir le livre et la lecture, de mettre à la disposition de la population des documents imprimés et multimédia pour répondre à ses besoins en matière de culture, d'information, de loisir et de développement des apprentissages.

La Bibliothèque multimédia, grande médiathèque moderne en plein centre-ville, est dotée d'une très riche collection et d'un auditorium de 100 places où ont lieu de nombreux événements tout au long de l'année. La Bibliothèque George-Sand est une médiathèque de proximité à deux pas des commerces et services de la place des Rotondes dans le quartier du Bel-Air

Les médiathèques proposent un service de prêt à domicile en partenariat avec les associations MICA et Equipes Saint-Vincent et interviennent pour des séances de lecture au foyer-club Berlioz et à la maison de retraite Rue de l'Aurore.

L'activité 2016 des médiathèques :

- 969 entrées en moyenne par jour d'ouverture,
- 6 033 inscrits dont 64 % de Saint-germanois,
- 358 255 prêts de documents,
- 3 102 participants pour 158 animations
- 109 accueils pour 56 groupes (classes en majorité),
- 1 980 prêts pour 11 crèches desservies.

Les collections en libre-accès se répartissent ainsi :

- 75 929 livres,
- 11 919 CD et textes lus,
- 10 060 DVD,
- 204 abonnements « presse ».

La Bibliothèque multimédia possède également un fonds patrimonial important : 7 806 documents catalogués.

En 2016 les acquisitions représentent 136 777 €.

Poursuite de l'automatisation des transactions de prêt

Après le succès de l'automatisation de la Bibliothèque multimédia (5 automates mis en service en novembre 2014), un automate a été installé à la Bibliothèque George Sand fin 2016. Ainsi les deux médiathèques du réseau bénéficient d'un équipement de même niveau.

Nouveau site web et ressources numériques

Le site web des médiathèques étant devenu obsolète, un nouveau site a été mis en service en février 2016. Parmi plusieurs innovations, nous retiendrons deux points importants :

- Changement d'appellation. Ce site n'est plus seulement celui de la « Bibliothèque multimédia » mais celui des « Médiathèques de Saint-Germain-en-Laye ».
- Introduction d'un catalogue de ressources numériques : e-books (plus de 20 000 titres), livres-audio (600 titres), musique (600 concerts vidéo, 1900 concerts audio...). Ces documents sont consultables à distance, en streaming, d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone, 24h/24 et 7j/7.

Nouvelle tarification

L'introduction de ressources numériques a nécessité une révision de la grille tarifaire des abonnements. Ont été introduites une tarification « standard » et une tarification « premium », cette dernière permettant d'emprunter plus de documents et donnant accès aux ressources numériques.

Animations

Les médiathèques proposent un riche programme d'animations. Elles participent, notamment, à diverses opérations nationales: Printemps des poètes (mars), Semaine de la langue française et de la francophonie (mars), Fête de l'internet (avril/mai), Semaine européenne du développement durable (mai/juin), Fête de la science (octobre), Semaine bleue (octobre), Mois du film documentaire (novembre). La Bibliothèque George-Sand participe activement à l'opération Bel-Air plage. Un club de lecteurs se réunit régulièrement à la Bibliothèque multimédia. Deux temps forts à noter en 2016, le « mois de la Bd » en janvier et février, ainsi que « Le polar à la loupe » en septembre et octobre.



Ouverture estivale : « Un été au Jardin des arts »

Pas de fermeture estivale à la Bibliothèque multimédia qui a fonctionné en horaires allégés du 19 juillet au 27 août. L'opération de prêt de transats, installés sur les pelouses du Jardin des arts a rencontré, comme en 2015, un vif succès. Un spectacle familial de théâtre en plein air a eu lieu le 2 juillet.

Globalement les dépenses de ce secteur sont en baisse de -2,7 % en 2016 (-24 k€)

Musée municipal et collections

La maison natale de Claude Debussy est un espace d'exposition permanente consacré à Claude Debussy (1862-1918). Présentation d'objets personnels et de documents iconographiques relatant sa vie, son œuvre et ses affinités artistiques ; évocation des grandes tendances de son époque.

Les collections :

Le musée municipal a été créé en 1872 et fermé en 1979. Il conserve outre le célèbre tableau L'Escamoteur attribué à Jérôme Bosch, plusieurs peintures flamandes du XVII^e siècle (Joos de Momper, Van Balen, Franken II, Met de Blès), ou des terres cuites de Jean-Baptiste Lemoyne.

Par ailleurs le musée conserve également un fonds important d'aquarelles, peintures, tapisseries, bois gravés, céramiques et porcelaines.

L'apothicairerie, évocation de la médecine sous Louis XIV, possède une superbe collection de pots en faïence ornés de motifs bleus, de vases en verre et de boîtes en bois décorées à la main. Tous les objets rassemblés datent des

XVIIe et XVIIIe siècles, et proviennent des deux hôpitaux royaux fondés à Saint-Germain-en-Laye au XVIIe siècle : l'Hôpital général et l'Hôpital de la Charité.



Le CA 2016 enregistre principalement :

- les honoraires, cachets, accord de piano et impression billetterie pour les visites et concerts pour 18,5 k€,
- préparation des expositions pour 45 k€
- les charges de personnel.

L'ensemble de ces dépenses représente 202 k€ dont 68 % de masse salariale.

Globalement les dépenses de ce secteur sont en hausse de +18,2 % en 2016 (+ 31 k€)

L'animation du territoire

Ce programme regroupe toutes les animations : jumelages, fêtes et salons, commémorations, Fête des Loges et subventions à l'Office de tourisme et à des associations culturelles.

Certains événements sont reconduits chaque année comme : la journée cadre de vie, les vendanges, le marché de l'Art, le marché Européen, le marché aux fleurs, le forum des associations sportives, le marché aux saveurs, le marché de Noël...

Parmi les événements culturels 2016 on notera tout particulièrement :

- Les expositions à l'Espace VERA : Lauréats du 1er prix du Salon d'art : Rémi PLANCHE, peinture et Bruno LEMÉE, sculpture, Lauréats du 2ème prix du Salon d'art : Clothilde LASSERRE, peinture et Isabelle BRAULT, sculpture, Anne-Marie VOLODOS, peinture, Association LA SOUCOUBE, peinture, PRISME « Alice et ses merveilles », peinture, Club photo de Saint-Germain « Street photo », photographie, Maison de l'Europe des Yvelines, peinture,
- L'exposition L'ESCAMOTEUR de Jérôme BOSCH « Tours et détours de l'Escamoteur »,
- Les expositions au Manège Royal : 2ème Edition « Festival du regard », 3ème Edition du Salon photographique « Atmosphères », Exposition PLAYMOBIL,
- La 1ère édition du Festival STREET ART,
- Le 9ème Marché de l'Art (art et artisanat),
- La 364ème édition de la Fête des Loges,
- Les Yvelines font leur cinéma : « The Grand Budapest Hôtel »,
- Le 11ème Festival en plein air : Chœurs en fête,
- La 29ème édition de L'ESTIVAL,
- Les Concerts de l'Avent à l'Eglise Saint Germain et de Noël au Théâtre Alexandre Dumas par le Conservatoire à Rayonnement Départemental.

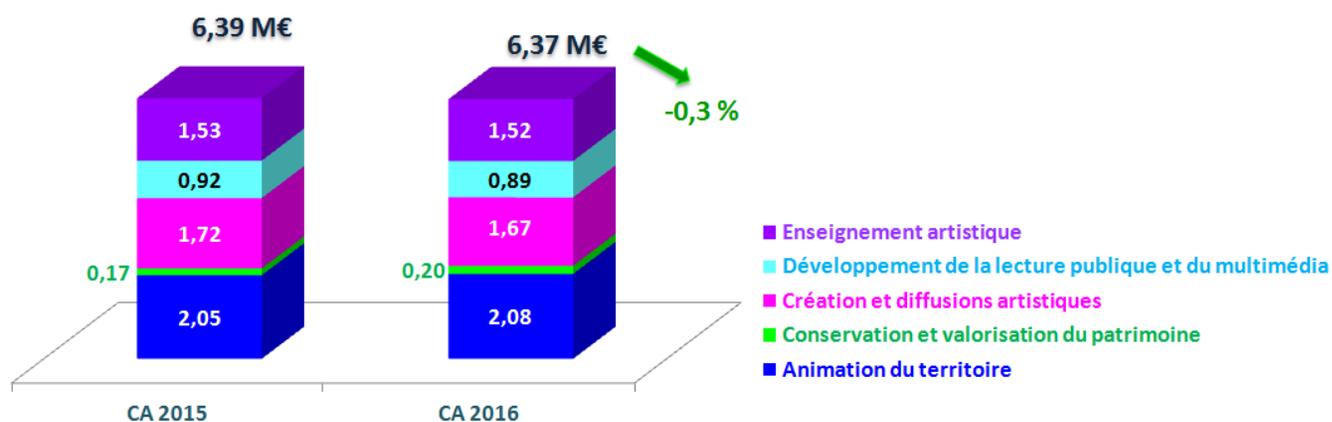


Arrêt sur images 2016



La vocation des jumelages est de favoriser les échanges internationaux et de développer des liens d'amitié avec les villes «jumelles». Une politique que Saint-Germain-en-Laye mène activement depuis plus de 35 ans avec Aschaffenburg en Allemagne, Ayr en Ecosse, Winchester aux USA, Konstancin-Jeziorna en Pologne.

Globalement les dépenses de ce secteur sont en hausse de +1,7 % en 2016 (+ 34 k€)



EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 2,9 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 34,1 %.

CULTURE ET ANIMATION	CA 2015	CA 2016
TOTAL DE LA MISSION	2,09 M€	2,17 M€

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Participation des familles et adhérents pour 1,04 M€,
- Fête des loges 872 k€,
- Subvention du Conseil Départemental des Yvelines pour 68,1 k€,
- Subvention de la Fondation de France pour 15 k€,
- Subvention de la DRAC pour 10 k€,
- Locations de salles, expositions et concerts pour 89,1 k€,
- Bar du théâtre pour 27 k€,
- Location d'instruments 10 k€,
- Redevance des marchés 15,8 k€,
- Loyer de l'office de tourisme 14 k€.

BILAN FONCTIONNEMENT

CULTURE ET ANIMATION	CA 2015	CA 2016
Dépenses	6,39 M€	6,37 M€
Recettes	2,09 M€	2,17 M€
SOLDE DE LA MISSION	-4,30 M€	-4,20 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 7,0 % des dépenses d'équipement. Cette mission participe aux recettes réelles d'investissement de la Ville à hauteur de 17,5% et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 94 %.

CULTURE ET ANIMATION	CA 2015	CA 2016
Dépenses	1,38 M€	1,15 M€
Recettes	0,56 M€	1,08 M€
SOLDE DE LA MISSION	-0,82 M€	-0,07 M€

En 2016, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépense
 - Fin de la restauration de la Rampe des Grottes (opération 50),
 - Restauration de l'apothicairerie,
 - Mesure de conservation préventive des diverses peintures entreposées au bâtiment Henri IV et restauration du portrait de Saint Vincent de Paul,
 - Déménagement de la réserve des œuvres d'art avant travaux du bâtiment Henri IV,
 - Acquisition d'instruments (pianos, contrebasses, flûte traversière et bassons),
 - Achat de matériel pour le théâtre,
 - Travaux de mise en accessibilité de l'espace Vera,
 - Achat de chariots, automate et scanner du portail pour la bibliothèque,
 - Remplacement des photocopieurs de la bibliothèque et du musée Debussy,
 - Complément pour les illuminations de Noël,
 - Acquisition de divers matériels et mobiliers,
 - Remplacement du vidéoprojecteur de la salle Jacques TATI.
- En recette
 - Subvention de la DRAC pour les boiseries de l'apothicairerie,
 - Subvention pour l'exposition de Jérôme BOSCH « L'Escamoteur et la magie »,
 - Subvention pour diverses restaurations d'œuvres d'art,
 - Subvention des propriétaires privés pour la phase IV de la restauration de la Rampe des Grottes,
 - Subvention de la DRAC pour la phase III de la restauration de la Rampe des Grottes,
 - La part de FCTVA perçue sur les dépenses de 2015.

10. MISSION JEUNESSE ET SPORTS

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission représente 4,3 % des dépenses de fonctionnement de la Ville. Elle regroupe la gestion et l'utilisation des équipements sportifs et l'organisation des manifestations saint-germanoises.

JEUNESSE ET SPORTS	CA 2015	CA 2016
Animation jeunesse	0,81M€	0,74 M€
Pratique sportive	1,79 M€	1,71 M€
TOTAL MISSION JEUNESSE ET SPORTS	2,60 M€	2,45 M€ 

Animation jeunesse

La quasi-totalité des dépenses de ce programme (98 %) concerne essentiellement la subvention et les frais de fonctionnement pour l'association la CLEF.

L'animation jeunesse concerne également les centres socioculturels (subventions et gestion), l'espace jeunes (gestion municipale) et la vie associative avec en plus de la CLEF, la gestion du MAS.

Par ailleurs, de nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année : soirée court métrage, duels d'improvisation, printemps des poètes, festival des arts urbains, etc. Enfin dans le cadre des stages de découverte culturelle organisés lors des vacances scolaires, en 2016 voici quelques thèmes traités : "environnement", "initiation à l'astronomie" "A la rencontre de Claude Debussy : Initiation musicale".

Pratique sportive

Les structures sportives de la Ville sont très sollicitées, le taux d'occupation est élevé pour nombre d'entre elles. Le sport à SGEL est très présent avec ses 12 569 licenciés et ses 52 816 heures de pratique au sein des différentes structures couvertes et découvertes.

En 2016, la Ville a transformé trois courts de tennis (quick) en terre battue artificielle et les trois courts en greenset ont été régénérés au stade Georges Lefèvre. Le parcours sylvestre a été agrémenté d'appareils de fitness. Un pas de tir à l'arc a été aménagé derrière les courts couverts au stade Georges Lefèvre. L'allée longeant les courts de tennis du Bel Air a été aménagée en gazon synthétique.

Enfin, une adaptation a été réalisée entre le terrain d'honneur de foot et le terrain synthétique n°2 pour la retransmission des matchs de l'équipe féminine du PSG.



En plus de ses actions, la Ville a soutenu 21 associations sportives locales en leur versant une subvention dont le montant total s'élève à 228 k€ en 2016. En effet la Ville mène une politique active en collaboration avec l'ensemble des clubs sportifs Saint-Germanois.

Les 71,2 % restant sur l'ensemble de cette mission concernent les dépenses de personnel.

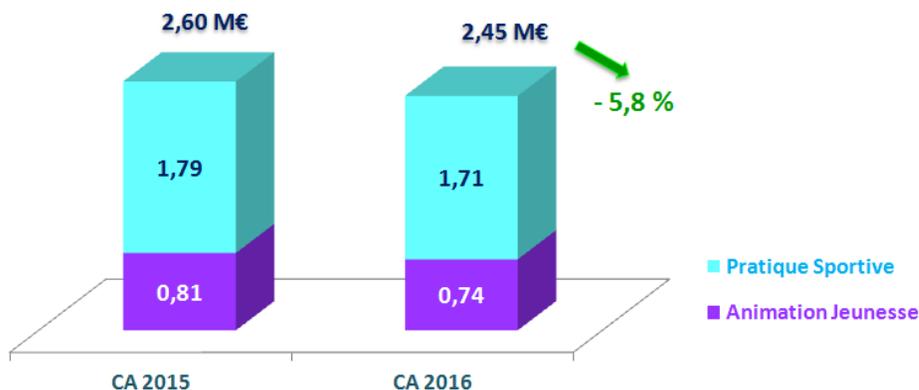
Manifestations sportives ou caritatives 2016 : « Paris Saint-Germain-en-Laye la course », « Course des écoles », « Foulée royale », « Challenge verrier », « Forum des sports », « Virades des Rois », « Palmarès sportif », "Marche de l'espoir du Téléthon", "tournoi de rugby Jo Urquia" "Coup de Jarnac", "Challenge Mc Do", "tournois PSG", "raid aventure", "Course contre la faim", "tournoi de foot des écoles primaires pour la Coupe du Monde", "Coupe des Yvelines de hand-ball"



Arrêt sur images... ça s'est passé en 2016



Les dépenses de ce programme sont en baisse (-4,7 %) du fait de la diminution des dépenses de personnel liées à un poste transféré et quelques mois de postes vacants (-43 k€) et de la baisse du coût d'entretien et des fluides (-41 k€).



EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,6 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 12,8 %.

JEUNESSE ET SPORTS	CA 2015	CA 2016
TOTAL MISSION	0,45 M€	0,31 M€

Les recettes inscrites correspondent aux locations des structures sportives.

BILAN FONCTIONNEMENT

JEUNESSE ET SPORTS	CA 2015	CA 2016
Dépenses	2,60 M€	2,45 M€
Recettes	0,45 M€	0,31 M€
SOLDE DE LA MISSION	-2,16 M€	-2,14 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 1,8 % des dépenses d'équipement. Cette mission participe aux recettes réelles d'investissement de la Ville à hauteur de 1,6% et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 33,9 %.

JEUNESSE ET SPORTS	CA 2015	CA 2016
Dépenses	1,35 M€	0,30 M€
Recettes	0,26 M€	0,10 M€
SOLDE DE LA MISSION	-1,09 M€	-0,20 M€

En 2016, les investissements principaux réalisés pour cette mission sont :

- En dépense
 - Couverture et rénovation des terrains de tennis des Loges,
 - Installation de compteurs d'eau,
 - Mise en place PMR pour la tribune de hockey,
 - Réaménagement des vestiaires du terrain de rugby,
 - Rénovation et extension du parcours Sylvestre,
 - Rénovation de l'éclairage,
 - Achats de matériels divers.

- En recette
 - Solde subvention pour la rénovation et la couverture de 2 courts de tennis du Bel Air.
 - FCTVA perçue sur les dépenses de 2015

11. MISSION SOLIDARITE DIRECTE

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

5,8 % des dépenses de fonctionnement de la Ville sont consacrées aux actions menées dans le domaine de la solidarité directe. Cette mission regroupe plusieurs périmètres : l'action sociale, la gestion des clubs pour les séniors et la prévention.

SOLIDARITE DIRECTE	CA 2015	CA 2016
Action sociale	1,65 M€	1,61 M€
Séniors	0,90 M€	0,81 M€
Prévention	1,06 M€	0,85 M€
TOTAL MISSION SOLIDARITE DIRECTE	3,61 M€	3,27 M€ 

Actions sociales

En 2016, la masse salariale représente 63 % des dépenses de fonctionnement de ce programme et les autres dépenses sont stables. Elles ont concerné, essentiellement, les actions sociales suivantes menées par la Ville :

- La subvention versée par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale permet de mener une politique sociale volontariste notamment envers un public souffrant de difficultés sociales et/ou financières.
 - 638 saint-germanoises ont bénéficié d'une aide facultative telle qu'une aide alimentaire, un colis/une prime de Noël, un secours exceptionnel.... (contre 565 en 2015),
 - 831 demandes d'aide légale ont été instruites (contre 747 en 2015),
 - 236 familles sont soutenues dans le cadre d'un accompagnement budgétaire (contre 248 en 2015),
 - 4 expulsions ont été réalisées sur les 70 assignations reçues.
- L'emploi a vu ses missions évoluer en 2016 autour de l'axe employeur, le suivi des demandeurs d'emploi étant orienté vers Pôle Emploi et les associations présentes sur ce secteur. A ce titre, la Ville a soutenu notamment par le biais d'une subvention la Mission Locale qui propose un accueil et un accompagnement aux jeunes de 16 à 25 ans durant leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Par ailleurs, un forum info emploi a été organisé le 2 juin 2016 place des Rotondes rassemblant les associations d'insertion à l'emploi et des employeurs locaux. Les 130 visiteurs ont pu également se rendre aux deux conférences proposées.
- Le budget du service logement est composé de charges locatives, de participations et revenus d'immeubles pour des biens appartenant à la Ville et mis à disposition d'organismes : crèche Bavette et Compagnie, accueil de jour Etape 3A ... Pour autant ce budget est déconnecté de la mission principale du service qui est d'être l'interface entre le demandeur de logement et le bailleur social. En 2017, l'activité locative a été transférée à la direction du patrimoine immobilier.
En 2016, 301 logements ont été déclarés vacants dont 45 sur le contingent Ville (113 logements vacants en 2015 dont 30 sur notre contingent). Total des logements sociaux = 3 532.

La commission communale d'accessibilité de Saint-Germain-en-Laye s'est réunie 9 fois en 2016. Elle s'articule en 2 parties : les tâches réglementaires imparties et la sensibilisation des membres de la commission.

Séniors

Trois prestations permettent de maintenir à domicile les personnes âgées ou en situation de handicap en assurant les actes de la vie courante : 173 personnes ont bénéficié d'une aide à domicile, 121 d'un repas à domicile, 374 de la téléassistance.

Lors de la semaine bleue, un débat théâtral a été organisé en lien avec la coordination gérontologique autour du thème de l'aide aux aidants.

Les Journées de l'Amitié avec 1 167 seniors âgés de plus de 69 ans invités à déjeuner en compagnie de l'équipe municipale au gymnase de la Colline relooké sur le thème du spectacle irlandais. Des économies de gestion ont été recherchées et se sont poursuivies en 2017.



Les activités de la Carte Royale avec 521 adhérents de plus de 65 ans qui ont profité des activités gratuites ou payantes de l'agenda de la carte royale.

Les clubs proposent des ateliers originaux (bien être, mémoire, créatif ...) et des activités régulières (gymnastique, cours d'informatique, chorale, couture ...).

Les sorties franciliennes ont eu beaucoup de succès : exposition "Innocence archaïque" au musée d'Orsay, musée des sapeurs pompiers à Osny, Le petit train savant à Paris, le Palais de justice à Paris, les serres d'Auteuil, spectacle CATS au théâtre Mogador, randonnées ...

Par ailleurs 60 seniors ont eu l'occasion également de partir en Toscane au printemps et en Vallée de la Dordogne et du Lot à l'automne.

Une navette a été mise à disposition des seniors pour faciliter leurs déplacements entre les clubs et desservir le marché.

Prévention

La quasi-totalité du budget de ce programme (80 %) concerne les subventions versées aux associations de prévention : l'Agasec et la Soucoupe.

Pour mémoire 2015 intégrait une subvention à l'APSY d'un montant de 73,4 M€.

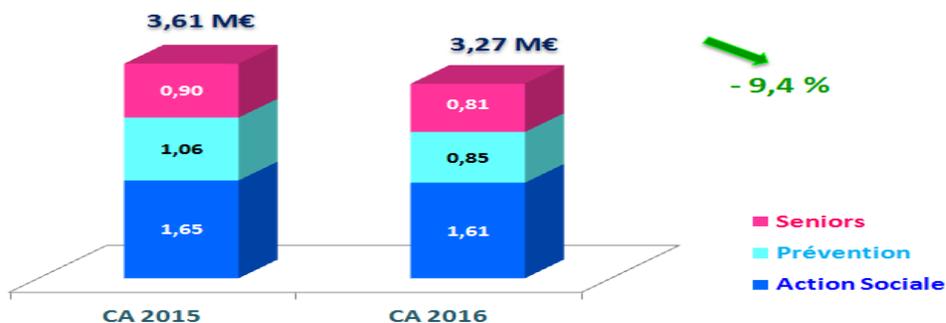
L'Espace Jeune a renouvelé son action de sensibilisation aux risques liés à l'alcool et aux produits stupéfiants pendant la Fête de la Musique avec la mise en place d'un stand d'information, d'une voiture tonneau et la distribution d'éthylotests.

Concernant les actions de prévention générale, les conférences dans le domaine de la santé dont celles sur les violences faites aux femmes par Alternative 78 et les ateliers pour la prévention du SIDA ont été reconduites.

Le Point d'Accès au Droit (PAD) ouvert en avril 2013 est un service public d'information de proximité sur les droits et les devoirs des citoyens. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation organisé avec 12 partenaires (ADIL, huissier, avocat, notaire, écrivain public, conciliateur de justice, CRESUS, UFC-Que choisir ...)

En 2016 :

- 3 436 personnes ont sollicité le PAD en 2016 contre 3 364 en 2015 -> soit 12 154 visiteurs depuis sa création
- 2 059 RDV en 2016 contre 1168 en 2015 -> soit 6 608 depuis sa création
- 67% de femmes et 33% d'hommes ; 41 % d'employés



EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,4 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 7 %.

SOLIDARITE DIRECTE	CA 2015	CA 2016
TOTAL MISSION	0,32 M€	0,23 M€

Les recettes inscrites correspondent aux participations des adhérents aux clubs séniors :

- les repas pour 91 k€,
- les animations et sorties organisées pour 63 k€.

Par ailleurs, en 2016, il n'y a plus de loyers et charges du fait du départ des occupants des logements Louis XIV lié à la fin du bail.

BILAN FONCTIONNEMENT

SOLIDARITE DIRECTE	CA 2015	CA 2016
Dépenses	3,61 M€	3,27 M€
Recettes	0,32 M€	0,23 M€
SOLDE DE LA MISSION	-3,29 M€	-3,04 M€



BILAN INVESTISSEMENT

En 2016, cette mission support de l'ensemble des services représente 0,2 % des dépenses d'équipement.

SOLIDARITE DIRECTE	CA 2015	CA 2016
Dépenses	0,016 M€	0,032 M€
Recettes	0,0008 M€	0,0011 M€
SOLDE DE LA MISSION	-0,015 M€	-0,031 M€

- En dépense
 - Achat d'armoire de rangement pour le club Berlioz,
 - Mise en conformité PMR des locaux utilisés par l'association Etape 3A,
 - Remplacement d'extincteurs.
- En recette
 - FCTVA perçue sur les dépenses de 2015

ponctuelles,...) et au remboursement des intérêts de la dette (10,7 k€). Elles s'élèvent en 2016 à 290,6 k€ contre 211 k€ en 2015.

Les dépenses d'ordre sont composées des dotations aux amortissements pour 219,7 k€ contre 223,5 k€ en 2015.

Outre les opérations récurrentes, les principales opérations ont concerné :

<i>TYPE DE TRAVAUX</i>	<i>COÛTS TTC</i>
<i>Curage réseaux</i>	23 555 €
<i>Curage des ouvrages annexes</i>	42 730 €
<i>Curage FDL</i>	13 150 €
<i>Contrôles d'assainissement</i>	65 850 €
<i>Entretien des postes de refoulement</i>	6 500 €
<i>Curage et ITV divers</i>	8 000 €
TOTAL	159 785 €

Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent de quatre ressources :

- La redevance d'assainissement : elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés reliés à l'assainissement. Pour 2016 elle s'élève à 363,2 k€ contre 279 k€ en 2015. Pour mémoire, le tarif de cette taxe est passé de 0,13 € en 2015 le m³ à 0,20 € en 2016 pour participer au financement de la réhabilitation des réseaux d'assainissement,
- Une contribution de la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour participer à la gestion des eaux pluviales (budget communal) par le réseau unitaire (budget assainissement). Pour 2016 elle s'élève à 129 k€,
- La refacturation des vérifications de conformité de raccordement à l'égout soit 132,5 k€ contre 124,7 k€ en 2015,
- La taxe de raccordement au réseau d'assainissement qui est due par toute personne demandant à se raccorder au réseau d'assainissement communal. Elle s'élève à 86,8 k€ contre 98 k€ en 2015. Ce montant varie selon les années, en fonction du nombre de constructions nouvelles.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	848 300 €	Recettes réelles	171 916 €
Dépenses d'ordre	16 789 €	Recettes d'ordre	219 698 €
Dépenses totales	865 089 €	Recettes totales	391 614 €
Crédits ouverts	2 709 284 €	Crédits ouverts	5 500 043 €
Reports	1 660 441 €	Reports	4 000 000 €
% d'exécution reports inclus	31,9 %	% d'exécution recettes	7,1 %

Les dépenses d'investissement

L'étude diagnostic sur le réseau communal d'assainissement a permis d'établir un schéma directeur d'assainissement qui a été adopté par le Conseil Municipal le 14 décembre 2015.

La première tranche de travaux prioritaires identifiés lors de l'étude a été lancée en 2016. Les dépenses d'investissement sont passées de 187,1 k€ à 820 k€ en 2016. Par ailleurs, du fait du démarrage tardif des chantiers, 1,7 M€ ont été reportés en 2017.

Les principaux travaux réalisés en 2016 sont :

TYPE DE TRAVAUX	COÛT TTC
<i>Allée de Pomone – Remplacement du poste de refoulement et de 850 ml de canalisation</i>	355 000 €
<i>Rue des Lavandières – Réhabilitation par chemisage de la rue et des branchements (150 ml + 85 ml)</i>	94 000 €
<i>Rue des Ecuyers – chemisage du collecteur (105 ml) et remplacement de 18 branchements</i>	130 000 €
<i>Impasse Cheval – chemisage (50 ml de collecteur) et réhabilitation des regards</i>	35 000 €
<i>Chemin du Clos Magloire – chemisage phase 2 (261 ml) et création d'accès au réseau</i>	50 000 €
TOTAL	664 000 €

Des études géotechniques, relevés topographiques, analyse amiante etc... ont été consommés à hauteur de 117 k€ sur 2016.

Par ailleurs, le budget annexe d'assainissement a remboursé 27,8 k€ de capital d'emprunt contre 27,2 k€ en 2015. L'encours de la dette total au 31 décembre est de 266 k€.

Pour mémoire, un emprunt de 4 M€ a été contracté en 2016 à des taux très bas pour le financement d'une partie des travaux de 2016 à 2018, une première tranche sera mobilisée en 2017.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réelles ont été constituées en 2016 :

- du FCTVA qui s'est élevé à 26,3 k€ contre 63,8 k€ en 2015,
- d'un transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 383,4 k€,
- des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie d'un montant de 145,6 k€.

Les recettes d'ordre sont composées de l'amortissement des immobilisations pour 220 k€ contre 224 k€ en 2015.

L'excédent 2016 reports inclus, lié au démarrage tardif des travaux, participera utilement au financement des travaux 2017.



Chantier rue des Lavandières

Centre Ville

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles se rapportent principalement à l'entretien des disconnecteurs, aux contrôles des hydrants, à une prestation de conseil juridique et à la masse salariale.



Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent de la taxe levée au titre de la distribution de l'eau. Elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés. Pour 2016 elle s'élève à 324,2 k€ contre 105,3 k€ en 2015.

Pour mémoire, le tarif de cette taxe est passé de 0,0529 € en 2015 le m³ à 0,16 € en 2016 pour participer au financement du futur forage.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	10 489 €	Recettes réelles	32 536 €
Dépenses d'ordre	0	Recettes d'ordre	2 932 €
Dépenses totales	10 489 €	Recettes totales	35 468 €
Crédits ouverts	351 634 €	Crédits ouverts	351 634 €
% d'exécution dépenses	3 %	% d'exécution recettes	10,1 %

Les dépenses d'investissement

En 2016, les dépenses d'investissement s'élèvent à 10,5 k€ et se répartissent comme suit :

- Remplacement de 2 bouches à incendie 6,5 k€,
- Déplacement et remise en état de bouches à incendie 3,6 k€,
- Rehausse de poteau d'incendie 0,5 k€.

L'étude budgétée en 2016 sera réalisée au cours du 1^{er} trimestre 2017.

Les recettes d'investissement

L'excédent de l'exercice 2015 a été reporté sur 2016.

L'excédent 2016, lié au décalage de l'étude, participera utilement au financement des travaux 2017.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M22.



Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Saint-Germain-en-Laye est géré par la Direction de la Solidarité de la Ville. Il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes et des personnes handicapées de moins de 60 ans. Il dispose d'un agrément de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 35 places pour les personnes âgées et d'une place pour les personnes handicapées. Son financement est assuré par l'assurance maladie sous la forme d'une dotation globale.

- Les missions principales du service sont :
 - De permettre un retour à l'autonomie de la personne,
 - D'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent,
 - De faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
 - De prévenir ou de retarder l'aggravation de l'état des bénéficiaires et leur admission dans les services de long séjour ou dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes.

Le service intervient exclusivement sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye. Il dispense sur prescription médicale des soins infirmiers de base, d'accompagnement et de réadaptation à domicile ou au substitut du domicile. Les soins sont assurés 7 jours sur 7 entre 7h30 et 19h30. Les interventions le week-end et les jours fériés sont réservées aux personnes isolées ou alitées.

- L'équipe qui compose le SSIAD comprend :
 - Une infirmière coordinatrice à temps plein,
 - Une infirmière à mi-temps,
 - 7 aides-soignantes,
 - Un agent administratif à mi-temps,
 - Une psychologue qui intervient une fois par mois pour animer un groupe de parole.

Des infirmières libérales, des kinésithérapeutes et des pédicures conventionnés avec le SSIAD, interviennent auprès des bénéficiaires autant que nécessaire.

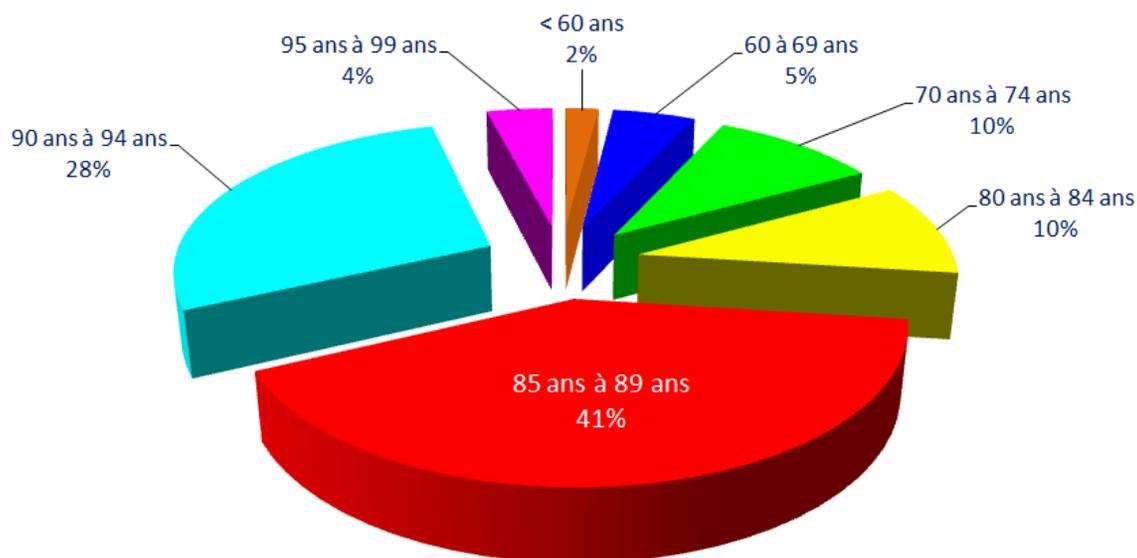


Zoom sur l'activité 2016 et comparaison par rapport à 2015

- 9 115 interventions des aides-soignantes et infirmières (-1 %),
- 100 demandes de prise en charge (+30 %) dont 65 relevaient des missions du SSIAD,
- Le nombre moyen de visites par semaine et par bénéficiaire est passé à 5,95 contre 6,4 en 2015,
- 1 personne a occupé la place «adulte handicapé»,
- 15 bénéficiaires pris en charge simultanément par le SSIAD et les infirmières libérales,
- 1 771 interventions des infirmières libérales (-23 %),
- 59 interventions de pédicure (-16 %) auprès de 29 bénéficiaires.

Au cours de l'année 2016, 58 saint-germanoises de plus de 60 ans ont bénéficié de l'intervention du SSIAD. La place réservée aux personnes handicapées de moins de 60 ans a été utilisée.

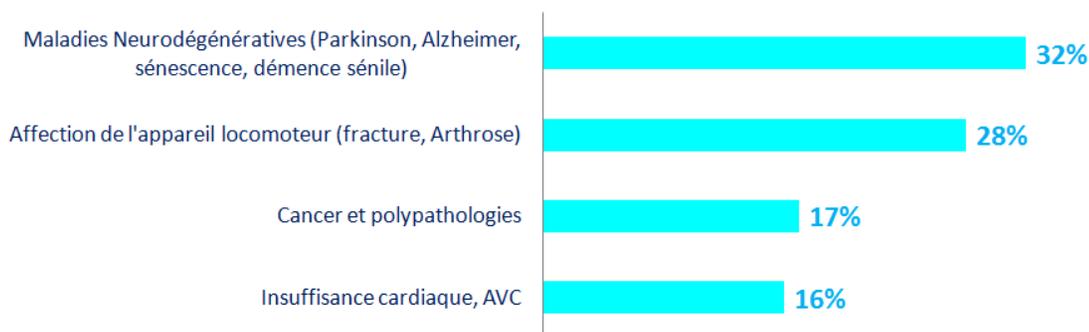
La répartition des bénéficiaires par tranches d'âge comme suit en 2016



Au cours de l'exercice 2016, ont été pris en charge 18 hommes et 40 femmes. La moyenne d'âge est la suivante :

2016 → Moyenne d'âge des femmes : 86,5 ans et des hommes : 83,8 ans - moyenne d'âge globale : 85,7 ans
 2015 → Moyenne d'âge des femmes : 86 ans et des hommes : 81,5 ans - moyenne d'âge globale : 84,6 ans.
 2014 → Moyenne d'âge des femmes : 87 ans et des hommes : 83,3 ans - moyenne d'âge globale : 85,8 ans.

Principales pathologies des bénéficiaires



1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2016 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	404 017 €	Recettes réelles	445 622 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	404 017 €	Recettes totales	445 622 €
Crédits ouverts	599 983 €	Crédits ouverts	599 983 €
% d'exécution des dépenses	67,3 %	% d'exécution recettes	74,3 %

*Le résultat global au 31 décembre 2016 est de 195 857,18 €
Restes à réaliser reportés : 65 916,18 €*

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	404 017 €	Recettes réelles	429 198 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	404 017 €	Recettes totales	429 198 €
Crédits ouverts	501 236 €	Crédits ouverts	501 236 €
% d'exécution dépenses	80,6 %	% d'exécution recettes	85,6 %

Pour mémoire, en 2015, le taux d'exécution de la section de Fonctionnement était de :

- en dépenses 84,5 %,
- en recettes 79,3 %.

Il est à noter que depuis 2013 le résultat annuel de fonctionnement du SSIAD présente un solde négatif résorbé chaque année par un excédent cumulé sur les exercices antérieurs. De ce fait l'ARS ajuste à la baisse sa subvention annuelle en tenant compte du solde de l'excédent. A échéance 2018, l'excédent cumulé sera apuré.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 404 k€ pour un montant prévu de 501 k€.

Les dépenses de ce budget correspondent pour l'essentiel à des dépenses de personnel, qui se sont élevées à 380,5 k€ contre 419,6 k€ 2015 (-9,31 %). Cette forte diminution est due essentiellement au coût moindre de remplacement du personnel en arrêt de travail.

Par ailleurs, une formation a été financée par des crédits non reconductibles provisionnés (4 k€).

Le reste des dépenses concerne l'acquisition de petites fournitures (administratives, médicales) et le remboursement des frais de déplacement des infirmières.

Il convient de noter que la dotation aux amortissements 2015 sera groupée avec celle de 2016.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées exclusivement de :

- la subvention versée par l'A.R.S. En 2016 cette subvention est de 397,8 k€ contre 374 k€ en 2015,
- l'excédent reporté de l'année précédente soit 98,5 k€,
- de crédits exceptionnels pour la formation du personnel, dits non reconductibles, d'un montant de 5 k€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	0 €	Recettes réelles	16 424 €
Dépenses d'ordre	0 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	0 €	Recettes totales	16 424 €
Crédits ouverts	98 747 €	Crédits ouverts	98 747 €
% d'exécution dépenses	0 %	% d'exécution recettes	16,6 %

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

Aucune dépense d'investissement n'a été comptabilisée en 2016, les commandes n'ayant pas été livrées avant le 31 décembre. L'ensemble de ces dépenses ont été financées par des crédits exceptionnels de l'ARS non reconductibles. Elles ont fait l'objet de reports sur 2017 et concernent :

- 19,8 k€ pour l'acquisition de 2 véhicules supplémentaires,
- 25,3 k€ pour les travaux d'aménagement et du mobilier,
- 23 k€ pour un logiciel de télégestion et pour du matériel informatique.

Les recettes d'investissement sont constituées :

- du versement de crédits exceptionnels dits non reconductibles 2014 pour 16,5 k€,

Les autres recettes ont fait l'objet de reports sur 2017 et concernent :

- le versement de nouveaux crédits exceptionnels dits non reconductibles 2015 à 2016 de 26,5 k€,
- l'excédent reporté de l'année précédente soit 55,7 k€.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT

Le budget d'aménagement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M14, qui a été créé le 30 mai 2013. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

Pour mener à bien ce projet, la Ville assure la maîtrise foncière, le pilotage des études techniques et de faisabilité, des études pré-opérationnelles et opérationnelles, la passation des marchés, la commercialisation des îlots opérateurs, le suivi du chantier, la communication autour du projet et le financement de l'opération.

Depuis 2013, la Lisière Pereire est entrée dans sa phase opérationnelle avec la réalisation des travaux préparatoires du site : désamiantage et démolition des bâtiments, dépose des voies ferrées puis dépollution des sols.

Les travaux de viabilisation du site de la Lisière Pereire se sont poursuivis en 2016 avec les chantiers de finitions de voirie de l'avenue Winchester et de la rue Henri Dunant, la démolition de la déchetterie et le chantier de génie civil du passage sous-voie ferrée. Le 08 octobre 2016, l'avenue de Winchester a d'ailleurs été officiellement inaugurée en présence d'une délégation de la Ville de Winchester.

Le passage sous-voie a, quant à lui, été présenté au cours d'une promenade commentée le 24 juin 2016.

En 2016, trois chantiers d'opérations immobilières se sont poursuivis : le lot C (116 logements en accession libre des Nouveaux constructeurs), A2 (résidence étudiante conventionnée de 100 logements et 52 logements familiaux) et le lot A3 (EHPAD / Crèche).

Le lot A3 a ainsi été livré à la fin de l'été avec une mise en service de la crèche Babilou fin août et de l'EHPAD Korian en octobre.

Il est aussi à noter que les entreprises Honeywell et Bose ont pris possession des locaux du lot A0 à la fin de l'année 2016.

Le travail itératif mené avec les Nouveaux Constructeurs et l'équipe d'architectes Arte Charpentier a abouti à la délivrance du permis de construire du lot D (logements) en juillet 2016.

Enfin, la tranche opérationnelle 2 de la Lisière Pereire a été officiellement lancée avec la consultation opérateurs immobiliers des quatre derniers lots à commercialiser en mai 2016 et l'avancement des études des espaces publics (Place Frahier réaménagée et Place Michel Péricard) et du parking public relais STIF d'une capacité de 248 places.



1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2016

Dépenses réelles	6 662 842 €	Recettes réelles	6 605 523 €
Dépenses d'ordre	6 892 799 €	Recettes d'ordre	6 892 799 €
Dépenses totales	13 555 641 €	Recettes totales	13 498 322 €
Crédits ouverts	16 748 833 €	Crédits ouverts	16 748 833 €
Report n-1	217 057 €		756 047 €
% d'exécution global des dépenses	80,9 %	% d'exécution global des recettes	80,6 %

Le résultat net global au 31 décembre 2016 report inclus est de 915 784,94 €

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	6 662 842 €	Recettes réelles	585 523 €
Dépenses d'ordre	227 031 €	Recettes d'ordre	6 892 798 €
Dépenses totales	6 889 873 €	Recettes totales	7 478 321 €
Crédits ouverts	8 772 782 €	Crédits ouverts	8 772 782 €
% d'exécution global des dépenses	78,5 %	% d'exécution global des recettes	85,2 %

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 6,7 M€. Elles se rapportent principalement aux travaux (5,45 M€), aux études et honoraires (758 k€), à la masse salariale (130 k€) et aux charges supplémentaires liées au recours (48,3 k€).

Comptes 60 : Achats et variation des stocks \implies 6,44 M€ au CA 2016

Compte 6045 : Achats d'études et prestations de services

En 2016, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- d'études dont :
 - frais de géomètre,
 - études géotechniques pour la réalisation du passage sous-voie,
 - suivi écologique dans le cadre de la dérogation à la législation sur les espèces protégées.

- d'honoraires qui correspondent aux rémunérations de :
 - la maîtrise d'œuvre,
 - l'architecte en chef de l'opération,
 - l'ordonnancement, le pilotage et la coordination assurés par le Bureau d'études,
 - le coordinateur sécurité et protection de la santé,
 - le contrôle technique pour le passage sous-voie.

Compte 605 : Achats de matériel, équipement et travaux

Les travaux réalisés en 2016 concernent essentiellement des travaux de VRD, d'aménagements paysagers, de génie civil et de démolition :

- les travaux de finition de la rue Winchester et de la terrasse en surplomb de la forêt,
- les travaux de la contre-allée le long de la RN 184,
- les travaux de construction de l'ouvrage de franchissement des voies ferrées (tunnel piéton / routier),
- les travaux de démolition de la déchetterie.

Zoom sur les travaux 2016



Compte 61 et 62 : Services extérieurs ⇒ **52,3 k€ au CA 2016**

Divers frais de gestion ont été consommés dans ce chapitre. Il s'agit essentiellement de :

- Honoraires d'avocats pour les contentieux 11,5 k€,
- Prestations diverses (images, panneaux, distribution de flyers..) pour 19,8 k€,
- Locations diverses 19 k€,
- Invitations et réceptions 2 k€,

Compte 64 : Charges de personnel ⇒ **129,9 k€ au CA 2016**

La masse salariale des agents travaillant pour l'opération « Lisière Pereire » est comptabilisée directement dans le budget annexe d'aménagement.

Compte 66 : Charges financières ⇒ **41,7 k€ au CA 2016**

On retrouve dans ce chapitre d'une part les intérêts de la dette et d'autre part les commissions de mise en place des emprunts.

Pour mémoire les emprunts contractés sur ce budget annexe sont des emprunts in fine. Pendant toute la durée du prêt, la Ville ne rembourse mensuellement que les intérêts d'emprunts. Le capital emprunté n'est remboursé qu'au terme de l'emprunt, en une seule fois.

L'encours de la dette au 31/12/2016 s'élève à 11 500 000 €.

Ces emprunts ont dû être mobilisés du fait des recours déposés sur les lots D et E, ceux-ci bloquant les ventes et l'encaissement des 21 M€ correspondants. Si la situation juridique n'évolue pas, un nouvel emprunt devra être contracté en 2017.

Les recettes réelles

Aucune des ventes programmées n'ayant été réalisée en 2016, les seules recettes comptabilisées correspondent à :

- Des charges constatées d'avance en 2015 pour 275 k€,
- L'excédent de fonctionnement 2015 pour 217 k€,
- L'excédent d'Investissement transféré à la section de fonctionnement pour 756 k€,
- Une redevance d'occupation pour 3 k€,
- Des annulations de mandats d'exercice antérieur pour 265 k€,
- Des remises sur factures pour 21,3 k€.

Les dépenses et recettes d'ordre

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures de :

- passage des comptes 61xx et suivants sur le compte 608 pour 227 k€,

Les recettes d'ordre sont composées de :

- transfert des charges exécutées en comptes autres que les comptes 60xx pour 227 k€,
- constatation du stock (6,666 M€).

Aucune vente n'ayant été effectuée en 2016, il n'y a pas d'écriture de variation de stock 2016.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	0 €	Recettes réelles	6 020 000 €
Dépenses d'ordre	6 665 768 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	6 665 768 €	Recettes totales	6 020 000 €
Crédits ouverts	7 956 047 €	Crédits ouverts	7 956 047 €
% d'exécution global des dépenses	83,8 %	% d'exécution global des recettes	75,7 %

Les dépenses réelles

Aucune dépense réelle ne s'exécute en investissement.

Les recettes réelles

La vente décalée des lots D et E du fait des recours a nécessité la contractualisation d'un emprunt in fine supplémentaire de 6 M€ en fin d'exercice 2016.

L'encours de la dette total au 31 décembre est de 11,5 M€ - remboursement in fine.

Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures :

- La constatation du stock (6,666 M€),
- Le virement (756 k€) de l'excédent d'investissement à la section de fonctionnement.

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

Les recettes d'investissement

L'emprunt contracté a été transféré en section de fonctionnement comme le permet et le prévoit la M14 dans le cas des budgets d'aménagement.

Un site en cours de reconquête,

Un projet d'envergure exceptionnelle sur un territoire enclavé en déshérence.
Une opportunité unique de développement à Saint-Germain-en-Laye en lisière de forêt.
La naissance d'un nouvel éco-quartier.

PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

REALISATION CONSOLIDÉE

Le taux de réalisation de l'ensemble des crédits ouverts est de :

- En dépenses totales → 81,9 % (101,4 M€ contre 112,2 M€ en 2015)
- En recettes totales → 86,6 % (109,7 M€ contre 122,3 M€ en 2015)

SECTION	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS + RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER	CREDITS A ANNULER
INVESTISSEMENT	2 900 000.00	-7 142 165.09	-1 996 677.83	12 038 842.92
DEPENSES	44 254 359.77	34 747 080.11	6 510 171.84	2 997 107.82
RECETTES	47 154 359.77	27 604 915.02	4 513 494.01	15 035 950.74
FONCTIONNEMENT		15 421 284.67		-15 421 284.67
DEPENSES	79 598 687.59	66 657 483.53		12 941 204.06
RECETTES	79 598 687.59	82 078 768.20		-2 480 080.61
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	123 853 047.36	101 404 563.64	6 510 171.84	15 938 311.88
TOTAL GENERAL DES RECETTES	126 753 047.36	109 683 683.22	4 513 494.01	12 555 870.13

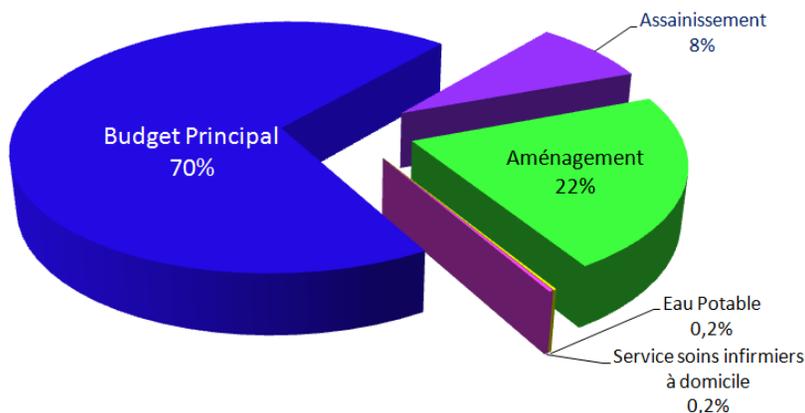
DEPENSES D'EQUIPEMENT GLOBALISEE

La Ville de Saint-Germain-en-Laye mène depuis de nombreuses années une politique d'investissement ambitieuse avec pour principaux objectifs de préserver et mettre en valeur le cadre urbain, développer et moderniser les équipements au bénéfice des usagers, le tout en étant attentif à l'équilibre des quartiers.

Les dépenses d'équipement. Au 31 décembre 2016), **les dépenses d'équipement** globalisées (budget principal + budgets annexes) s'établissent à 23,8 M€ et à 30,2 M€ reports inclus.

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Ville	31/12/2015		31/12/2016		Var 2017/2016	
	Hors reports	Avec reports	Hors reports	Avec reports	Hors reports	Avec reports
Budget Principal	20 794 138,60 €	25 273 024,60 €	16 290 352,86 €	21 038 202,26 €	-4 503 785,74 €	-4 234 822,34 €
Assainissement	187 087,43 €	221 903,59 €	820 468,55 €	2 480 909,98 €	633 381,12 €	2 259 006,39 €
Aménagement	6 344 940,57 €	6 344 940,57 €	6 662 842,19 €	6 662 842,19 €	317 901,62 €	317 901,62 €
Eau Potable	22 452,92 €	32 905,84 €	10 488,64 €	46 453,47 €	-11 964,28 €	13 547,63 €
Service soins infirmiers à domicile	63 894,67 €	103 574,40 €	- €	68 919,18 €		-34 655,22 €
Total	27 348 619,52 €	31 872 774,60 €	23 784 152,24 €	30 228 407,90 €	-3 564 467,28 €	-1 644 366,70 €



LA DETTE CUMULEE

Au 31 décembre 2016, **la dette globale de la Ville** (budget principal + budgets annexes), s'établit à 28,9 M€. L'emprunt de 4 M€ contracté pour les travaux d'assainissement sera mobilisé courant 2017, il n'est donc pas inclus dans ce cumul.

La structure de la dette globale est saine :

- 100 % en catégorie « 1A » de la charte de bonne conduite GISSLER,
- 62 % en taux fixe, 28,5 % en taux variable simple et 9,5 % en index sur le livret A,
- Sa durée résiduelle est de 10 ans,
- Son taux moyen au 1er janvier 2017 est de 1,45 % contre 2,2 % en 2016 et 2,9 % en 2015,
- Son taux moyen sur la période (année 2017) est de 1,6 % contre 1,7 % en 2016 et 2,1 % en 2015.

€ DETTE PROPRE			
Ville	31/12/2015	31/12/2016	Var 2017/2016
Budget Principal	20 240 224,99 €	17 156 396,26 €	-3 083 828,73 €
Assainissement	232 057,73 €	265 903,96 €	33 846,23 €
Aménagement	5 500 000,00 €	11 500 000,00 €	6 000 000,00 €
Eau Potable	- €	- €	- €
Total	25 972 282,72 €	28 922 300,22 €	2 950 017,50 €

